

République du Cameroun

Republic of Cameroon

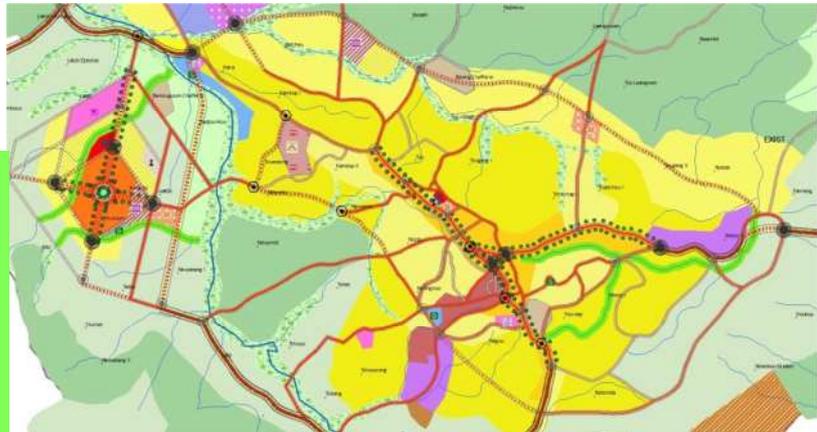
**MINISTÈRE DE L'HABITAT ET
DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

**MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT**

**COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM
BAFOUSSAM CITY AUTHORITY**

Plan Directeur d'Urbanisme de la ville de Bafoussam

Horizon 2026



Diagnostic urbain

Yaoundé

Décembre 2013



BREIT Consulting sarl

To Promote Innovative Solutions for sustainable Infrastructure
P.O.Box 31 449 Yaoundé – Cameroon
Tél: +237 771 114 85 Fax: +237 220 358 68
Email: breit.consulting@gmail.com



Table des matières

Table des matières	2
Liste des tableaux.....	4
Liste des schémas	5
Liste des images	5
Liste des cartes	6
Liste des acronymes.....	7
0 Généralités	8
1 Etendue de l'aire d'étude du PDU de Bafoussam.....	9
1.1 Contexte national et régional.....	9
1.1.1 Bafoussam dans le réseau urbain national.....	9
1.1.2 Bafoussam : capitale régionale de l'Ouest	10
1.2 Définition de l'aire d'étude	12
2 Caractéristiques physiques, spatiales et environnementales	13
2.1 Caractéristiques physiques de la région Bafoussam	13
2.1.1 Localisation	13
2.1.2 Géophysique et géomorphologie	13
2.1.3 Géologie et pédologie.....	14
2.1.4 Végétation et faune	15
2.1.5 La couverture naturelle su sol	15
2.1.6 Relief et hydrographie	17
2.1.7 Climat.....	22
2.1.8 Les ressources naturelles.....	22
2.2 Qualité de l'environnement et risques environnementaux.....	23
2.2.1 Qualité de l'environnement.....	23
2.2.2 Risques naturels et effets du changement climatique	25
2.3 Formes spatiales et texture de l'espace urbain	26
2.3.1 Armature urbaine de la Région Ouest	26
2.3.2 Modes d'occupation de l'espace urbain et rural	27
2.3.3 Texture du tissu urbain	28
2.3.4 Espaces publics (photos).....	29
3 Le capital humain de Bafoussam	30
3.1 Caractéristiques démographiques	30
3.1.1 Effectifs et caractéristiques démographiques	30
3.1.2 Mobilité de la population (migrations).....	32
3.1.3 Densités de population.....	32
3.1.4 Projections de population	32
3.2 Conditions de vie	34
3.2.1 Moyens d'existence et pauvreté	34
3.2.2 Habitat (photo des types d'habitat)	35
3.3 Développement humain et social	38
3.3.1 Niveau d'éducation et employabilité de la population	38
3.3.2 Problèmes sociaux	39



4	Le capital physique de la ville de Bafoussam.....	40
4.1	Les bâtiments.....	40
4.2	Transports.....	45
4.2.1	Transports interurbains (Photos des gares routières).....	45
4.2.2	Transport aérien.....	47
4.2.3	Système des transports urbains.....	49
4.2.4	Voirie et circulation urbaine.....	49
4.2.5	Services de transport.....	54
0.1.1	55
4.3	Services en réseaux.....	55
4.3.1	Énergie électrique.....	55
4.3.2	Eau potable.....	56
	Production.....	56
4.3.3	Information et communications.....	59
4.3.4	Assainissement urbain.....	60
4.3.5	Déchets urbains.....	62
4.4	Services sociaux.....	64
4.4.1	Santé.....	64
4.4.2	Education (faire la carte scolaire).....	65
5	L'économie urbaine.....	67
5.1.1	Taille et structure de l'économie.....	67
5.1.2	La compétitivité de l'économie de Bafoussam.....	72
5.1.3	Emplois et revenus.....	77
5.2	Distribution spatiale des activités économiques.....	77
5.2.1	Le centre- ville.....	77
5.2.2	Les autres pôles d'activités.....	78
5.2.3	Liens urbain- rural.....	78
5.3	Secteurs d'emplois et sources de revenus.....	78
5.4	Potentiels.....	78
5.4.1	Activités industrielles et agricoles.....	78
5.4.2	Le tourisme.....	79
6	Gouvernance urbaine.....	80
6.1	Institutions communales.....	80
6.1.1	Des missions et compétences des institutions de la ville de Bafoussam.....	80
6.1.2	Les organes de la ville de Bafoussam.....	82
6.1.3	Du cadre de coopération entre la Communauté Urbaine et les communes d'arrondissement	87
6.1.4	Capacités organisationnelles de gestion.....	87
6.2	Finances locales.....	88
6.2.1	Des ressources et leur emploi.....	88
6.2.6	Évolution des finances des communes d'arrondissement.....	91
6.3	Institutions représentatives.....	97
6.4	Environnement des affaires.....	98
6.5	La participation locale.....	99
7	Synthèse du diagnostic.....	101
7.1	Atouts, contraintes, potentialités, menaces.....	101



7.1.1	Sur le contexte national et régional	101
7.1.2	Sur le site naturel.....	102
7.1.3	Sur le capital humain	102
7.1.4	Sur le capital physique.....	103
7.1.5	Synthèse sur l'économie urbaine	104
7.1.6	Synthèse sur la gouvernance urbaine.....	105
7.2	Le problème central.....	106
7.3	Vision et orientations stratégiques.....	107
8	Tableaux complémentaires	108

Liste des tableaux

Tableau 1: Superficie de l'aire de la Communauté urbaine et villages avoisinants.....	13
Tableau 2: Liste des aires protégées existantes.....	16
Tableau 3: Répartition des superficies par commune selon le type.....	19
Tableau 4: Caractéristiques du climat à Bafoussam.....	22
Tableau 5 : Pourcentage des maladies d'origine hydrique.....	23
Tableau 6: Répartition du bâti par commune et village de Bafoussam.....	29
Tableau 7: Population par milieu de résidence.....	30
Tableau 8: Évolution de la population de Bafoussam suivant les recensements de la population et de l'habitat	30
Tableau 9: Population de Bafoussam en 2005 selon le sexe et par arrondissement.....	31
Tableau 10: Structure de la population de 15 ans et plus selon la situation d'activité dans la région de l'Ouest	31
Tableau 11: Densité brute de population pour la Communauté Urbaine.....	32
Tableau 12: Hypothèses d'accroissement de la population de Bafoussam jusqu'en 2025.....	33
Tableau 13: Nombre de personnes par ménage à Bafoussam	37
Tableau 14: Types de construction pour quelques quartiers caractéristiques (en %).....	37
Tableau 15: Trafic routier sur des sections des routes nationales autour de Bafoussam.....	46
Tableau 16: Etat de la voirie à Bafoussam	49
Tableau 17: Réseau de voirie dans la ville de Bafoussam.....	50
Tableau 18: Diagnostic sommaire des principaux carrefours à Bafoussam	53
Tableau 19: Évolution des enregistrements des transporteurs publics à Bafoussam.....	55
Tableau 20 : Origine de l'énergie électrique distribuée à Bafoussam	55
Tableau 21 : Liste des transformateurs d'énergie électrique à Bafoussam.....	56
Tableau 22 : Liste des stations de reprise et de pompage à Bafoussam	57
Tableau 23 : Réseau de canalisations de transport par type.....	57
Tableau 24: Étendue du réseau de distribution d'eau potable à Bafoussam	57
Tableau 25 : Temps de coupure et déficit de production de janvier à juillet 2009.	59
Tableau 26: Quantité totale des déchets déposés dans les bacs ou milieux naturels	63
Tableau 27: Équipements sanitaires de la ville de Bafoussam	65
Tableau 28: Données sur le district de santé de la Mifi.....	65
Tableau 29: Taux de fréquentation dans les aires de santé	65
Tableau 30: Données statistiques de l'hôpital régional en 2009.....	65
Tableau 31: Données sur l'enseignement maternel	65
Tableau 32: Données sur l'enseignement primaire	65
Tableau 33: Données sur l'enseignement secondaire	66
Tableau 34: Données sur l'enseignement secondaire technique.....	66
Tableau 35: Données sur l'enseignement supérieur.....	66
Tableau 39: Production des principales cultures vivrières dans la province de l'Ouest.....	68
Tableau 40: Production vivrière et superficies cultivées dans la sous-région de Bafoussam	68
Tableau 41: Cultures d'exportation par destinations principales (en t).....	73



Tableau 43: Pourcentage d'investissements nouveaux financés par les fonds propres	76
Tableau 44: Part de fonds alloué par les banques aux investissements nouveaux	76
Tableau 45: Les différents sites touristiques de Bafoussam	79
Tableau 46 : Évolution des recettes.....	88
Tableau 47 : Évolution des dépenses.....	88
Tableau 48 : Évolution des recettes ponctuelles.....	89
Tableau 49 : Évolution des recettes en gestion propre.....	89
Tableau 50 : Évolution des recettes en gestion partagée.....	89
Tableau 51 : Évaluation du niveau de service rendu à la population de la CUB (environ 282 800 hbts en 2010)	90
Tableau 52 : Situation financière de la CUB	90
Tableau 53 : Évolution des recettes.....	91
Tableau 54 : Évolution des dépenses.....	91
Tableau 55 : Évolution des recettes de la Commune de Bafoussam II.....	91
Tableau 56 : Évolution des dépenses.....	92
Tableau 57 : Évolution des recettes.....	92
Tableau 58 : Évolution des recettes en gestion propre.....	92
Tableau 59 : Évolution des recettes en gestion partagée.....	92
Tableau 60 : Évolution des dépenses.....	93
Tableau 61 : Évaluation du niveau de service rendu à la population de la commune de Bafoussam 3 ^{ème} (environ 69 000 hbts en 2010).....	93
Tableau 62 : Capacité financière de la commune	94
Tableau 63: Répartition des effectifs du personnel par niveau de qualification	95
Tableau 64: Répartition des effectifs du personnel par sexe.....	96
Tableau 66: Répartition des effectifs du personnel par sexe et catégorie d'âge.....	97
Tableau 62: Les principaux établissements culturels et collectifs de la ville.....	109
Tableau 37: Liste des églises et mosquées de la ville de Bafoussam	110
Tableau 38: les principaux équipements sportifs et de loisir de la ville.....	111
Tableau 42: Différentes entreprises de région de Bafoussam	112
Tableau 65: Répartition des effectifs du personnel par catégorie d'âge et selon la qualification.....	113
Tableau 67: Inventaires des bâtiments et terrains communaux	114

Liste des schémas

Schéma 1 : Organigramme type de la Commune d'arrondissement	84
Schéma 2 : Organigramme de la Communauté Urbaine de Bafoussam	86
Schéma 3: Problème central de Bafoussam et ses causes	106

Liste des images

Image 1: Occupation de l'espace péri-rural au Nord-est de Bafoussam	27
Image 2: Formes des ilots dans les espaces résidentiels	28
Image 3 : Immeuble les services de la Communauté urbaine	41
Image 4 : Vue du marché A de Bafoussam	42
Image 5 : Scène de marché de rue (Travaux Publics)	43
Image 6 : Savonnerie dans le quartier de Kouogouo	44
Image 7:Vue d'une entrée de la Chefferie Bafoussam	45
Image 8: Infrastructures de l'aéroport de Bamougoum	48
Image 9 : Route urbaine à double voies	50
Image 10 : Image de voirie urbaine à Bafoussam	52
Image 11 : Cours d'un drain naturel obstrué par les constructions	61



Liste des cartes

<i>Carte 1: Bafoussam dans le réseau urbain du Cameroun</i>	10
<i>Carte 2: Bafoussam, capitale régionale de l'Ouest</i>	11
<i>Carte 3: Région métropolitaine de Bafoussam</i>	12
<i>Carte 4: Carte géomorphologique de la région de Bafoussam</i>	14
<i>Carte 5: Carte montrant l'étagement de la ville de Bafoussam</i>	18
<i>Carte 6: Carte des pentes de Bafoussam</i>	19
<i>Carte 7: Réseau hydrographie principal de Bafoussam</i>	21
<i>Carte 8: Réseau routier interurbain autour de Bafoussam</i>	47
<i>Carte 9 : Localisation des arrêts de motos taxis</i>	49
<i>Carte 10 : Hiérarchisation du réseau routier</i>	51
<i>Carte 11: Réseau d'adduction d'eau de Bafoussam</i>	58
<i>Carte 12 : Localisation des industries à Bafoussam</i>	77



Liste des acronymes

AES-SONEL	Société d'électricité (SEM)
CAMTEL	Cameroon Telecommunications (Entreprise publique)
CAMWATER	Cameroon Water Company (Société publique d'investissement)
CDE	Cameroonaise des Eaux (Société de distribution d'eau courante)
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CSI	Centre de Santé Intégré
CUAB	Commune Urbaine d'Arrondissement de Bafoussam
CUB	Communauté Urbaine de Bafoussam
FAI	Fournisseur d'Accès Internet
HYSACAM	Hygiène et Salubrité du Cameroun (Société d'enlèvement des déchets)
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MTN	Mobile Telecommunications Networks
PACDDU	Programme d'Appui au Capacités Décentralisées de Développement Urbain
PDU	Plan Directeur d'Urbanisme
POS	Plan d'Occupation des Sols
SCDP	Société camerounaise des dépôts pétroliers
SIG	Système d'Information Géographique



0 Généralités

Le présent rapport a été rédigé dans le cadre du marché n° 0676/M/MINDUH/CPM/2008, passé après appel d'offres avec le Bureau d'études BREIT Consulting, pour l'élaboration du Plan Directeur d'Urbanisme de la ville de Bafoussam. Il correspond à la réalisation de la deuxième phase du projet, laquelle a pour objectif de produire un diagnostic urbain et fixer les orientations pour le développement futur de la ville.

Le diagnostic urbain de la ville de Bafoussam, présenté dans le présent rapport, résulte de la collecte et de l'analyse des données portant sur le site naturel, le site créé, l'environnement urbain, la démographie et le développement social, l'économie urbaine et les conditions de vie, les capacités institutionnelles.

La ville de Bafoussam a été créée à l'époque de la colonisation française. D'abord poste administratif, l'agglomération, de part sa position, est devenue peu à peu une ville administrative, commerciale et industrielle. Bafoussam est un point de convergence des flux migratoires et économiques de la région de l'Ouest et des régions voisines.

Avec la loi n° 74/23 du 05 décembre 1974 portant organisation communale, elle est érigée en une commune urbaine, puis devient commune à régime spécial en 1996 avec à sa tête un Délégué du Gouvernement nommé par Décret n° 96/031 du 27 février 1996.

Depuis son érection en Communauté Urbaine le 18 juillet 2008, les limites de la ville se confondent avec les limites du département, lequel reprend les limites des trois villages traditionnels de Bafoussam, Baleng et Bamougoum.

Le périmètre de l'étude couvre donc l'ensemble du département de la MIFI, ainsi que la campagne proche, notamment au Nord pour intégrer la zone aéroportuaire.



1 Etendue de l'aire d'étude du PDU de Bafoussam

1.1 Contexte national et régional

1.1.1 Bafoussam dans le réseau urbain national

Avec 239 287 habitants au recensement de 2005, Bafoussam de par sa population est la 4^{ème} ville du Cameroun après Yaoundé, Douala et Bamenda et devant Garoua et Maroua.

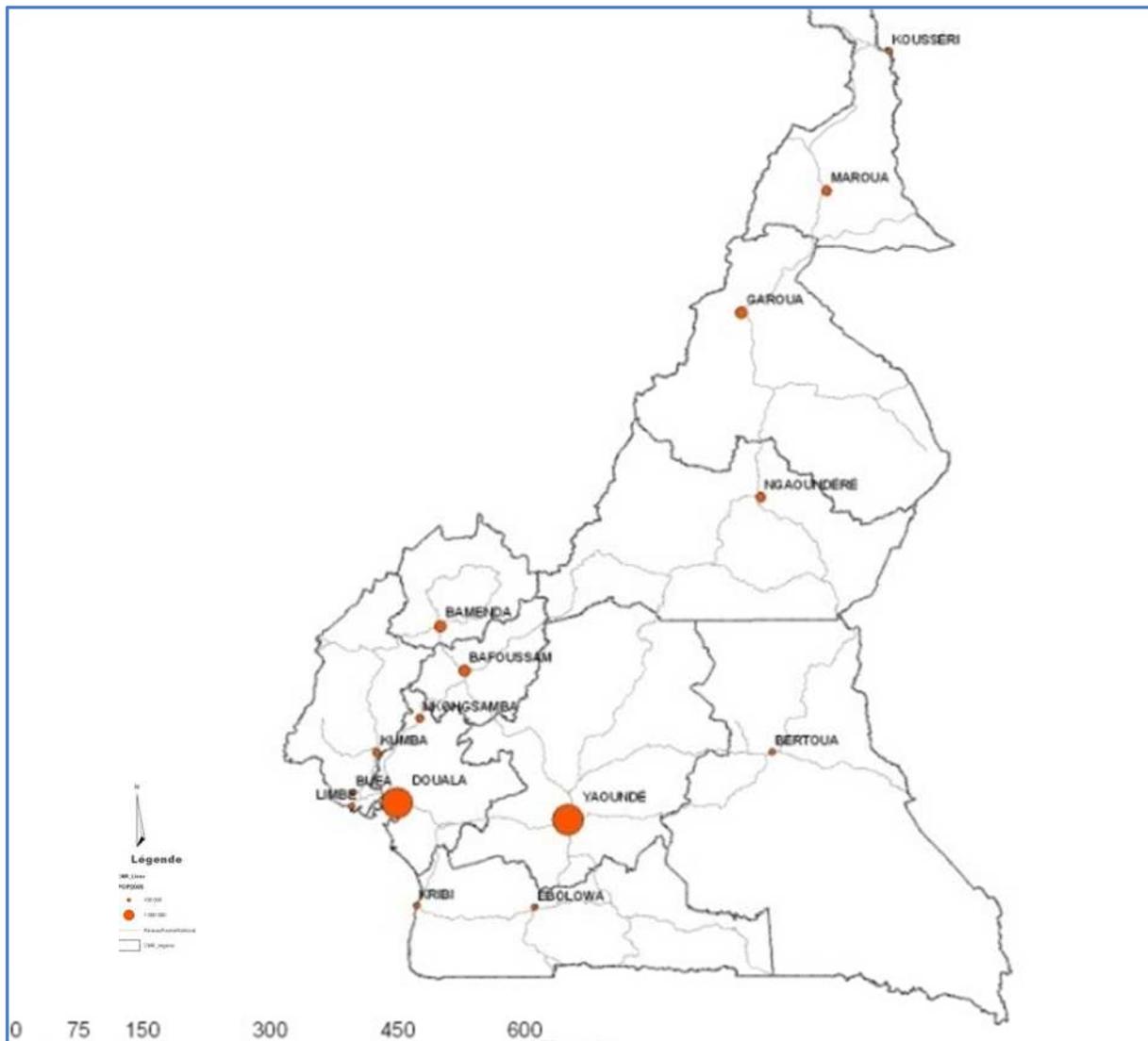
La ville est un carrefour important entre diverses autres régions du pays : le Centre à l'Est, le Nord-Ouest à l'Ouest et l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord au Nord.

Bafoussam tient une place honorable en termes comparatifs avec d'autres villes du pays quant à la fonction marchande. Dans l'ensemble, les fonctions métropolitaines les mieux représentées sont celles relevant de l'administration, du commerce, de l'hôtellerie, de la banque et de la micro finance. En revanche, la ville demeure en retard pour tout ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche. En fait, en dépit d'une présence relativement satisfaisante à l'échelon national de structures de l'enseignement secondaire, l'absence d'une université pèse toujours sur le développement de la ville.

Rang	Villes	Population 2005	Taux de croissance 1987-2005
1-	Douala	1 907 479	4,7
2-	Yaoundé	1 817 524	5,7
3-	Bamenda	269 530	4,9
4-	Bafoussam	239 287	4,1
5-	Garoua	235 996	2,8
6-	Maroua	201 371	2,7



Carte 1: Bafoussam dans le réseau urbain du Cameroun



1.1.2 Bafoussam : capitale régionale de l'Ouest

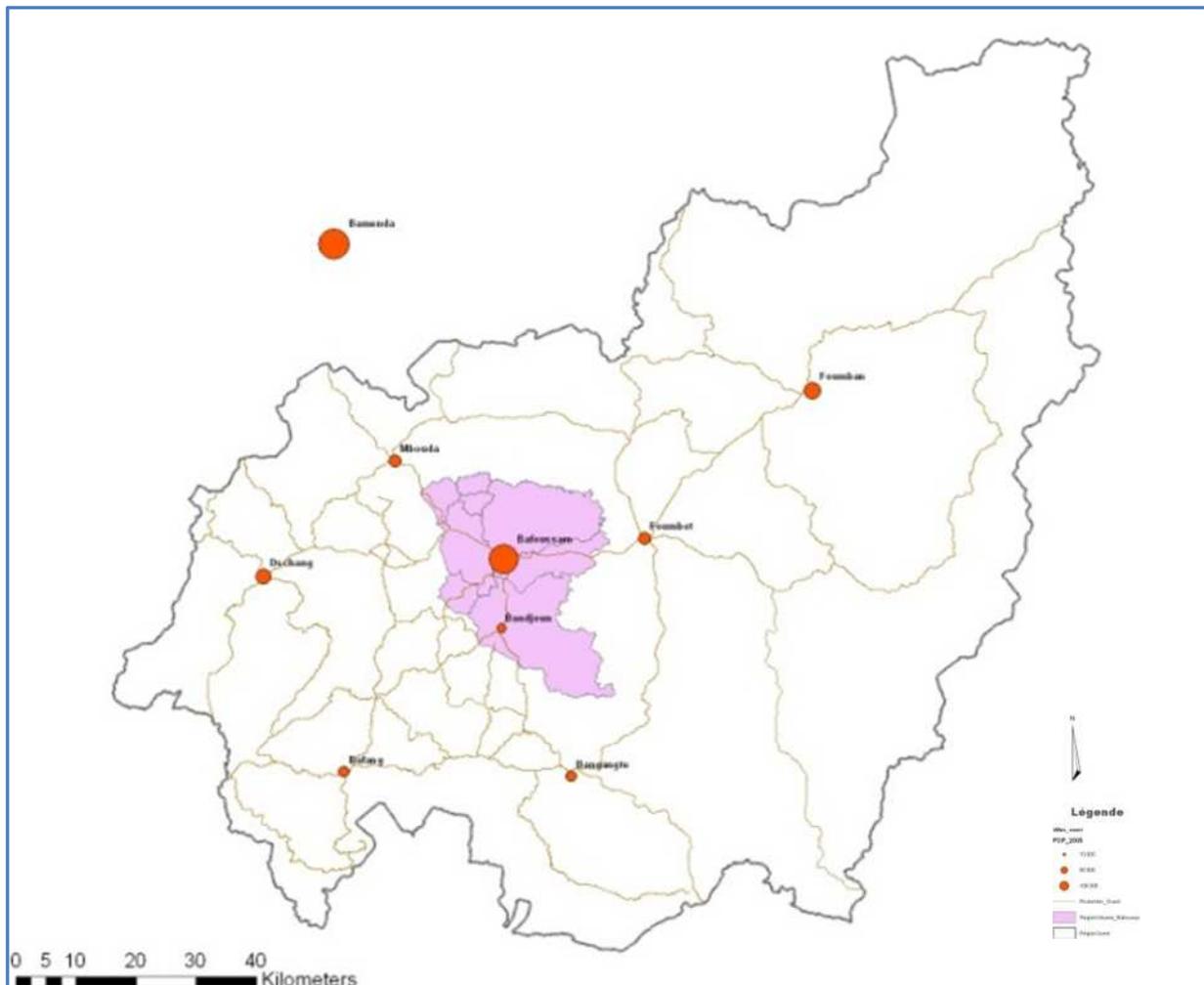
La région de l'Ouest est l'une des plus urbanisées du Cameroun. Elle compte

sept villes de plus de 20 000 habitants qui se côtoient. Aucune de ces villes ne se situe à plus de 70 km de Bafoussam.

Département	Mifi	Noun	Menoua	Bamboutos	Haut-Nkam	Ndé	Koung-Khi	Hauts Plateaux
Villes	Bafoussam	Foumban	Dschang	Mbouda	Bafang	Bangangté	Bandjoun	Bamendjou
Pop.ville	239 287	83 522	63 838	46 071	34 941	28 011	20 354	5 351
Pop.dép	301 456	455 083	285 764	292 410	144 786	94 849	65 021	80 678
% ville	79,4	18,4	22,3	15,8	24,1	29,5	31,3	6,6



Carte 2: Bafoussam, capitale régionale de l'Ouest



Contrairement à plusieurs autres régions du pays où très souvent se dégage nettement une seule métropole, la région de l'Ouest offre une hiérarchie urbaine digne d'intérêt. De fait, Bafoussam n'écrase pas ses voisins outre mesure; au contraire une certaine concurrence de la part des villes voisines tend à fragiliser la position de Bafoussam sur le plan national. Cette réalité si elle se maintenait à moyen terme desservirait l'ensemble des villes de l'Ouest et renforcerait davantage les positions de Yaoundé et Douala.

En revanche, en renforçant les fonctions de Bafoussam comme capitale régionale, on l'aiderait à mieux assumer ce rôle et ceci aurait des retombées po-

sitives sur le réseau des villes de l'Ouest. Ceci d'autant que Bafoussam semble perdre sa vocation, industrielle d'il ya quelques années, au profit de sa vocation agricole grâce aux liens plus étroits avec les campagnes agricoles qui constituent l'un des principaux greniers du Cameroun.

L'érection en Communauté Urbaine de Bafoussam marque une certaine volonté politique de faire de cette ville une véritable métropole régionale. De plus, du fait de ces fonctions induites et de sa position, Bafoussam est appelée à jouer un rôle de pivot au service des départements qui l'entourent.



1.2 Définition de l'aire d'étude

L'aire d'étude comprend la région métropolitaine qui couvre plus que l'aire de la Communauté Urbaine.

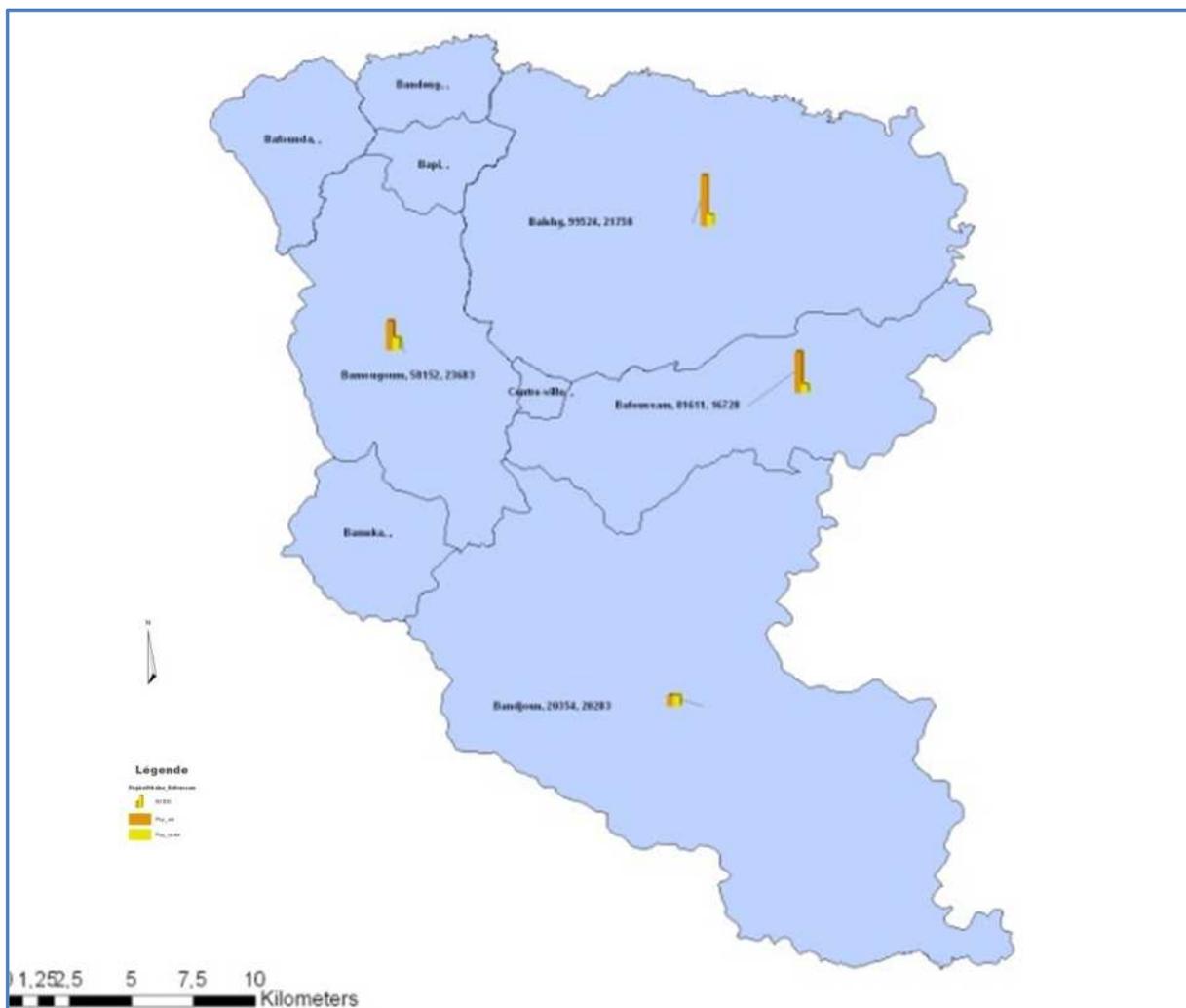
La région métropolitaine est composée des territoires des chefferies traditionnelles (villages) de la Mifi que sont : Bafoussam, Baleng et Bamougoum, puis d'une partie des territoires des zones rurales attenantes à ces villages. Il s'agit des villages Bapi, Bandeng et Bameka et enfin de la conurbation Bafoussam-Bandjoun. Cette dernière offre un es-

pace relativement dense et continu sur une vingtaine de kilomètres pour former une unité urbaine de plus de 300 000 habitants à ce jour. Ce qui en fait un pôle urbain d'importance.

Quant à l'aire spécifique de la Communauté Urbaine, elle est constituée des 03 communes d'arrondissement que sont :

- Bafoussam 1^{er} : Bafoussam
- Bafoussam 2^{ème} : Baleng
- Bafoussam 3^{ème} : Bamougoum

Carte 3: Région métropolitaine de Bafoussam





Les superficies des différentes aires d'études sont données dans le tableau suivant:

Tableau 1: Superficie de l'aire de la Communauté urbaine et villages avoisinants

Commune/village	en hectares	en %
Bafoussam	7 363	18%
Baleng	20 823	51%
Bamougoum	9 250	23%
Bandeng	1 662	4%
Bapi	1 386	3%
Centre-ville	351	1%
Total général	40 835	100%

2 Caractéristiques physiques, spatiales et environnementales

2.1 Caractéristiques physiques de la région Bafoussam

2.1.1 Localisation

La ville de Bafoussam est située dans la région de l'Ouest Cameroun, dont elle constitue le chef-lieu. Les coordonnées géographiques au centre du carrefour de l'Hôtel de ville sont les suivantes :

X= 657272,5 soit 10, 4197° Longitude Est

Y= 604971,6 soit 05, 4715° Latitude Nord

2.1.2 Géophysique et géomorphologie

La ville de Bafoussam appartient à l'ensemble structural du plateau bami-léké caractérisé par un matériel parental qui a été plusieurs fois métamorphisé et granitisé ainsi que par la complexité de son évolution géomorphologique. Depuis au moins le Précambrien, les reliefs formés au cours des orogènes successives ont été livrés aux agents météoriques qui les ont usés en surface. Par la suite, les différentes phases de tectogénèse, surtout celles du Secondaire et du Tertiaire ont débité le socle, reprenant

très souvent les anciennes directions Précambriennes.

La géomorphologie actuelle est largement contrôlée par deux évolutions successives :

- le gondollement et le débit en panneaux étagés pendant les périodes de diastrophisme qui ont émaillé le Tertiaire. Les petites secousses sismiques enregistrées de nos jours sont les contrecoups des mouvements anciens qui ont déformé et basculé le socle dont les blocs se réajustent de temps en temps les uns par rapport aux autres. La grande déchirure qui contrôle la dorsale camerounaise donne chaque jour davantage des signes de structure en pleine vitalité. L'activité du Mont Cameroun et des lacs situés au nord de Bafoussam le démontrent à suffisance (Mounoum, Nyos).
- Les coulées volcaniques de types basaltiques du système des Bamboutos probablement d'âge Miocène (16MA-5,3MA) qui ont recouvert l'ensemble le socle soulevé et faillé. Cette phase de comblement a contribué à recouvrir d'anciennes directions structurales qui ne sont perceptibles de nos jours que sur certains horsts bien isolés. Mais l'usure par l'érosion reprend les différents blocs en fonction des facilités offertes par les fractures de toutes les tailles.

L'histoire géologique de l'unité structurale à laquelle appartient la ville de Bafoussam est mouvementée. L'érosion qui sculpte les formes actuelles du relief a été précédée par un volcanisme généralisé de type fissural dans la région et du Bamboutos en particulier. Les produits de ce volcanisme ont masqué la morphologie du paysage mise en place

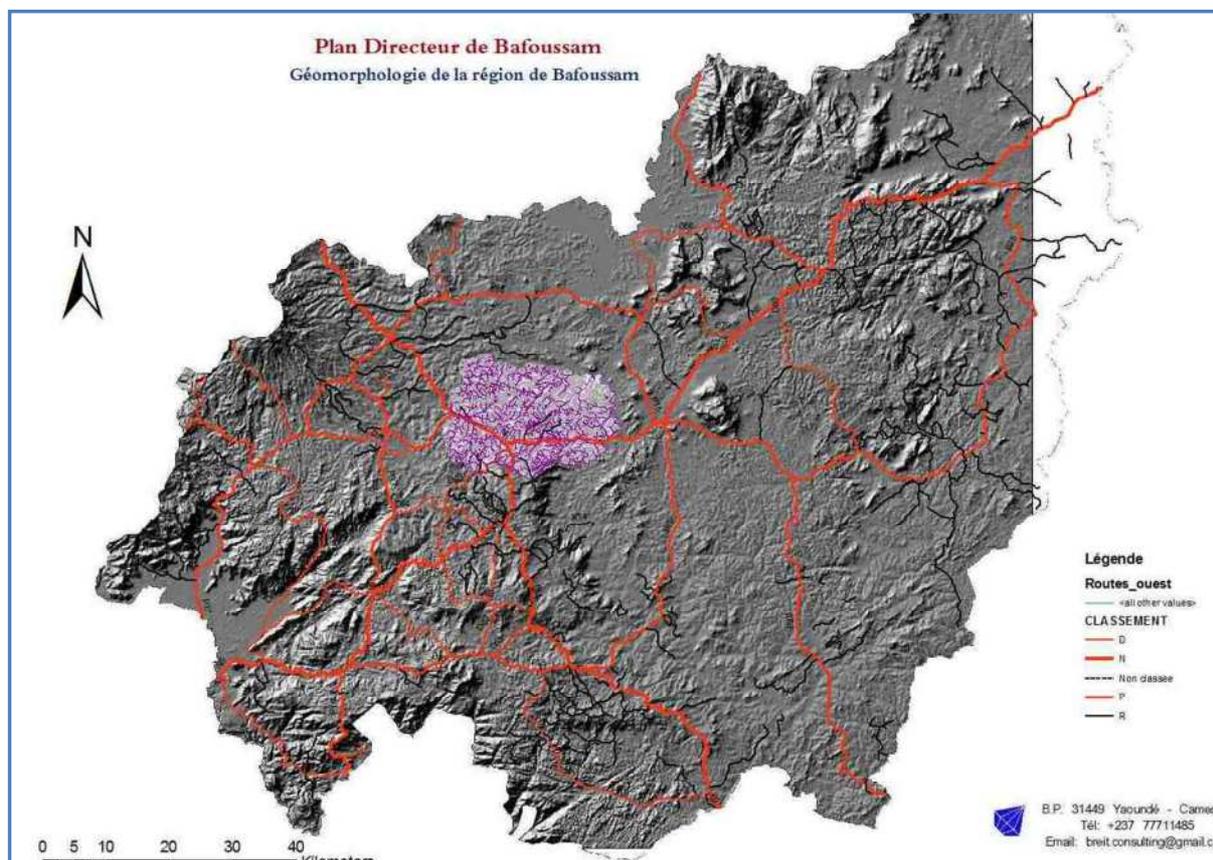


par un évènement antérieur d'orogénèse : la tectonique cassante.

La structure du site fait donc apparaître un substratum constitué de granite non encore altéré, surplombé de basaltes aphyriques à olivine et d'une couche d'altérite dont les épaisseurs sont va-

Carte 4: Carte géomorphologique de la région de Bafoussam

riables en fonction de la pente et de l'action de l'érosion. Ce dispositif structural fait du site de Bafoussam un ensemble cohérent à très grande portance. Ce qui lui permet de supporter la mise place de structures pondéreuses.



2.1.3 Géologie et pédologie

Dans la région de Bafoussam l'on rencontre trois grands groupes de sols :

- les sols bruns sur roches basaltiques,
- les sols jeunes
- les terres noires sur cendres volcaniques.

1 Les sols bruns sur roches basaltiques

Ces sols appartiennent à plusieurs classes (Alfisol, inceptisol–Lixisol, luvisol) Ils sont plus riches que des sols rouges avec lesquels ils forment des associations autour de Bafoussam, dans

les zones de Baleng, Bapi, Bamougoum, Bansa, Baleveng, Balessing.

Ce sont des sols de bonne valeur agricole possédant un stock considérable de matière organique qui atténue l'effet de la texture argileuse. Leurs propriétés chimiques sont assez équilibrées. Ces sols répondent bien aux cultures vivrières, au maraîchage et à la culture du caféier arabica, et offrent de bons rendements agricoles.

Les teneurs en fer et en aluminium peuvent influencer la nutrition phosphatée. Par ailleurs les fortes teneurs en matières organiques sont susceptibles d'induire des carences en cuivre et en zinc.



2 Les sols jeunes de Bafoussam

Ce sont des sols peu profonds appelés lithosoliques et dérivés du basalte. Ces sols sont généralement de l'ordre des entisols ou des Inceptisols et devraient être bien pourvus en éléments nutritifs. Mais ils sont situés dans des zones à forte densité de population, d'où leur utilisation très intensive qui a conduit à leur appauvrissement actuel. L'utilisation de ces sols à des fins agricoles nécessite donc généralement l'apport de pratiquement tous les éléments nutritifs.

3 Les terres noires sur cendres volcaniques

Ces terres ont une très bonne valeur agricole, grâce à leurs excellentes propriétés chimiques, mais il faut accorder une attention particulière aux carences en oligo-éléments, en particulier le cuivre et le zinc. On les retrouve à Baleng et à Bapi où elles sont utilisées pour la culture de divers produits dont la pomme de terre, la carotte, le chou, la betterave, l'oignon, le poireau, le poivron.

Dans les zones inondables des vallées à raphias, l'accumulation des particules arrachées aux hauts reliefs par l'érosion et la présence de l'eau ont mis en place une catégorie de sols hydromorphes. Ce sont des sols plus sombres, peu aérés et régulièrement valeur pour les cultures maraîchères.

2.1.4 Végétation et faune

La ville de Bafoussam appartient au vaste ensemble des grassfields caractérisé par une végétation à dominance de savane. La végétation ici est le domaine de la savane herbeuse à *Pennisetum Purperum et Impérata Cylindrica*. Les vallées drainées sont pour la plupart le domaine des galeries forestières et des

raphiales conservées ou plantées par la population qui en tire les matériaux de construction, du bois de chauffage et du vin de raphia. Il existe des forêts plantées. La plus importante est la forêt sacrée de la chefferie Bafoussam qui vient rompre la continuité du paysage urbain caractérisé par un habitat dense.

L'habitat est accompagné par la plantation de plusieurs espèces d'arbres qui modifient la végétation originelle de savane.

Dans la zone administrative, les routes sont bordées d'arbres ombrageux qui donnent plutôt l'impression d'un paysage forestier ; les zones d'habitations sont caractérisées par la présence d'arbres fruitiers (manguiers, avocatiers, safoutiers, goyaviers), ornementaux ou ombrageux.

2.1.5 La couverture naturelle du sol

On peut distinguer dans la région de Bafoussam cinq types de couvertures du sol: la zone urbanisée, les espaces ruraux, les forêts, les plans d'eau, les zones hydromorphes, les terres agricoles et les espaces spéciaux.

Le tableau ci-après fournit la répartition des différentes catégories de couvertures.

	1	2	3	4	5	6	8	
Zone urbanisée								
Espace rural								
Forêts								
Plan d'eau								
Zones hydromorphes								
Terres agricoles								
Spécial								
Total général								
	3 898	21 339	6 734	96	2 927	8 236	361	43 591
	8,9 %	49,0 %	15,4 %	0,2 %	6,7 %	18,9 %	0,8 %	100,0 %

Ainsi sur une superficie totale de 43591 hectares, la zone urbanisée couvre seulement 9% environ (3898 hectares). Les



spécificités de chaque type de couverture du sol sont indiquées ainsi qu'il suit.

i La zone urbanisée

Située au croisement des routes nationales 6 et 4, la zone urbanisée tend à se développer de manière concentrique autour de ce croisement. Les difficultés du relief tendent à faire étirer la ville le long des routes nationales, jusqu'à former une **vrai** conurbation avec Bandjoun.

ii L'espace rural

L'espace rural est défini comme toute forme d'occupation dispersée où cohabitent des activités de logement et d'agriculture. Les exploitations se font sur les propriétés coutumières. En raison de la forte densité de population dans la région, seuls les obstacles naturels limitent l'extension de cet espace rural.

iii Les forêts

Deux types de forêts sont rencontrés à Bafoussam: les forêts naturelles, que l'on retrouve surtout sur les collines et les forêts sacrées (sortes de bois conservées à l'intérieur des chefferies traditionnelles.

Les forêts naturelles offrent un paysage des alentours, fait de collines vertes aux pentes souvent abruptes et rocailleuses avec des superpositions de pierres tenant dans un équilibre plutôt spectaculaire suscitant l'admiration et l'étonnement de la part du visiteur.

Bien qu'elles ne soient pas nettement parquées, des réserves forestières existent aux alentours de Bafoussam comme le montre le tableau qui suit:

Tableau 2: Liste des aires protégées existantes

Nom	Superficie (ha)	Statut UICN	Type d'AP	Caractéristiques
Bafoussam	144	03/390 du 07/04/94	Réserve forestière	Forêt, végétation herbeuse
Baleng	309	59 du 01/03/1934	Réserve forestière	Forêt, végétation herbeuse
Bamougoum	40	04 du 08/02/1937	Réserve forestière	Forêt, végétation herbeuse

Source : Rapport annuel de la Délégation Provinciale des Forêts – Ouest – 2005

Les espaces naturels à l'intérieur de la ville de Bafoussam se résument aux trois forêts sacrées de Bafoussam 1,2 et 3. Leur état de conservation n'est pas connu d'autant plus que seuls les initiés y pénètrent et rien n'en transparaît.

iv Les plans d'eau (photos)

Les deux plans d'eau sont des lacs de cratères sur les monts Baleng. Ces lacs constituent une attraction touristique, mais qui est peu exploitée.

En marge des plans d'eau, les rivières qui bordent la ville constituent une particularité et un potentiel important. L'on citerait ainsi le Noun et la Mifi sont principal affluent et la Metchié, principale affluent de la Mifi.

A 5 kms sur la route Bafoussam – Mbouda dans l'arrondissement de Penka Michel se trouvent les chutes de la Metchie. Ces chutes qui présentent un intérêt national ont une hauteur de 50m sur une table basaltique. L'accès se fait par des escaliers à partir de la route.



v Les zones hydromorphes

Les zones hydromorphes se retrouvent dans les vallées: on trouve des vallées basses et des vallées sommitales. Les vallées sont le siège de la plupart des sources et des lits des cours d'eau. Plus près de la ville, trois grandes zones hydromorphes basses couvrent la ville de Bafoussam :

- à la sortie nord de la ville (Bamougoum),
- à l'ouest entre Nkong So'o et la ville actuelle de Bafoussam.
- le long des cours aval de la Metchie jusqu'à sa confluence avec le Noun.

2.1.6 Relief et hydrographie

i Le relief

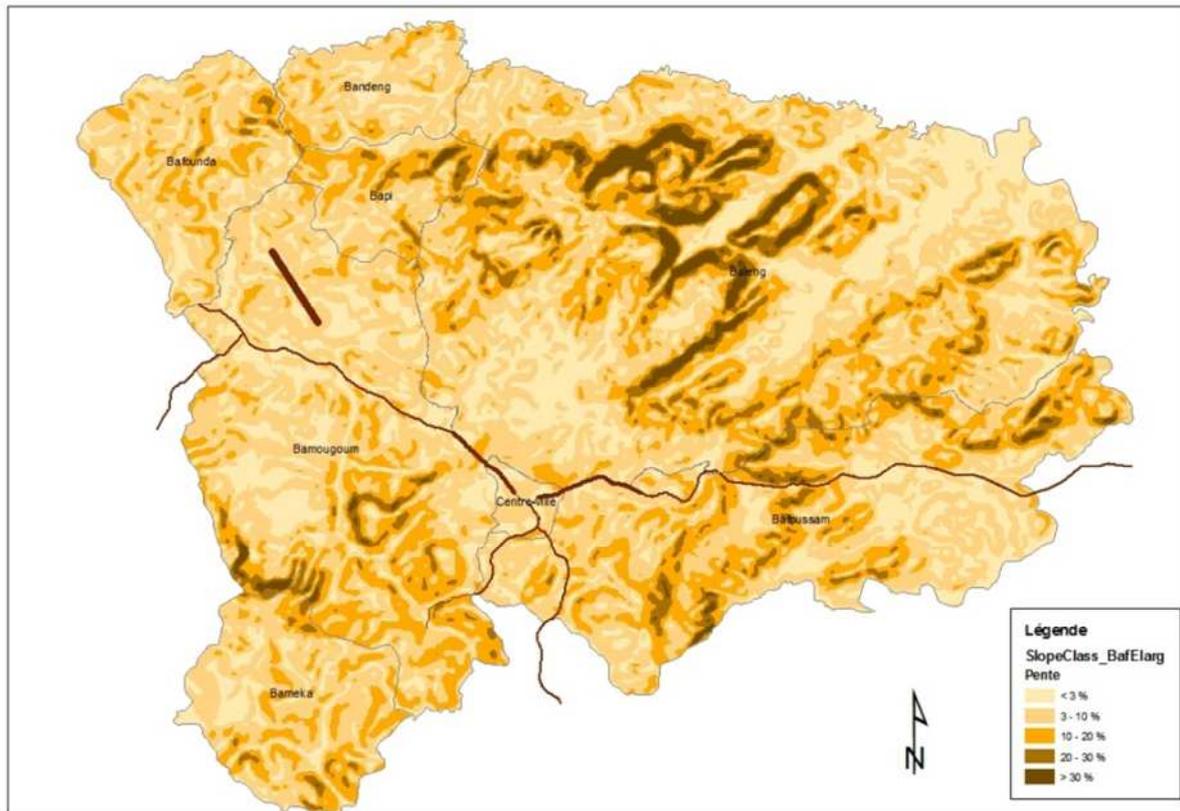
La ville de Bafoussam est située sur une région de hauts plateaux à une altitude variant de 1000 à 1600m. Une vue d'ensemble de la topographie de la ville permet de retenir trois niveaux d'étagement (voir carte du relief).

- Le niveau 900 à 1100 m correspond à peu près à l'altitude à laquelle coule le Noun et son affluent la Mifi. Il est **esl** formée d'un croissant de terres suivant la plaine du Noun et est bordée par les hauts reliefs de la ville.

- Le niveau intermédiaire, 1100 à 1300m, constitue le siège principal de la ville, surtout vers le Nord. C'est le premier palier. Les cours d'eau y ont incisé des vallées étroites. Les versants dont les pentes augmentent du sommet vers le bas (Kouogouo, Bamendzi, Tougang) sont également convexes. Au Nord de Tougang par contre, les interfluves sont plus émoussés et les pentes plus faibles. Les formes de relief sont assez régulières et les cours d'eau découpent le plateau en longs interfluves. Les vallées sont de plus en plus larges et peuvent dépasser 50m. Par endroits, les interfluves sont surbaissés et se différencient à peine des larges vallées à fond plat qui hébergent les zones inondables dans la partie Nord. Dans la partie centrale, l'érosion des deux bassins versants combinés, a sculpté une sorte de dorsale médiane que la route nationale N°6 (Bafoussam-Mbouda) suit fidèlement ;
- Le niveau 1400 à 1500 occupe la moitié sud et est incliné vers le Sud-ouest. Le relief est tout aussi varié ; il relève de profondes trouées pratiquées dans les collines par les cours d'eaux et leurs affluents. Le site a été découpé par de profondes incisions qui donnent à la ville une topographie heurtée.



Carte 6: Carte des pentes de Bafoussam



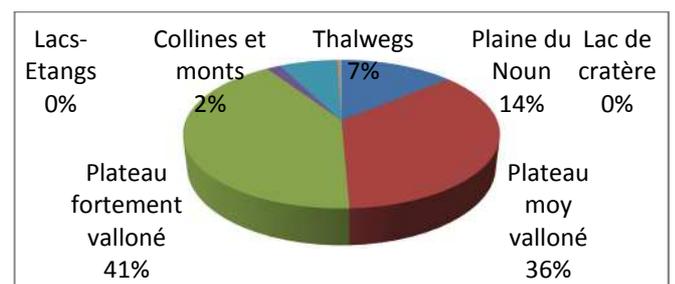
La disponibilité de terrains de pente moyenne diffère selon les communes ainsi que le montre le tableau ci-après:

Tableau 3: Répartition des superficies par commune selon le type

Commune/village	Plaine du Noun	Plateau moy val	Plateau très val	Collines et monts	Thalwegs	Lac de cratère	Ensemble
Bafoussam	768	2 397	3 619	0	580	0	7 363
Baleng	3 619	5 219	6 886	444	56	96	20 823
Bamougoum	0	3 605	3 157	115	134	0	9 250
Bandeng	554	1 048	0	0	6	0	1 662
Bapi	0	0	1 044	34	0	0	1 386
Centre-ville	0	348	0	0	0	0	351

Ainsi, c'est Baleng, suivie de Bamougoum qui offrent la plus grande capacité d'accueil. La capacité de Bafoussam est presque entièrement saturée.

Graphique 1 : Répartition des terrains selon la morphologie





ii Hydrographie et hydrologie

▪ Les cours d'eau

L'hydrographie de Bafoussam est comprise dans le bassin versant du fleuve Noun qui coulant d'Ouest en Est, puis du Nord au Sud en forme les limites Nord et Est de la Mifi.

La région de Bafoussam est caractérisée par une multitude de petits cours d'eau à mailles confuses et écoulement permanent avec une grande variation des débits aux différentes saisons. Dans le sens Ouest-Est de la ville, la densité du réseau hydrographique est telle que l'on rencontre un cours d'eau pratiquement tous les km.

En raison de la configuration du relief, ces cours d'eau se répartissent en trois principaux bassins versants dont les lignes de partage des eaux sont portées par les principales routes.

- Le premier bassin versant occupe la rive droite de la Metchie au-delà des collines de Baleng, sur toute la partie Nord de la ville. Les cours d'eau sont orientés du Sud vers le Nord- Est. Ils ne forment pas un vaste bassin versant, mais une multitude de petits bassins avec des tracés brisés qui décrivent par endroits des méandres de plateau à commande structurale. Les vallées s'ouvrent largement à l'approche de la Metchie et peuvent atteindre les 200m de large. La topographie moins heurtée dans cette partie Nord favorise la constitution de zones marécageuses.
- Le deuxième bassin versant occupe le secteur Ouest et Sud-ouest et est marqué par deux affluents de la Metchié coulant de l'Est vers l'Ouest à partir du cœur de la ville actuelle et se rejoignant au Nord-ouest de la ville. La route nationale

N°6 constitue la ligne de crête de leurs bassins versants. Dans la partie sud où le relief est très marqué et élevé, les cours d'eau sont contraints de couler dans des vallées très étroites.

- Le troisième bassin versant occupe le secteur Est. Il est formé par la rive droite du Noun coulant du Nord vers le Sud. Les cours d'eau, de faible longueur, sont orientés de l'Ouest à l'Est, suivant ainsi le cours du Noun. Le réseau qui est très dense est aussi logé dans des vallées étroites.

La plupart des cours d'eau qui drainent Bafoussam prennent leur source à l'intérieur de la ville. Dans cet environnement fortement humanisé, les eaux sont polluées dès leur origine (lessive, vaisselle, baignade, vide ordures, etc.) et la charge polluante s'accroît avec la densification de l'habitat et des activités humaines.

Les cours d'eaux sont inégalement répartis sur les trois arrondissements de Bafoussam :

- Bafoussam 1 :
 - Kalao qui traverse Famla1 et Famla2,
 - Tamte Kie à Bamendzi 1,
 - Vavac et Medjan à Bamendzi 2,
 - Kalo à Djemoun et Bamendzi ville B,
 - Dagne et Wembe Souop qui prennent leur source à Bamendzi 1 constituent en saison sèche des sources d'eau de consommation et de lieu de lavage du linge.
 - Kieutaboubda prend sa source vers l'hôpital et serpente Banengo ville A et Banengo ville C
 - Kieu Takwe constitue la limite de Bamengo village 1 et 2
- Bafoussam 2 :



- Mangang prend sa source vers le marché A et traverse Djeleng 1 et 2, Tougang ville et village
- Meta prend sa source au marché des chèvres pour rejoindre Mangang
- Bafoussam 3 :
 - Un cours d'eau qui prend sa source vers la prison centrale
 - **Les étendues d'eau**

On recense un certain nombre de lacs et chutes dans la région de Bafoussam :

- Lac Doupé à Baleng est un site géré ;
- Lac Ghanka à Baleng ; lac de cratère (proche de la réserve de Baleng) qui dispose d'un refuge et des escaliers pour y accéder ;

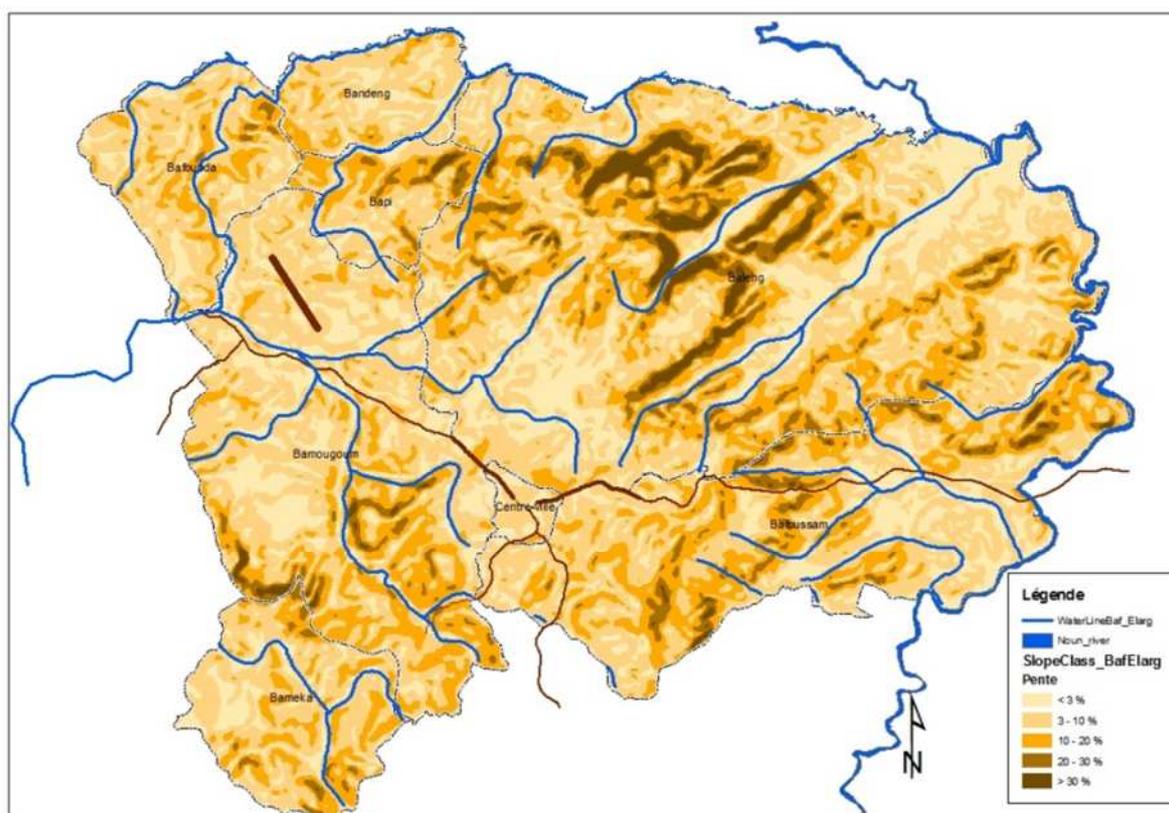
Carte 7: Réseau hydrographie principal de Bafoussam

- Lac Takouche à Baleng : lac de cratère.

▪ Les régimes des cours d'eau

Les cours d'eau ont tous un régime régulier, résultat de la pluviométrie élevée qui permet d'alimenter régulièrement les nappes aquifères. Même à l'étiage, ces cours d'eau gardent toujours un filet d'eau.

Les crues sont importantes dans les bas-fonds larges où l'on observe des zones marécageuses. Ceci est particulièrement vrai au Nord du département le long de la Metchié (au-delà des collines Baleng), à Bamougoum à la sortie Nord de la ville (derrière le Lycée).





2.1.7 Climat

La ville de Bafoussam est située en zone subéquatoriale dont la caractéristique climatique de base est l'existence de quatre saisons différenciées : deux saisons sèches et deux saisons humides. L'influence du relief (1 450m d'altitude) et de la mousson en provenance du Golf de Guinée et orienté SO-NE ont transformé ce climat en un type pseudo tropical à deux saisons : une saison sèche de novembre à mars et une grande saison de pluie d'avril à octobre.

i Pluviométrie

Les pluies sont relativement abondantes, 1 800mm de pluies tombent en moyenne par an avec 110 à 130 jours de pluies. Cette région connaît une grande fréquence de pluies nocturnes peu violentes par rapport à celle de Dschang sur la bordure méridionale du plateau de l'Ouest Cameroun. Les pluies s'étalent de la fin du mois de mars jusqu'au début du mois d'octobre et les fortes pluies s'enregistrent aux mois de juillet, août et septembre qui sont également les mois les plus frais de l'année.

ii Température

Les températures sont douces en général. Les variations annuelles de température se situent en général entre 18°C et 23°C avec des maxima absolus de 21°C (mars) et les minima absolus autour de 9°C (juillet). La moyenne tourne généralement autour de 20°C.

iii c. Humidité relative

L'hydrométrie présente un taux d'humidité relative annuelle de 73% en moyenne générale avec un maximum en août-septembre de l'ordre de 88%.

La région est caractérisée par l'apparition fréquente des rosées et brouillards matinaux en saison sèche accompagnés de froid intense et une baisse générale de la visibilité. En saison des pluies, cette fraîcheur s'intensifie en

même temps que la nébulosité élevée qui occupe une partie de la journée.

Le tableau qui suit résume les éléments du climat de la ville de Bafoussam

Tableau 4: Caractéristiques du climat à Bafoussam

Pluviométrie (mm)	Nbre de jours de pluie/an	Humidité relative	Altitude (m)	Moyenne annuelle de température (C°)	Ecart entre les moyennes mensuelles
1 800	110 - 130	72	1 450	20,2	2,5

Source : Délégué Départemental de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la Mifi – Mai 2008

2.1.8 Les ressources naturelles

Les principales ressources naturelles de la région de Bafoussam sont l'eau, les sols, les mines.

i L'eau

L'eau est abondante en raison de la pluviométrie élevée. Les eaux de pluies alimentent les aquifères ou ruissèlent pour nourrir le débit des cours d'eau. Les débits de ces cours d'eau sont assez élevés, notamment le débit important de la Metchie, qui a permis de réaliser le captage qui sert à l'alimentation en eau de la ville. Dans les zones où le réseau d'eau potable n'existe pas, la proximité des aquifères permet de creuser des puits pour l'alimentation des populations.

L'abondance des pluies est aussi une chance pour le développement de l'activité agricole qui a fait la richesse de la région de Bafoussam.

ii Les sols

La nature des sols est une chance pour la région. La pédologie faite de sols organiques riches a favorisé l'érection de



la région de Bafoussam en grenier du Cameroun, et même de la sous- région Afrique centrale. Les sols constituent la principale richesse de la région.

iii Les mines et carrières

Il n'est pas reconnu de ressources du sous- sol pour la région de Bafoussam. Toutefois, la nature basaltique des roches superficielles en fait une ressource pour la réalisation des constructions de bâtiments et ouvrages de toutes sortes.

Plusieurs carrières de sable et de pierres sont ouvertes ici et là : carrières de Kamkop 3 et 5, carrière de latérite de Kamkop 1.

2.2 Qualité de l'environnement et risques environnementaux

2.2.1 Qualité de l'environnement *i Qualité de l'air (photos)*

Aucune étude sur la qualité de l'air n'est connue au moment de l'étude. Un constat cependant est fait : la pollution principale de l'air provient de l'élévation des poussières du fait du mauvais état des routes. La poussière est partout du centre-ville aux quartiers les plus éloignés et recouvre les toits des habitations.

A la poussière des rues se superposent dans certains quartiers les poussières générées par des activités artisanales, telles que les menuiseries. Au quartier Djeleng 1, la forte concentration d'artisans menuisiers et agroalimentaires (fabrication de la provende) crée un environnement extrêmement poussiéreux d'autant plus que les activités se déroulent quasiment sur la chaussée. On y est obligé de se protéger le nez de la sciure de bois et des fines particules de maïs tout le long de la route.

ii Qualité des eaux superficielles

Les eaux superficielles empruntent des cours d'eau et canaux de drainage naturels sculptés dans les vallées. C'est un réseau dense qui suit la configuration du relief. Les caniveaux sous chaussées qui collectent les eaux de ruissellement et des parcelles alimentent les canaux naturels charriant avec elles les déchets non enlevés et les particules de sols dues au lessivage des routes. Ces eaux superficielles présentent en général une charge polluante élevée et leur déversement dans le cours aval de la Mifi constitue un risque majeur de pollutions des sources d'eau de boisson (puits, rivières) en même temps que les sources d'eau brute pour l'irrigation.

Ainsi la Délégation départementale de l'Environnement attribue- t- elle la prévalence des maladies hydriques à une eau de mauvaise qualité.

Tableau 5 : Pourcentage des maladies d'origine hydrique

Maladies	% des ménages atteints
Fièvre typhoïde	14
Dysenterie	8
Amibes	18
TOTAL	40

Source : Délégation départementale de l'Environnement et de Protection de la Nature

C'est dans ce contexte que se pose également le problème de la décharge HY-SACAM de Banéfo, décharge non contrôlée qui déverse les lexivias dans un affluent direct du Noun. La localisation de cette décharge ne semble pas appropriée, d'autant plus qu'aucune étude d'impact environnemental n'aurait été effectuée avant son implantation.

De même, bien que des mesures précises n'aient pas été effectuées, l'on soupçonne la pollution des eaux captées au niveau de la Metchie de porter une charge polluante chimique en raison de l'utilisation intensive des engrais et pes-



ticides dans l'agriculture. Ainsi se pose la problématique de la création d'une zone de protection du captage exempte de l'utilisation de ces intrants chimiques pour l'agriculture.

iii Eaux usées

Les eaux usées ont pour origine : les effluents des ménages, les déchets liquides du marché à bétail de Tougang, les effluents de la prison centrale, les déchets industriels liquides.

Les eaux usées de Bafoussam ne font l'objet d'aucun traitement et sont généralement rejetées dans les cours d'eau. L'essentiel des ménages dirigent leurs eaux usées sur la route et les quelques-uns qui ont recours à des fosses septiques ne les construisent pas selon les normes qui permettent une épuration normale des eaux usées.. Généralement peu étanches, les exfiltrations sont sources de pollution des nappes. Les vidanges des fosses sont déversées directement dans les cours d'eau, et notamment dans le fleuve Noun qui constitue l'exutoire de la communauté urbaine de Bafoussam ainsi que de l'entreprise Kinmou et fils.

iv Déchets solides

La production des ordures ménagères et assimilées se situe entre 150 et 180 T/j pour 250 000 habitants environ. Un contrat de service permet à la société HY-SACAM d'enlever les déchets dans la ville de Bafoussam. Mais ce service ne couvre pas la totalité de la ville à cause du mauvais état des voies d'accès et se concentre uniquement dans le centre-ville.

Malgré la présence de quelques bacs à ordures, les déchets sont parfois jetés à même le sol. Les déchets solides ont donc deux statuts à Bafoussam : ceux qui ne sont pas enlevés et qui sont enfouis dans les parcelles ou sont charriés par les eaux de ruissellement ; ceux qui sont enlevés et qui sont mis en dé-

pôt à la décharge située à Banéfo non loin du pont du Noun.

Le choix de la localisation de cette décharge pose certaines questions au regard des nuisances environnementales dont elle est la cause : (i) située sur un flanc de colline abrupte, elle est pour les populations riveraines à l'origine de nuisances telles que les éboulements, nuisances olfactives (odeurs de putréfaction et de méthane qui s'y dégagent), (ii) elle est source de contamination directe des eaux superficielles et souterraines par les lixivias et de pollution directe du Noun, car située sur un des affluents. La localisation de la décharge de Banéfo est donc non conforme et il y aurait lieu de trouver un autre lieu de décharge. Cependant, aucune commune n'offre de terrain pour la construction d'une décharge. Un site a été trouvé en partage avec le Noun. La décharge de Banéfo serait à viabiliser.

Les déchets hospitaliers sont incinérés à l'air libre. Ce qui constitue une non-conformité réglementaire.

Quelques agro industries ont été répertoriées à l'intérieur de la ville de Bafoussam : la Société de Provende du Cameroun (SPC) ; les Brasseries du Cameroun ; l'UCCAO qui transforme le café et d'autres unités productrices qui ne s'enregistrent pas.

Pour trois entreprises, une analyse sur les ressources naturelles utilisées, les effluents et déchets rejetés ainsi que leur impact général sur le voisinage et l'environnement a été effectuée.

1- Entreprise : SPC

- Rejet dans l'air : Poudre de maïs
- Utilisation de l'eau : Pas d'utilisation d'eau dans le processus
- Rejet effluents : Pas de rejet d'effluents
- Déchets solides : Déchets organiques



- Nuisances sonores : Bruits de machines
- Impacts : Audit environnemental en cours

2- Entreprise : Brasseries du Cameroun

- Rejet dans l'air : Fumées dues à la combustion du fuel
- Utilisation de l'eau : Un forage
- Rejet effluents : Eaux usées déversées dans un cours d'eau où se trouvait un étang piscicole (eaux vannes, boues chargées de matières organiques, eaux de lavage des cuves, boues de diatomées, eaux de lavage des filtres, eau soroterie)
- Déchets solides : Pneus usés, ferraille, produits chimiques et matières dangereuses (soude caustique, acide et détergents), cartons, capsules, étiquettes, drèche
- Nuisances sonores : Bruits des machines et chaînes d'embouteillages ; compresseur d'air comprimé ; groupes électrogènes
- Impacts : Pollution des eaux de surfaces, Pollution sonore pollution aérienne, Audit environnemental réalisé en 2008 Le PGE donne à l'entreprise 5 ans pour se conformer !!!

3- Entreprise : UCCAO

- Rejet dans l'air :
- Utilisation de l'eau : Un forage
- Rejet effluents : Eau de lavage du café
- Déchets solides : Les escaches de café peuvent être utilisés comme engrais dans les champs
- Nuisances sonores : Bruits de machines
- Impacts : Impact faible

Une quatrième structure contactée : le CEPAB, n'a pas fourni des informations sur son impact sur l'environnement.

2.2.2 Risques naturels et effets du changement climatique

i Les risques sismiques liés à la géophysique du site

La région à laquelle appartient la ville de Bafoussam est caractérisée par un faisceau de failles globalement d'orientation O-NE. Certaines failles secondaires viennent couper de façon perpendiculaire ces grandes directions structurales. Ce réseau maillé de faille fait dire que la localité de Bafoussam est située sur un « *champ de faille* », même si ce dernier n'est perceptible que par endroits à cause du comblement partiel du relief faillé par les produits volcaniques postérieurs à la tectonique cassante. Cette réalité montre que la localité de Bafoussam n'est pas à l'abri de secousses sismiques dont l'origine pourrait être le réajustement de certains blocs ou un phénomène volcanique résultant de l'activité de la ligne du Cameroun. Il est donc recommandé de prendre en compte dans la planification du développement durable de la ville cette réalité géophysique. De même, la localité de Bafoussam côtoie de nombreux lacs de cratères. Ceux-ci représentent autant de menaces qui doivent être prises en compte dans la planification urbaine.

ii Le risque d'inondations

La nature collinaire du site de Bafoussam rappelle l'existence de nombreuses pentes qui se chargent de précipiter les eaux de pluies abondantes dans la région vers les vallées sous l'effet de la gravité. Le risque d'inondation devrait donc être naturellement limité si certaines implantations humaines n'existaient pas dans lesdites vallées. Les rétentions d'eaux qui pourraient constituer un risque pour la population ne sont que le résultat d'une action anthropique sur le milieu naturel.

A cet égard quelques zones marécageuses présentent des dispositions pour



constituer des zones potentielles d'inondation, notamment à Baleng : (Ly-cée de Baleng situé en terrain maréca-geux) et de Kena (vallée du cours d'eau Nzé). La partie Nord de la ville (peu densifiée) présente aussi quelques sites à risques d'inondation, notamment là où les vallées sont de plus en plus larges jusqu'à atteindre les 100m. Par endroits, les interfluves sont surbaissés et se différencient à peine des larges vallées à fond plat qui hébergent les zones inondables. Dans la partie Nord, le réseau de cours d'eau est très dense (en moyenne tous les 800m), dendritique et décrivant des méandres ; conditions idéales pour les inondations. Ces zones sont impropres à l'habitat humain.

iii Le risque de glissements de terrain

La structure du sous-sol étant granitique et basaltique, elle confère au site une stabilité et une grande portance au point où même sur les pentes abruptes, les mouvements de masse tels que les glissements de terrain sont rares. Mais il est possible que de tels phénomènes surgissent si les zones de fortes pentes sont dénudées de végétation et occupées par l'habitat. La charge exercée par les équipements pourrait mobiliser des blocs préalablement affaiblis par la préparation du terrain et le réseau d'assainissement.

Dans la ville de Bafoussam, quelques sites ont été identifiés comme à risques, résultant de l'action anthropique :

- Les carrières de sables et de pierres de Kamkop 3 et 5 et la carrière de latérite de Kamkop 1 courent le risque d'ensevelissement causé des éboulements et des glissements de terrain.
- Les éboulements de Banengo proches de l'antenne radio, ceux de Kamkop 4, 5 et 6 font

courir aux maisons des risques d'éboulements et ensevelissement.

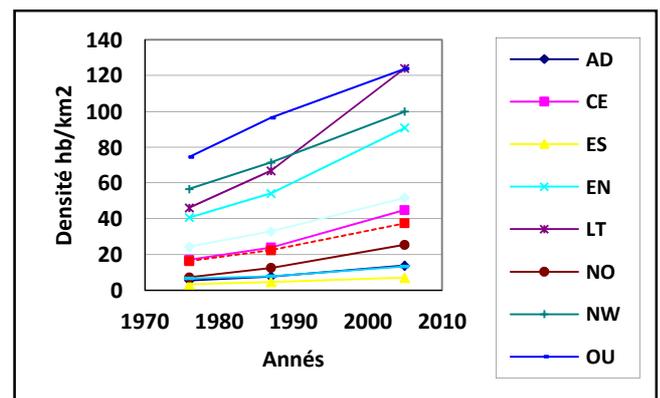
2.3 Formes spatiales et texture de l'espace urbain

2.3.1 Armature urbaine de la Région Ouest

La population de la Région de l'Ouest était estimée en novembre 2005 à 1.720.047 habitants. Ce qui la classe au 4^{ème} rang des régions du pays les plus peuplées. L'Ouest est par ailleurs la région la plus dense du Cameroun (exception faite des régions du Centre et du Littoral qui abritent des métropoles nationales). Avec une superficie de 13.892 km², la densité de population est estimée en effet à 123,8 habitants/km², juste après la région du Littoral qui enregistre une densité de 124,0 habitants au km².

Selon les résultats du recensement, la densité de la région de l'Ouest est en augmentation croissante depuis 30 ans.

Graphique 2: Évolution des densités de population par région de 1976 à 2005



Source : BUCREP 2010, 3^e RGPH 2005

Ce graphique montre que malgré une légère inflexion, la croissance de la population dans la région de l'Ouest demeure élevée. L'inflexion peut s'expliquer par la densification accélérée des régions du Littoral et du Centre vers lesquelles l'émigration se produit.

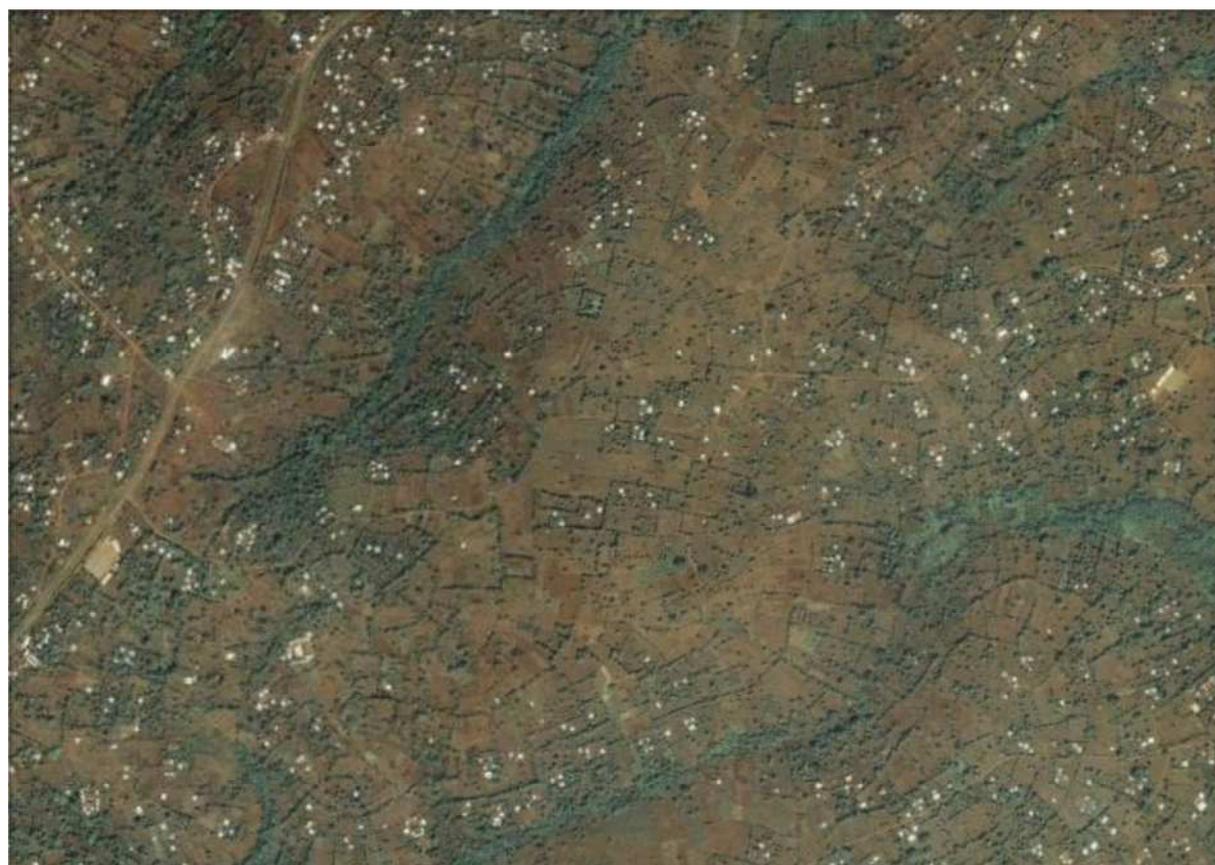


La population urbaine de toute la région de l'Ouest est estimée à 732 561 habitants, soit 8,6% de la population urbaine totale du Cameroun estimée à 8.514 938 habitants en 2005. Dans le même temps, la population rurale est estimée à 987.489 habitants, sur une population rurale totale de 8.948.898 habitants. Ainsi le rapport urbain rural s'établit-il à 0,7418, soit 1 urbain pour 1,34 rural.

La région de l'Ouest compte en tout 35 agglomérations dont trois ont plus de 50.000 habitants (Dschang, Foumban et Bafoussam), et dix de plus de 10.000 habitants.

2.3.2 Modes d'occupation de l'espace urbain et rural

Image 1: Occupation de l'espace péri-rural au Nord-est de Bafoussam



Les implantations humaines se font préférentiellement le long des lignes de crêtes qui peuvent par ailleurs porter les voies de communication. Cependant la population n'est pas concentrée sur les

Le site collinaire de Bafoussam et la forte densité de population ont déterminé une forme d'occupation caractéristique de l'espace rural à l'Ouest Cameroun.

L'habitat rural est de type dispersé sur toute l'étendue du département. En raison de la forte densité, l'espace rural est découpé en petites parcelles de 1 à 2 hectares en moyenne abritant chacune un ménage. Les parcelles sont utilisées aussi bien pour les habitations que pour les activités agricoles et pastorales. Ces activités qui font désormais partie de la culture des populations sont transposées en milieu urbain malgré la réduction de la taille des parcelles.

seules voies de communication. On aperçoit des concessions profondément à l'arrière des bordures immédiates des voies. Par la suite les pentes plus abruptes sont conquises au fur et à me-



sure de la densification généralement due à la constitution de nouveaux ménages.

2.3.3 Texture du tissu urbain

L'organisation de l'espace urbain reflète les pratiques sociales à Bafoussam. Il s'agit d'une transposition à l'intérieur du périmètre urbanisé de l'occupation de l'espace rural. Le phénomène de densification contribue seulement à réduire la taille des parcelles individuelles en zone périurbaine où coexistent des activités d'habitat, d'agriculture et d'élevage.

Le modèle culturel, qui organise les populations autour de leurs chefferies traditionnelles a contribué à la division administrative de la Mifi. Les territoires des trois chefferies Bafoussam, Baleng et Bamougoum définissent également les trois communes qui forment la Communauté Urbaine. La continuité de

Image 2: Formes des îlots dans les espaces résidentiels



Le modèle architectural du bâti est la maison individuelle, en retrait d'alignement et de mitoyenneté. On n'observe une continuité du bâti que le long des grands axes, notamment au centre-ville. Ceci tient plus de la rareté des terrains

l'emprise de l'Aéroport dans le territoire de Bapi amène à inclure les villages de Bapi et Bandeng dans la région urbaine de Bafoussam.

Le modèle de composition urbaine est le lotissement individuel, avec des lots de taille moyenne de 400 à 500 m². L'évolution vers une urbanisation de masse se fait par répétition des lotissements individuels.

S'agissant de la morphologie des îlots, celle-ci est caractérisée par un découpage rectangulaire de parcelles, perpendiculairement aux rues. La ligne de partage des parcelles à l'intérieur des îlots est la médiane de l'îlot. Une illustration de cette composition est le quartier Tchitchap 1 où l'on retrouve une morphologie des îlots caractéristique en l'absence d'intervention publique et une composition type MAETUR à Koptchou.

que du respect d'un épanelage imposé par la ville.

La ville est organisée en :

- i. un pôle central autour de la jonction RN4 et RN6 et qui re-



groupe le marché principal (Marché A) et le Centre administratif,

- ii. des zones résidentielles se développant en cercles concentriques à partir des voies de communication interurbaines.

Le pôle central représente le siège premier de la ville de Bafoussam. Il a été développé en lotissements domaniaux qui ont façonné sa structure assez caractéristique.

Les principales artères de la ville sont des voies de communication à vocation de transit. Ce sont elles qui structurent la ville à partir du carrefour du Marché A.

La texture du tissu urbain fait apparaître clairement trois unités d'interventions publiques :

- le quartier administratif qui rassemble l'essentiel des services administratifs à l'échelle de la région, du département et de la Ville,
- les lotissements des quartiers immédiats de Famla, Djeleng et Djemoun.
- le lotissement de la MAETUR à Koptchou qui malgré son ancienneté, n'est toujours pas densément occupé.

Tableau 6: Répartition du bâti par commune et village de Bafoussam

Com- munes/ villages	Superfi- cie	Emprise moy Bâ- timents	Nombre bâti- ments	Emprise totale bâ- timents
	(ha)	m ²	U	(ha)
Bafoussam	1357,8783	122	22662	275,8519
Baleng	1615,3202	107	25805	275,9676
Bameka	75,9088	124	1236	15,3447
Bamougoum	170,12751	100	28335	283,9314
Centre-ville	484,1470	129	8033	103,8408
Total général	5234,5294	111	86071	9 54,9364

2.3.4 Espaces publics (photos)

Très peu d'espaces publics ont été créés à Bafoussam. Les espaces ouverts n'ont véritablement pas la vocation d'espaces publics :

- Espace ouvert de la résidence du Gouverneur : il s'agit d'un bout de terrain triangulaire laissé vacant et utilisé, pour diverses activités spontanées telles que le sport, l'apprentissage de la conduite automobile ou les activités culturelles.
- le Stade omnisport, laissé à l'abandon au début des années

1990, mais où se pratique le sport individuel de maintenance.



3 Le capital humain de Bafoussam

3.1 Caractéristiques démographiques

3.1.1 Effectifs et caractéristiques démographiques

i Effectif de la population en Janvier 2010

En prenant l'ensemble du département de la Mifi, qui couvre l'ensemble de la Communauté urbaine, l'effectif total de la population était estimé à 301 456 habitants en novembre 2005¹. Cette population est composée de 239 287 urbains (79,4%) et de 62 169 ruraux.

Tableau 7: Population par milieu de résidence

	Totale	Urbaine	Rurale
Bafoussam	98. 339	81 611	16 728
Baleng	121 282	99 524	21 758
Bamougoum	81 835	58 152	23 683
Communauté urbaine	301 456	239 287	62 169

La population urbaine de la ville de Bafoussam est en évolution constante depuis la création de la ville comme le montrent les précédents recensements sur le tableau ci- après.

Tableau 8: Évolution de la population de Bafoussam suivant les recensements de la population et de l'habitat

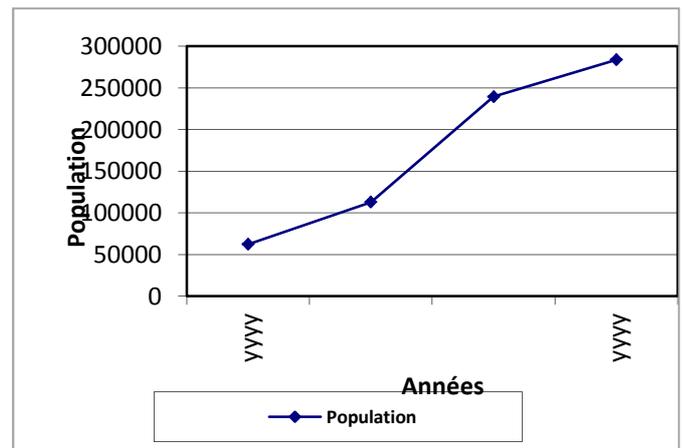
Année	1976	1987	2005	2010 (e)
Population	62 239	112 681	239 287	282 800
tx croissance		5,5	4,1	4,1

Source : BUCREP.

En appliquant le taux de croissance de la population observé entre 1987 et 2005, la population de Bafoussam peut être estimée en **janvier 2010 à 282 800 habitants**.

Avec cette population, le poids de Bafoussam sur la population urbaine totale de la région est de 13,9%. Ce poids relativement faible s'explique par le nombre élevé d'agglomérations de moyenne importance, s'égrenant le long des axes de communication les plus importants (N5, N6).

Graphique 3 : Évolution de la population de Bafoussam entre les recensements



Bafoussam entre les recensements

Données BUCREP 2005

ii Caractéristiques démographiques

La population est majoritairement féminine, avec un sex-ratio de 0,92.

¹ Résultats du RGPH novembre 2005, publiés en avril 2010



Tableau 9: Population de Bafoussam en 2005 selon le sexe et par arrondissement

	Totale	Masculin	Féminin
Bafoussam	98339	47794	50545
Baleng	121282	58050	63232
Bamougoum	81835	38644	43191
Communauté urbaine	301456	144488	156968

Source: BUCREP, 2009

Les autres données démographiques du recensement de 2005 publiées à ce jour sont fournies à l'échelle de la région. Aussi les indicateurs relatif au milieu urbain seront-ils pris à cette échelle pour extrapoler les caractéristiques de la population de Bafoussam.

L'âge moyen de la population dans la Région de l'Ouest est de 21,0 ans pour les hommes et 22,6 ans pour les femmes. Il est légèrement en dessous de la moyenne nationale qui est de 22,2 ans pour les deux sexes.

Pour les deux sexes, 50% de la population de l'Ouest a moins de 17,1 ans et l'indice de jeunesse (% enfants âgés de moins de 15 ans) est de 43,7%. Les enfants de 0 à 5 ans représentent 15,7%, dont 6% en âge préscolaire (4-5 ans). La population d'âge scolaire (6- 11 du cycle d'études primaire) représente 16,5%. La population en âge de début d'activité (15-24 ans) représente 23,4%.

A l'autre extrémité de la pyramide des âges, le pourcentage de personnes âgées de 60 ans et plus est de 4,7.

iii Population active

La population d'âge actif (15- 59 ans) représente 51,6% de l'ensemble des urbains. La situation d'activité est représentée par le tableau suivant :

Tableau 10: Structure de la population de 15 ans et plus selon la situation d'activité dans la région de l'Ouest

	H	F	ENS
Actifs ayant un emploi	47,0	28,8	37,4
Actif sans emploi ayant déjà travaillé	4,4	2,1	3,2
Actifs sans emploi à la recherche d'un premier emploi	6,9	6,0	6,4
Femme Au foyer n'exerçant aucune activité économique		28,1	14,9
Élèves et étudiants n'exerçant aucune activité économique	31,4	25,5	28,3
Rentiers n'exerçant aucune activité économique	0,9	0,8	0,8
Retraités n'exerçant aucune activité économique	1,9	0,3	1,1
Autres inactifs n'exerçant aucune activité économique	7,6	8,3	8,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

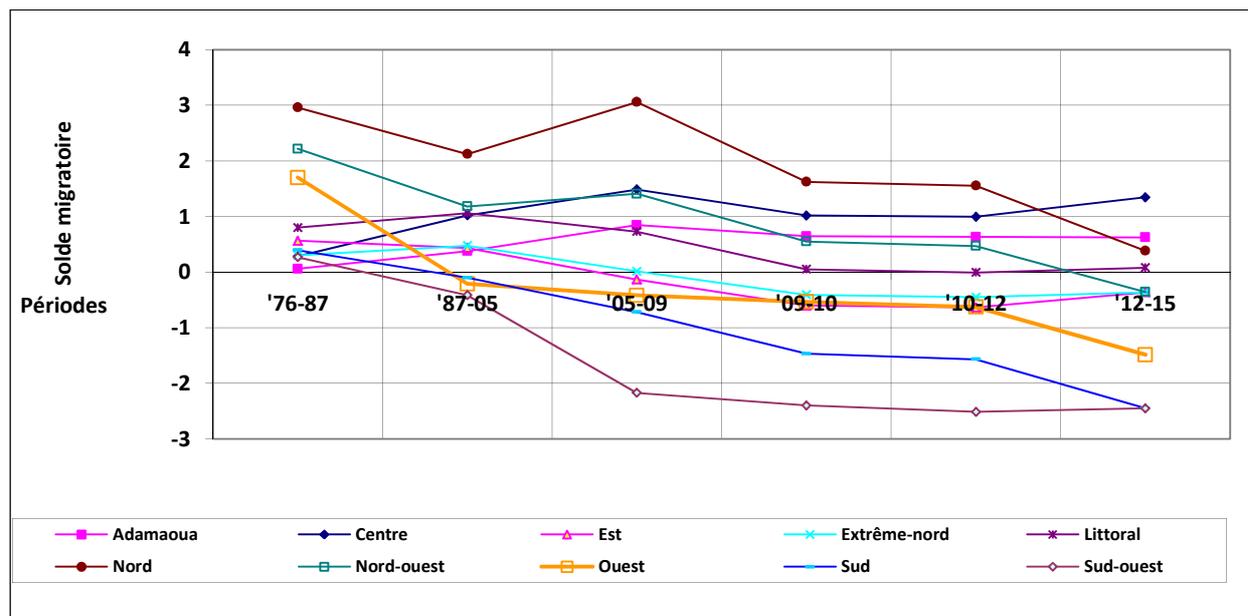
Source: BUCREP

3.1.2 Mobilité de la population (migrations)

La région de l'Ouest, et par ricochet la ville de Bafoussam sont soumises aux influences des mouvements de population à l'échelle nationale. A partir des résultats du recensement 2005, l'on observe sur le graphique ci-après que l'accroissement de la population de la région de l'Ouest reste inférieur à l'accroissement moyen de la population. Ce qui est une indication que le solde migratoire est négatif pour cette région comme pour l'Extrême-nord, le Sud, le Sud-ouest et l'Est.

sement de la population de la région de l'Ouest reste inférieur à l'accroissement moyen de la population. Ce qui est une indication que le solde migratoire est négatif pour cette région comme pour l'Extrême-nord, le Sud, le Sud-ouest et l'Est.

Graphique 4: Évolution du solde migratoire par région entre 1976 et 2005 et projection en 2012(en %)



En effet la mobilité de la population est calculée par région sur la différence entre le taux d'accroissement observé par rapport au taux d'accroissement national. Il ressort que l'émigration des populations de cette région vers d'autres régions proches et plus attractives comme le Littoral et le Centre, reste très dynamique.

A l'échelle de la ville, l'on observe une diminution sensible du taux d'accroissement de la population qui est passée de 5,5% entre 1976 et 1987 à 4,1% entre 1987 et 2005.

3.1.3 Densités de population

Les densités brutes sont données par rapport aux superficies de chaque arrondissement. Pour l'ensemble de la communauté urbaine, la densité brute est de 8,1 habitants par hectare.

Tableau 11: Densité brute de population pour la Communauté Urbaine

Commune	Totale	Urbaine	Rurale	Superficie (m2)	Densité (hb/ha)
Bafoussam I	98339	81611	16728	8697	11,30
Baleng	121282	99524	21758	19160	6,32
Bamougoum	81835	58152	23683	9253	8,84
Communauté urbaine	301456	239287	62169	37111	8,12

3.1.4 Projections de population

Les projections de population sont faites à partir des tendances observées lors du dernier recensement. Ce dernier montre :



- la baisse de l'accroissement de la population pour l'ensemble de la région indiquant un mouvement continu d'émigration ;
- la baisse subséquente du taux d'accroissement de la population urbaine de Bafoussam.

A partir de ces résultats, trois hypothèses de croissance ont été faites comme suit :

1. La baisse tendancielle de l'accroissement de la population, au rythme

de la baisse de l'accroissement naturel,

2. la baisse de l'accroissement de la population pour tendre en 2025 vers l'accroissement de l'ensemble de la région ; cette hypothèse sera considérée comme l'hypothèse minimale;
3. la baisse modérée de l'accroissement de la population; c'est l'hypothèse moyenne.

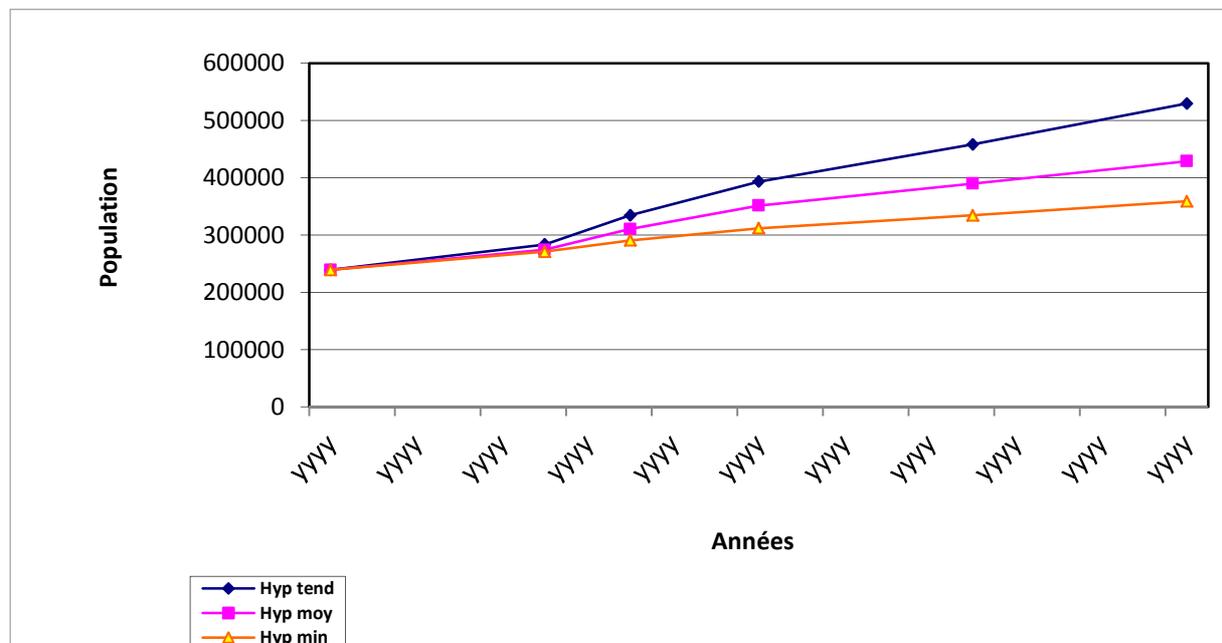
Le tableau ci- après présente les hypothèses du taux d'accroissement de la population de Bafoussam.

Tableau 12: Hypothèses d'accroissement de la population de Bafoussam jusqu'en 2025

	01/04/1976	01/04/1987	11/11/2005	01/01/2010	01/01/2012	01/01/2015	01/01/2020	01/01/2025
Hyp tend		0,055	0,041	0,041	0,04	0,039	0,037	0,035
Hyp moy		0,055	0,041	0,04	0,035	0,034	0,025	0,023
Hyp min		0,055	0,041	0,036	0,03	0,024	0,02	0,017

Avec ces hypothèses, la population de Bafoussam devrait se situer en 2025 entre 404.000 et 530.000 habitants.

Graphique 5: Accroissement de la population jusqu'en 2025 suivant trois hypothèses





3.2 Conditions de vie

3.2.1 Moyens d'existence et pauvreté

i Revenus et incidence de la pauvreté

Les conditions de vie des populations sont analysées à partir des études sur la pauvreté et les conditions de vie réalisées par l'INS.

Au plan monétaire, l'on notera qu'en considérant le seuil de pauvreté de 269.443 FCFA par an (Institut National de la Statistique, 2008), que la ville de Bafoussam et sa région se situe plutôt dans la catégorie des régions où l'on trouve moins de pauvres. A l'Ouest l'incidence de la pauvreté était estimée en 2007 à 28,9%; c'est-à-dire près de 11 points au-dessous de la moyenne nationale qui est de 39,9%. La région ne regroupe que 7,7% des pauvres du Cameroun et le rapport entre les premier et cinquième quintiles n'est que 5,9 (il se situe autour d'une moyenne de 7 pour les autres régions).

Cette position n'est pas surprenante; les populations tirent leurs moyens d'existence principalement de la terre, particulièrement nourricière. L'agriculture est la première source de revenus et les hauts rendements obtenus contribuent à relever le niveau de vie général.

ii Accès aux ressources énergétiques

Trois sources d'énergie sont utilisées par les ménages :

- l'électricité, produite et distribuée par la société AES SONEL est surtout utilisée pour l'éclairage des ménages ;
- le charbon de bois, pour la fabrication duquel les populations ont acquis certaines habiletés, est utilisé pour la cuisine en complément du bois de feu.*
- le gaz domestique, utilisé davantage par les ménages urbains pour la cuisson des aliments.

- La société AES SONEL est le producteur et distributeur exclusif de l'énergie dans la ville de Bafoussam pour ce qui est de l'éclairage.

En dehors du gaz utilisé par près de 15 à 20% des ménages, les sources d'énergie pour la cuisson des aliments de la majorité des ménages et des acteurs de la restauration informelle sont essentiellement constituées du bois et de ses dérivés que sont le charbon et la sciure. L'exploitation du bois comme source d'énergie pose cependant d'énormes problèmes à un environnement qui est déjà fortement sollicité pour les besoins de l'agriculture partout présente.

iii Accès au foncier

Du fait de la forte pression démographique que connaît la ville et de la rareté de la ressource elle-même, l'accès au foncier n'est guère aisé à Bafoussam. En dépit des évolutions récentes de la législation foncière (décret N° 2005/481 du 16 décembre 2005) organisant l'obtention du titre foncier, un grand nombre de parcelles continuent à être détenues en vertu du droit traditionnel.

De façon générale et selon l'usage qui va en être fait, on accède à la terre à Bafoussam comme assez souvent dans l'ensemble de la région de l'Ouest par l'emprunt, le don, la location et l'achat.

Les transactions qui s'y effectuent sont par conséquent à l'origine de multiples conflits fonciers qui quelquefois mettent à mal la paix sociale.

Bien qu'on note un accroissement des demandes de titres fonciers et du nombre de titres délivrés, l'occupation de l'espace reste essentiellement anarchique générant une urbanisation de même nature. En effet, l'ancrage social de la propriété foncière n'a pas complètement disparu. Les terrains sont ainsi vendus par les chefs de famille et leurs ayants-droits, souvent dans l'ignorance des règles d'urbanisme.



3.2.2 Habitat (photo des types d'habitat)

L'habitat à Bafoussam présente des caractéristiques communes aux villes camerounaises des points de vue du statut de, des services de base, du standing des logements et du respect des règles d'utilisation des sols.

i Statut de propriété et coûts du logement

▪ Statut de propriété

Les entretiens organisés dans certains quartiers de la ville révèlent une forte préférence à la propriété foncière. A l'exception de certains quartiers de la périphérie immédiate du centre administratif et commercial (Djeleng 1 A, B, C, Djeleng 5 et Tamdja 1 et 2), le logement à Bafoussam se caractérise par la prédominance de la maison individuelle en propriété. En effet, on peut estimer que 70% des maisons de Bafoussam sont des maisons individuelles et 80 à 90% de leurs occupants sont propriétaires.

Les locataires sont fort peu nombreux et représentent à peine 10 à 20% des occupants. Souvent le statut de propriété est déterminé par le type d'activité: les vendeurs de planches et les agents de la fonction publique sont les principaux locataires des quartiers tels que Djeleng, Djemoun, Famla ou Tamdja. Si Djeleng.

Par rapport au centre administratif et commercial, les quartiers relativement éloignés du centre (Kamkop, et Banengo par exemple) et ceux qui peuvent être considérés comme spontanés (Kouougou et Toungang village) concentrent la plus forte proportion de propriétaires de l'ordre de 85 à 95%.

En définitive, le développement de l'habitat urbain de Bafoussam est essentiellement marqué par la maison individuelle en propriété qui laisse relative-

ment peu de place au logement locatif. C'est un trait de la culture des populations de la région qui ne bénéficient de la considération sociale des leurs que s'ils sont propriétaires de leur maison.

▪ Coûts d'acquisition des logements

Le coût d'acquisition des logements ne se différencie pas particulièrement de la situation dans les grandes villes. Cependant quatre facteurs peuvent expliquer les coûts bas d'acquisition, comparés à Douala et Yaoundé :

- le coût des transactions foncières, relativement plus bas grâce à une certaine homogénéité sociologique,
- la plupart des distributeurs nationaux de matériaux de construction sont originaires de la région, et ont tendance à réguler les prix au niveau national,
- le bon état des routes interurbaines permet un fret facile entre Douala et Bafoussam ;
- le coût de la main d'œuvre abondante et débrouillarde.

En tenant compte des moyennes appliquées par les services des domaines et de l'habitat de Bafoussam, le coût moyen des constructions situe entre 60.000 et 200.000 FCFA le m².

▪ Valeur du stock de logements

Dans les grandes masses, l'on estime à 88469 le nombre de constructions dénombrées à Bafoussam en 2007, le tout couvrant une emprise au sol de 9808540 m².

Si l'on considère la moyenne des coûts de construction entre 60000 et 150000 F/m² (tenant compte que la ville étant essentiellement horizontale à un niveau, des matériaux et de la vétusté), la valeur du stock de logement à Bafoussam peut être estimée entre 588 et 1471 milliards



FCFA, soit environ entre 6 et 17 millions par construction.

▪ Coûts des loyers

Comparés à ceux d'autres villes du pays de même niveau, les loyers sont relativement bas à Bafoussam. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation.

- d'une part, la forte proportion de maisons en propriété, reflet de la structure sociologique de la population qui est essentiellement originaire de la région et se consacrant aux activités agricoles ;
- d'autre part, une offre de logements qui serait excédentaire. Plusieurs ressortissants de la ville et résidant en dehors de celle-ci ont investi dans l'immobilier créant cette offre excédentaire. Une illustration peut être donnée par le lotissement MAETUR qui, plus de vingt ans après sa création, n'est toujours pas densifié.
- et enfin le mauvais état des routes qui rend plusieurs secteurs de la ville difficilement accessibles.

Les loyers varient selon les quartiers, mais aussi selon le standing des logements. Ainsi dans les quartiers dont certains secteurs peuvent être considérés comme de "grand standing", tels que Kamkop ou Tamdja, les prix des loyers pour des villas parfois cossues, varient de 25 000 à 50 000F. Dans les quartiers considérés comme de "moyen standing" tels que Djeleng ou Tyo Ville, ces prix sont de l'ordre de 20 000 à 35 000F. Pour les quartiers spontanés et populaires tels que Toungang Village et certains secteurs de Kouogouo, ces loyers sont compris entre 1 500F pour une (01) chambre, 5.000F pour 02 chambres et 10 000 à 15 000F pour une grande maison.

ii Niveau d'accès aux services de base

▪ Accès à la voirie

Une grande partie des parcelles habitées est accessible par la voirie; ceci est le résultat de la pratique ancienne des lotissements d'Etat, puis de particuliers. Mais l'état de la voirie de desserte est très dégradé. La presque totalité des voies de desserte sont en terre et mal entretenues, de sorte que l'accès est extrêmement difficile en voiture particulière. L'accessibilité est diminuée en outre par le relief qui a structuré le réseau des routes principales sur les crêtes et les voies de desserte sur les flancs en contre-bas des crêtes.

▪ Accès à l'eau potable

Une grande partie des logements n'est pas accessible à l'eau courante distribuée par la société Camerounaise des Eaux. La population des quartiers pauvres (37% de la population) s'alimentent ainsi en eau à partir des puits et cours d'eau, eau qui n'est pas toujours propre à la consommation, en raison des communications souvent fréquentes entre les latrines en amont et les puits en aval.

Dans les parties rurales du département de la Mifi, le taux de desserte des populations en eau est encore en deçà de la moyenne régionale, soit 37%²

▪ Accès à l'électricité

Le réseau d'électricité couvre à peu près toute la ville, effet combiné de l'électrification rurale et du développement de ce service urbain. Mais dans la réalité, la densité du réseau n'est pas suffisante pour assurer une bonne desserte des parcelles. Les ménages ne bénéficient de l'électricité que par la sous-presse de ce réseau qui peut être tiré à

² Source : Délégation Provinciale l'énergie et de l'eau de l'Ouest - 2007



des distances parfois hors du contrôle de la société distributrice.

- **Accès au ramassage des déchets urbains**

Le ramassage des déchets urbains est assuré par la société HYSACAM. Cependant le circuit de collecte et de balayage des rues est limité autour des axes principaux (RN6 et RN5). Les parcelles des quartiers périphériques ne bénéficient pas de ce service.

- **Accès au téléphone**

Le réseau filaire n'est pas du tout développé en dehors du centre-ville.

iii Standing des logements

- **Superficie par personne**

Les entretiens ont révélé que le nombre minimum de personnes par ménage est de 5 à Bafoussam et de légères différences sont constatées selon les quartiers.

Tableau 13: Nombre de personnes par ménage à Bafoussam

	Djenleng V	Djeleng 1A,B, C	BAnengo ville B	Tamja 1&2	Kamkop 1 à 7	Kouougou 1 à 6	Toungang village
N. pers/	5	6,5	5	5,5	6,5	6,5	6,5

Source: Enquêtes BREIT 2009

En moyenne, le nombre de personne par ménage tourne autour de 6; rapporté à la superficie moyenne de logement, cela revient à environ 20 m² par personne.

- **Matériaux des logements**

L'habitat de la ville de Bafoussam a très peu évolué au cours de ces deux ou trois dernières décennies. De manière quasi générale, les constructions sont de type traditionnel dans les quartiers d'habitat spontané ou sous-équipés tels que

Toungang village et Kouougou. Les fondations et les murs y sont faits en briques de terre. Le toit quant à lui est en tôle ondulée parfois de récupération, alors que le sol de 70 à 80% de ces habitations est en terre battue. Les blocs de terre devant servir à l'élévation des murs sont produits dans des excavations faites dans l'enceinte de la concession. Ces excavations restent ouvertes afin de servir de « décharge propre » aux ménages.

Tableau 14: Types de construction pour quelques quartiers caractéristiques (en %)

	Djenleng V	Djeleng 1A,B, C	BAnengo ville B	Tamja 1&2	Kamkop 1 à 7	Kouougou 1 à 6	Toungang village
En dur	55	80	10	35	5	10	10
Semi-dur	35	10	10	25	10	30	30
Brique terre	10	10	80	40	85	60	60

Source: Enquêtes BREIT 2009

Dans les quartiers centraux de la ville, les murs des habitations sont faits pour la plupart en parpaings (environ 60%) et en briques de terre (environ 40%). On note une forte tendance des populations de la zone à recouvrir les murs de carreaux. Les toits sont dans l'ensemble couverts de tôles ondulées, tandis que le plancher de la quasi-totalité de ces

logements est revêtu de ciment ou de carreaux.

Le recours à la brique de terre comme matériaux de base pour la construction est la caractéristique des quartiers périphériques et pauvres. Dans les quartiers tels que Banengo, Kamkop, Kouougou ou Toungang, en moyenne moins de 10% des logements sont en dur; c sont



aussi les quartiers où le niveau général de services urbains est également le plus faible.

▪ Vétusté (photos)

La vétusté est un trait caractéristique de la ville de Bafoussam et notamment dans le centre-ville et la périphérie immédiate. En effet la plupart des logements de cette partie de la ville présentent un aspect peu reluisant. Cet état est le résultat de la pollution par la poussière qui recouvre les murs et les toits des maisons, en raison de la dégradation avancée des voies de desserte.

Bafoussam est caractérisée le long de ses axes principaux par un grand nombre de caries urbaines ; ce sont ces immeubles de plusieurs niveaux, commencés depuis plusieurs années et jamais achevés. Ils contribuent à enlaidir l'aspect général de la ville. Il en est ainsi tous les hauts immeubles situés entre le carrefour Feu Rouge à la sortie de la ville vers Kamkop le long de la N6 qui ont été pour la plupart abandonnés. Et ceux de ces immeubles qui sont occupés ne bénéficient d'aucun entretien et tombent ainsi en décrépitude.

iv Équipement des logements en installations sanitaires

Les installations sanitaires des logements sont constituées :

- au niveau de l'aisance, par des WC modernes, latrines traditionnelles, des douches.
- au niveau des cuisines, des éviers et robinets de puisage.

L'existence de ces équipements dépend du type de construction: en général on les retrouve dans les immeubles en dur et en semi- dur; la contrainte de la densité obligeant presque à recourir à ces installations modernes.

Cependant, les installations sanitaires sont pour la plupart des logements précaires et traditionnelles: latrines, douches non aménagées ou à l'air libre, inexistence d'éviers.

3.3 Développement humain et social

3.3.1 Niveau d'éducation et employabilité de la population

Bien qu'étant la capitale régionale de l'Ouest, Bafoussam est quelque peu handicapée par l'absence de structures tendant à accroître le niveau d'éducation générale de la population. Les établissements de formation scolaires se limitent au niveau secondaire. En ce qui concerne la formation professionnelle, la présence du Lycée technique constitue l'unique opportunité pour offrir des qualifications professionnelles pour des emplois modernes dans la ville.

De part la spécialisation de son économie, la population de Bafoussam est essentiellement constituée de travailleurs agricoles. Ceux-ci ont développé un savoir faire dans ce domaine et qui est sans relation avec le niveau d'alphabétisation. Ainsi la femme rurale, même analphabète (au sens de la non-scolarisation) maîtrise bien les techniques de conservation et d'enrichissement des sols. Les techniques culturales sont bien modernes et expliquent les hauts rendements obtenus dans l'agriculture.

En dehors de l'agriculture, l'on observe à Bafoussam un niveau d'habiletés relativement limité. Les constructions, y compris les immeubles modernes présentent de nombreux défauts introduits à l'exécution. Les activités artisanales sont tenues par des personnes apprenant sur le tas les techniques. La Chambre des Artisans (CHART) tente de pallier ce déficit de qualifications en as-



surant la formation des artisans; mais son impact ne semble pas suffisant pour relever le niveau général de qualifications.

Comme ailleurs dans l'ensemble du pays, les jeunes évincés du système éducatif ne disposent pas de qualifications suffisantes pour accéder à un premier emploi.

3.3.2 Problèmes sociaux

Les problèmes sociaux ont une certaine importance à Bafoussam. L'on relève en particulier : la criminalité intra et interurbaine, la délinquance, l'incivisme.

i Délinquance et criminalité

La criminalité prend plusieurs formes dans toute la ville : vols, braquages, viols. Cependant certains quartiers sont particulièrement marqués par la récurrence des cas de criminalité, tels que Toungang Village, Kouogouo et d'autres quartiers nouveaux peu équipés.

La criminalité est imputable au désœuvrement des jeunes évincés du système scolaire, à la rareté des revenus, aux dysfonctionnements sociaux dans les quartiers, à l'insuffisance d'activités et d'espaces de loisirs et de socialisation, au sous-équipement des quartiers, notamment le mauvais état des routes et l'absence d'éclairage public.

La délinquance se manifeste également par le vandalisme et des incivilités de tout genre constatées auprès de la population. Elle est le résultat d'une sous-appropriation des quartiers et de leurs équipements et de dysfonctionnements dans la participation des populations à la vie publique.

ii Exclusion et marginalisation

Les enquêtes de terrain ont mis en évidence un certain nombre de facteurs qui suggèrent l'existence de phénomènes de marginalisation et d'exclusion sociale.

En premier lieu, l'on citerait un certain "mal-développement" que connaît la ville. Malgré le dynamisme de l'activité économique, l'on observe à l'intérieur des quartiers une inégale répartition des équipements publics et la disparité dans le standing des logements. La ville de Bafoussam ne présente aucun attrait visuel particulier, mais plutôt une multitude d'images de caries urbaines s'étendant sur des quartiers entiers.

En second lieu, la concentration des établissements scolaires publics dans la partie centrale crée un abandon des quartiers périphériques aux services privés dont les coûts d'accès peuvent être prohibitifs. La déperdition scolaire semble plus élevée dans ces quartiers périphériques où les revenus sont tirés principalement de la terre.

S'agissant de l'accès aux services de santé, la leur distribution dénote aussi des disparités entre la zone centrale, sa périphérie immédiate et les autres quartiers. Le degré d'inclusion au système sanitaire semble globalement en baisse suite aux difficultés économiques auxquelles la majorité des populations surtout pauvres font face.

De plus, du fait de l'absence d'éclairage public, du mauvais état des routes qui rend les quartiers difficilement accessibles, les habitants de la plupart des quartiers expriment un sentiment d'abandon de la part des services de sécurité face aux diverses incivilités et à la délinquance. Ce sentiment d'être des oubliés des forces de sécurité s'exprime à travers des réclamations pressantes pour plus de présence policière et moins d'insécurité.

De manière assez généralisée, l'on observe que les populations les plus pauvres sont assez peu touchées par les institutions étatiques : écoles, formations sanitaires, et autres, alors que le



chômage sévit sur eux sous une forme endémique.

4 Le capital physique de la ville de Bafoussam

4.1 Les bâtiments

Le bâti diffère selon l'usage à Bafoussam ; mais en général l'on se retrouve toujours dans des cas de faible hauteur, faible densité.

i Constructions administratives

Les constructions administratives ont la caractéristique d'être concentrées autour du centre administratif. On y retrouve :

- des bâtiments anciens en briques cuites, abritant des résidences officielles et certains services,
- des bâtiments plus récents à deux ou trois niveaux au maximum abritant essentiellement les services (Services du Gouverneur, Travaux Publics, Domaines et Affaires foncières ...).

Ces bâtiments sont construits sur de larges parcelles ombragées.

ii Logements et bureaux

Les logements sont essentiellement fournis en maisons individuelles, en parpaings ou en brique de terre crue. Ce sont des bâtiments à simple rez-de-chaussée.

Des immeubles de plusieurs niveaux (maximum 5) sont de plus en plus construits le long des grands axes principalement. Ces immeubles, comme les maisons individuelles sont construits sur des parcelles de petite taille (500 m² en moyenne), ce qui laisse une impression d'écrasement.

Ces immeubles abritent la plupart des services publics et privés du secteur tertiaire (Banques, téléphonie, services de l'Etat) en plus des commerces situés généralement au rez-de-chaussée.



Image 3 : Immeuble les services de la Communauté urbaine



Source: Photo BREIT Consulting – 2009

iii Equipements sanitaires et éducatifs

Plusieurs situations contrastées sont observées.

- Les lycées d'Etat forment des ensembles de grandes constructions édifiées sur des parcelles également de grandes superficies. La qualité des constructions est de type industriel ;
- Les collèges et écoles primaires, publiques et privées, sont à quelques exceptions près dans des bâtiments de moindre qualité de construction ; généralement construits par des entreprises de faibles capacités ou des tâcherons, les immeubles peuvent dans certains cas susciter des craintes quant à leur sécurité. Les établissements publics ont généralement de

grandes cours, ce qui n'est pas toujours le cas pour les établissements privés, qui de plus sont plus souvent des greffes dans des quartiers populaires.

- L'hôpital régional et les autres structures sanitaires publiques sont constitués d'ensembles de bâtiments anciens répondant aux normes de l'époque de leur construction; les parcelles sont assez grandes.
- Les structures sanitaires privées ne sont pas dans des bâtiments particuliers ; en général ce sont des bâtiments à usage d'habitation qui servent également pour ces services.



iv Marchés et centres commer-

ciaux

Image 4 : Vue du marché A de Bafoussam



Source: Photo BREIT Consulting – 2009

La pratique des centres commerciaux n'est pas développée. On compte à Bafoussam quelques grandes surfaces de commerce de détail, mais l'essentiel du commerce se fait dans les marchés communaux.

Il existe quatre grands marchés communaux dans la ville de Bafoussam : Marché A, Marché B, Marché Casablanca et Marché de vivres dans le prolongement

du marché A. Les constructions à l'intérieur des marchés sont des boutiques en matériaux parfois précaires.

Mais ce qui caractérise tous ces marchés, c'est à la fois la promiscuité, le débordement dans les rues avoisinantes et le manque de spécialisation. Les marchés constituent de véritables pièges en cas d'incendie.



Image 5 : Scène de marché de rue (Travaux Publics)



Source: Photo BREIT Consulting – 2009

v Bâtiments industriels

Très peu de bâtiments industriels sont dénombrés à Bafoussam, les plus importants abritant des lignes de production de boissons ou de savon. Ce sont en général de grands hangars métalliques ou

construits en béton. En dehors de la zone industrielle, plusieurs de ces bâtiments sont greffés dans les quartiers populaires où ils représentent une source d'insécurité.



Image 6 : Savonnerie dans le quartier de Kouogouo



Source: Photo BREIT Consulting – 2009

vi Les bâtiments culturels

Les lieux de culte sont constitués de bâtiments sans architecture particulière. En dehors de quelques confessions (Eglise catholique, EEC), ces bâtiments ne présentent non plus d'envergure particulière et ne marquent pas particulièrement le paysage.

La construction culturelle la plus emblématique de Bafoussam et de toute la région bamiléké est la chefferie traditionnelle. Celle-ci constitue un ensemble de cases cernées par un enclos

et une forte densité d'arbres (forêt sacrée). Dans le cas de Bafoussam, seule la Chefferie Bafoussam a un alignement direct sur les routes principales ; ce qui la rend encore plus remarquable.

Cependant cet patrimoine culturel n'est pas assez valorisé en raison des activités en façade qui ternissent son rayonnement. La chefferie de Bafoussam pose un véritable problème de valorisation de l'héritage culturel pour en faire un emblème de la ville.



Image 7: Vue d'une entrée de la Chefferie Bafoussam



Source: Photo BREIT Consulting – 2009

vii Bâtiments agricoles

Disséminés dans les zones à faible densité, les bâtiments agricoles sont faits de longs hangars construits en matériaux parfois légers. Ils servent soit à l'élevage, soit au stockage des récoltes. Mais il est remarquable qu'au marché de vivres, plusieurs bâtiments à deux niveaux aient été transformés en magasin de groupage ou de vente de gros des produits agricole.

viii Autres grands équipements pour activités sportives et de loisirs

La ville dispose de deux stades dont un seul est opérationnel; le stade régional, dont la construction avait démarré dans les années 1990 est toujours à l'abandon. Le stade municipal est aménagé de manière sommaire, avec une petite tribune couverte sur gradins en bétons.

Le problème d'un stade répondant aux standards des compétitions internationales est posé à Bafoussam ; aussi est-il envisagé la construction d'un stade polyvalent, initialement à côté du stade abandonné.

4.2 Transports

4.2.1 Transports interurbains (Photos des gares routières)

La position de carrefour qu'occupe Bafoussam en fait une ville où l'activité de transport routier est très développée. Les routes nationales n°4, 5 et 6 se croisent en effet au cœur de Bafoussam. De plus, plusieurs routes départementales y convergent.

Les routes nationales qui atteignent Bafoussam figurent parmi les plus chargées du point de vue du trafic au Cameroun, comme le montrent les comp-



tages ci-après réalisés en 2005 sur | quelques sections de la N5 et e la N6.

Tableau 15: Trafic routier sur des sections des routes nationales autour de Bafoussam

Section	Route	VP	Pick Up	Minibus	Autocars	Camions 2E	Camions 3E	Ens articulés	Grumiers	TOTAL	% PL
BAFANG - BANDJOUN	N5	942	249	504	37	142	63	81	0	2 017	15,99
BANDJOUN - BAFOUSSAM	N4	4 455	682	857	75	340	86	92	0	6 587	9,00
BAFOUSSAM - FOUMBOT	N6	665	176	298	10	108	52	29	0	1 338	14,87
BAFOUSSAM - BAMOUGOUM	N6B	7	1 759	384	1 069	46	163	43	37	3 500	8,23
BAMOUGOUM - MBOUDA -	N6B	20	933	256	796	29	114	38	29	2 194	9,56

Source: MINTP

La caractéristique principale de ce trafic est le pourcentage très élevé de poids lourds. Sur certaines sections, il est au-dessus de 9%, ce qui constitue une source d’embarras pour la circulation le long des traversées urbaines.

Au niveau des flux de personnes, les comptages routiers montrent un trafic également très élevé des minibus et autocars, indiquant des flux importants de personnes vers l’extérieur.

Sur les trois sorties de la ville (vers Foumbot, Bamougoum, Bandjoun), l’on estime à partir du trafic compté qu’environ 60.000 voyageurs se déplacent quotidiennement de ou vers Bafoussam ou encore traversent seulement la ville. Le transport est assuré par un grand nombre d’opérateurs privés désignés comme des agences de voyage.

Les infrastructures routières sont de bonne qualité. Les routes nationales qui traversent la ville ainsi que les routes

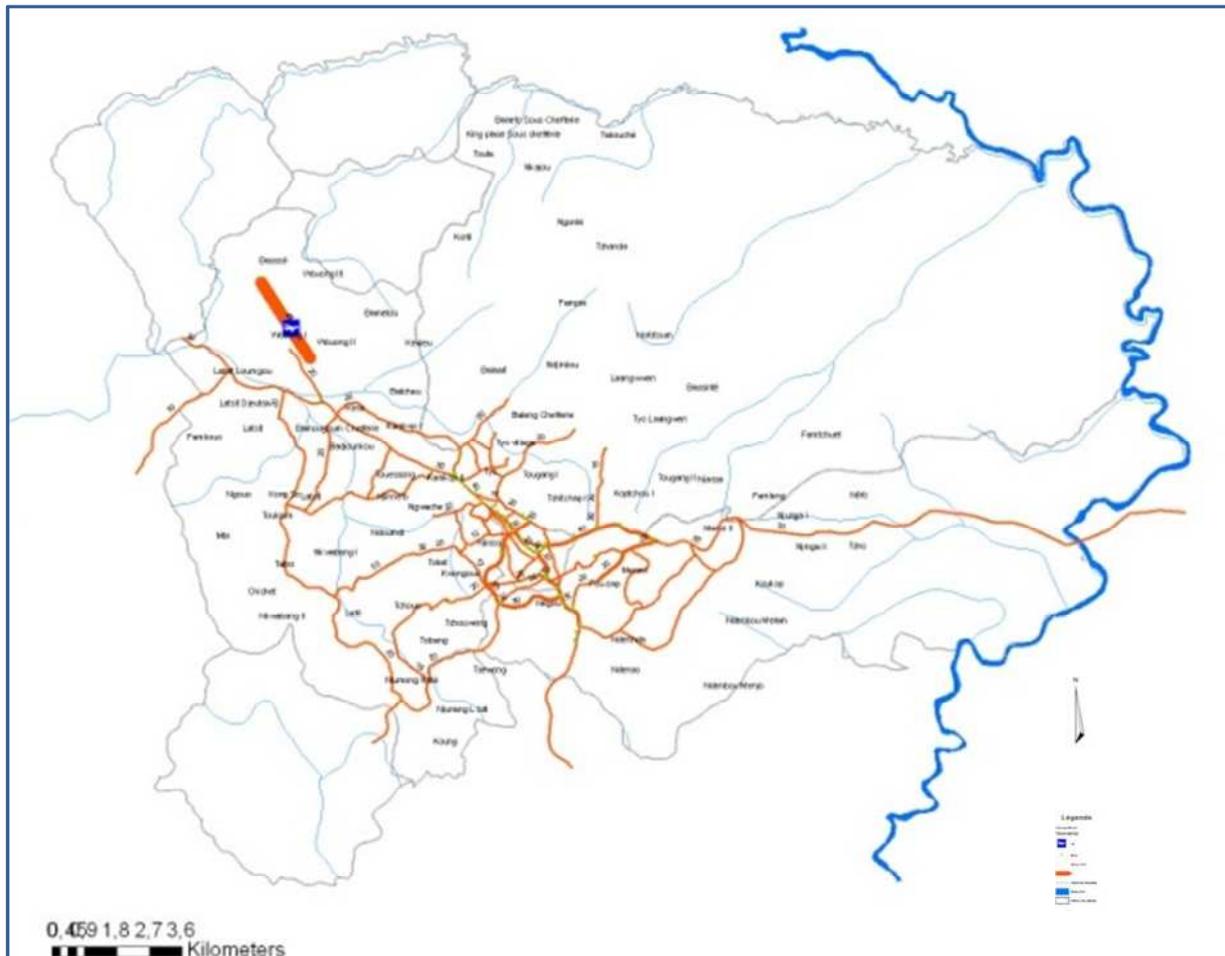
départementales font partie du réseau prioritaire sur lequel les investissements publics en matière d’entretien sont concentrés, compte tenu de leur importance stratégique.

Cependant, la ville de Bafoussam souffre cruellement d’un déficit de plateformes modernes de transport. Les gares routières sont spontanées et sommairement aménagées par les privés. Chaque agence de voyage gère sa plateforme de stationnement et toutes se concentrent à la sortie sud de la ville. Ceci est à l’origine d’embarras de la circulation à cette entrée de la ville.

La situation n’est guère meilleure pour les transports de marchandises. Les aires de stationnement des camions n’existent pas, ceux-ci ont tendance à encombrer les artères principales de la ville et en particulier au niveau du marché B.



Carte 8: Réseau routier interurbain autour de Bafoussam



4.2.2 Transport aérien

La ville de Bafoussam dispose d'un aéroport de classe B construit en 1985. Avec sa piste de 2500 m de long et 45 m de large, il peut accueillir des avions moyen-courrier d'un poids minimum de 50 tonnes.

Mais cet aéroport n'est pas exploité à des fins commerciales de façon régulière. Les vols enregistrés concernent des services privés de courrier avec en moyenne seulement trois vols par mois assurés la compagnie Elysian Airlines.

L'aéroport enregistre aussi des atterrissages de vols touristiques et humanitaires, à destination des régions environnantes.

Les équipements sont cependant maintenus opérationnels et tous les services du transport aérien sont fonctionnels : météorologie, télécommunications aéronautiques, sapeurs-pompiers, douanes, deux centrales électriques de 15 et 25 KVA ainsi que les maintenances radio électriques. L'aéroport emploie près de 15 personnes en permanence gérées par l'Autorité aéroportuaire.



Image 8: Infrastructures de l'aéroport de Bamougoum



Bâtiment désert



Piste d'atterrissage
comme un lieu de flâ-
nerie

Source: Photos BREIT Consulting –2009

La vue principale de l'aérogare illustre l'absence quasi-totale d'activité. L'inutilisation de la piste d'atterrissage en fait un lieu de déambulation des personnes et des bêtes.

Le domaine aéroportuaire couvre quelques 450 hectares. Ce domaine fait l'objet d'un empiètement permanent par les populations riveraines.

Comme perspectives, l'autorité aéronautique envisage de promouvoir le transport des frets dans les pays de la sous-région.



i Hiérarchisation du réseau de voirie urbaine

Le réseau routier dans la ville de Bafoussam peut être classé en quatre catégories ainsi qu'il suit :

- voies de transit : Il s'agit particulièrement des routes nationales qui convergent jusqu'au centre de la ville, et assure les liaisons avec le reste du pays.
- Voies artérielles : ce sont des voies appelées à assurer des mouve-

ments de circulation importants en complétant les voies de transit.

- Voies de distribution : Elles permettent à partir des voies de niveau supérieur de relier les quartiers ou entre eux.
- Voies de desserte locales : Ces voies l'accès et la circulation à l'intérieur des zones résidentielles, les quartiers d'affaires et les zones industrielles.

Image 9 : Route urbaine à double voies



Source: Photo BREIT Consulting – 2009

Tableau 17: Réseau de voirie dans la ville de Bafoussam

N°	Désignation	Longueur totale (Km)	Pourcentage	Km/1000 hb	Densité (km/ha)
1	Voies de transit	18,4	2,2	0,07	883
2	Voies artérielles	63,7	7,6	0,27	255
3	Voies de distribution	143,5	17,2	0,60	113
4	Voies de desserte	608,9	73,0	2,54	
Total et ratio moyen		834,5	100	3,48	20



Carte 10 : Hiérarchisation du réseau routier



La carte ci-dessus fait apparaître :

- Une discontinuité des voies selon leur emprise,
- Une convergence des axes de circulation en un nœud central, par ailleurs sièges d'un grand nombre d'activités commerciales.

Le pourcentage des routes bitumées est très faible, environ 10%. Les routes bitumées concernent les tronçons suivants :

- Les routes nationales qui traversent la ville pour rallier les autres régions de la province ou les autres provinces ;
- Certaines routes secondaires ;
- Quelques routes tertiaires et d'accès reliant notamment les quartiers administratifs et certaines zones des quartiers Tamdja, Djeleng, Famla et le centre-ville.

La voirie en terre représente la plus grande portion de l'ensemble du réseau routier. Elle comprend toutes les catégories de voies : voies primaires, secondaires, tertiaires et dessertes.

Ces routes en terre peuvent se classer en trois groupes qui sont :

- Les voies d'accès et autres types de voies construites manuellement par les populations et qui n'ont jamais été améliorées par des aménagements appropriés. Ce type de routes représente environ 70% de l'ensemble des routes en terre.
- Les voies primaires, secondaires, tertiaires et les autres types de routes qui ont été améliorées par reprofilage, pose d'une couche de latérite ou fossés en terre. Près de 20% des routes en terre de la ville rentrent dans cette catégorie.
- Les voies construites en graves, avec des fossés latéraux et dont la chaussée a été rechargée avec la latérite, mais sans revêtement fi-



nal. Elles représentent seulement 10% des routes en terre.

ii État de la voirie

Les routes à Bafoussam sont très dégradées. Les causes sont attribuées à la nature du sol faite de dépôts organiques et alluviaux, et d'argile facilement érodables sous les eaux de ruissellement, et le déficit d'entretien.

L'état de la voirie est le plus frappant sur les routes nationales qui traversent la ville. La section Bafoussam-Bamougoum est à cet égard la plus dégradée de la ville, faisant de la traversée de la ville un véritable calvaire pour les conducteurs en provenance ou à destination de Bamenda.

Les principales dégradations sont dues :

- Aux nids de poules profonds, ravines, ornières, et épaufrures,
- Au mauvais fonctionnement du système d'assainissement ;

- À l'érosion des abords et/ou ravines ;
- À la perte du revêtement bitumineux à plusieurs endroits.

Les dégradations des routes bitumées s'expliquent par les facteurs suivants :

- Une conception et une construction inadaptées au relief et au sol ;
- L'irrégularité et la mauvaise qualité des travaux d'entretien ;
- Un système d'assainissement défectueux ;
- Des activités humaines agressives ;
- Un ramassage insuffisant des déchets solides déversés sur la route.

En raison de ce défaut généralisé d'entretien, plusieurs voies de la ville peuvent être coupées à la circulation pendant de très longs mois.

Image 10 : Image de voirie urbaine à Bafoussam



Source: Photo BREIT Consulting – 2009



iii État des ouvrages de franchissements (ponceaux et dalots)

En raison du relief, les ouvrages de franchissement sont très nombreux à Bafoussam. Les dalots et ponts existants sur les routes bitumées de la ville ne présentent aucun problème majeur. Toutefois, certains dalots mériteraient d'être reconstruits pour améliorer la gestion des eaux de ruissèlement afin que celles-ci ne traversent plus la chaussée.

Sur les routes en terre, certains ouvrages qui ne présentent pas d'ouverture suffisante méritent d'être reconstruits pour limiter les inondations dont ils font l'objet pendant la saison de pluie. C'est le cas de la nouvelle route autour du nouveau stade.

En général, le nombre d'ouvrages de franchissement demande à être relevé, car on constate à Bafoussam que les eaux ruisselant sur la chaussée ou stagnant dans les points bas sont un facteur important de dégradation de celles-ci.

iv Aménagement des carrefours et trottoirs

Dans la ville de Bafoussam, on dénombre une multitude d'intersections de voies, mais les carrefours les plus importants sont dans un premier temps les jonctions de routes secondaires aux routes nationales, et dans un second temps les jonctions entre les différentes routes nationales. Les observations sont présentées dans le tableau ci-après.

Au vu de celles-ci, on déduit que la majorité des carrefours de la ville de Bafoussam sont des sources potentielles d'accidents. La majorité de ces carrefours ne possède pas de feux de signalisation, et quand bien même ils existent, ils ne sont pas fonctionnels. Il en est de même sur le plan de l'aménagement paysager, plusieurs de ces carrefours ne disposent pas d'espaces plantés.

Les trottoirs dans la ville de Bafoussam sont quasi inexistantes. En effet, les quelques trottoirs recensés sont ceux de la route de Tamdja (Carrefour Madelon au carrefour de l'Hôtel de ville), pour un linéaire d'environ 1500 m.

Tableau 18: Diagnostic sommaire des principaux carrefours à Bafoussam

Carrefour	Nombre branches	Existence de feux	Observations
Carrefour Ndiengdam	4	Non	Accidents fréquents du à la vitesse des véhicules qui circulent sur la nationale
Carrefour Le maire	5	Non	Accidents fréquents du à la vitesse des véhicules qui circulent sur la nationale
Carrefour Madelon	5	Non	Accidents fréquents du à la vitesse des véhicules qui circulent sur la nationale
Carrefour PMUC	5	Oui	Irrégularité dans le fonctionnement des feux
Carrefour Hôtel de ville	7	Oui	Rien à signaler
Carrefour Palais de justice	8	Non	Accidents fréquents
Carrefour UCCAO	7	Oui	Feux existants mais non fonctionnel. Circulation généralement gérée par un agent de police.
Carrefour BIAO	7	Non	Embouteillages fréquents
Carrefour Total	8	Non	Accidents et embouteillages fréquents.
Carrefour Auberge	9	Non	Accidents et embouteillages fréquents.
Carrefour Feu rouge	7	Oui	Feux non fonctionnels, embouteillages fréquents.
Carrefour Mairie rurale	4	Non	Accidents et embouteillages fréquents

Source: Enquête : BREIT Consulting 2009



v Occupation et encombrement de la chaussée

L'encombrement de la chaussée dans la ville de Bafoussam est dû en grande partie au stationnement des véhicules et camions sur la chaussée. Dans le centre ville en particulier, il existe peu de parkings aménagés et règlementés. Ceci se répercute sur la circulation qui perd de sa fluidité notamment aux heures de pointe. L'autre facteur de l'encombrement de la chaussée est dans une moindre mesure le stationnement des motos taxis ainsi que les petits commerces qui prolifèrent un peu partout.

vi Signalisation Horizontale et verticale

Pendant l'étude l'on n'a noté nulle part la présence d'une signalisation horizontale sur la chaussée. Autrement dit, il n'existe ni de passages cloutés pour piétons, ni de bande de séparation des voies, ni de signalisation verticale. Il s'en trouve ainsi que la sécurité routière des véhicules et piétons devrait être un sujet de préoccupation, surtout en prenant en compte l'indiscipline des conducteurs de véhicules et la densification croissante du trafic.

vii Fonctionnement de l'éclairage public

L'éclairage public dans la ville de Bafoussam est quasiment inexistant. Malgré la présence de quelques lampadaires sur certaines voies, ceux-ci ne fonctionnent généralement pas, probablement par manque d'entretien. La circulation dans la nuit est particulièrement dangereuse. En plus du mauvais état de la route, l'on signale régulièrement des agressions et viols dans les quartiers populaires où l'éclairage public n'existe pas tels que Kouogouo, Nougouache, Toungang, quartier haoussa.

viii Circulation urbaine

La circulation se fait dans les deux sens sur presque toutes les voies de la ville. A l'exception de deux sections de routes qu'on appelle "Sens interdit" et qui conduisent à contourner le Marché A (Carrefour Total – Carrefour Auberge, Carrefour Auberge – Carrefour BIAO).

Cette restriction crée pour le trafic de transit, une discontinuité de circulation dans le centre urbain, en imposant un contournement du marché A sur l'itinéraire N4-N6 d'environ 1000 m. Ce contournement constitue incontestablement, avec les bouchons permanents enregistrés sur le tronçon Carrefour BIAO-Carrefour TOTAL, l'une des contraintes majeures de la traversée de la ville de Bafoussam, en plus de l'état de l'artère principale (N6).

4.2.5 Services de transport

i Transport interurbain de personnes

Le transport interurbain est assuré par des entreprises privées de transport. Environ vingt-cinq entreprises opèrent dans le transport de voyageurs et disposent d'agences à Bafoussam. Ces agences sont localisées pour la plupart à Tamdja le long de la Nationale 4, à l'entrée sud de la ville. Les autres lieux de localisation des parkings et gares routières sont Djemoun et Tyo ville. L'implantation spontanée des agences de voyage constitue à Bafoussam un sérieux handicap pour la fluidité du trafic le long des artères principales (entrée sud de la ville, marché de vivres...).

Le tableau ci-après fournit des indications sur les cartes de transport public délivrées sur la ville de Bafoussam.



Tableau 19: Évolution des enregistrements des transporteurs publics à Bafoussam

Cartes de transport public	Années						Cumul
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
Transport urbain de personnes	830	790	650	410	405	360	3445
Transport interurbain de personnes	168	170	105	102	98	90	733
Transport de marchandises	164	190	155	230	170	150	1059
Total	1162	1150	910	742	673	600	5237

Source : Délégation régionale des transports de l'Ouest

Les opérateurs occupent soit des gares routières officielles, soit des espaces privés propres ou en location. Ces gares routières n'ont pas un aménagement adapté et ne sont pas équipées pour le confort des passagers et l'hygiène (toilettes, dépôts d'ordures). Ce qui constitue un véritable problème pour l'agglomération de Bafoussam. Des instructions administratives récentes exigent la relocalisation de toutes les agences de transport dans des sites autres que les emplacements actuels.

ii Transport urbain de personnes

Les systèmes des transports urbains sont gérés par un grand nombre de syndicats et autres organisations de transport.

Pour ce qui est du transport par motos taxis, on dénombre près de cinq syndicats dont le plus représentatif est l'AMOTOTABAF (Association des Moto Taxi de Bafoussam). Ce syndicat qui recense près de 6000 motos dans la ville essaie à son niveau d'organiser les activités en incitant ses adhérents à obtenir

les permis Spéciaux « A » qui sont requis pour un coût de 19 000 F CFA.

4.3 Services en réseaux

4.3.1 Énergie électrique

La distribution d'électricité dans la ville de Bafoussam est assurée par la société AES-SONEL.

▪ **Production**

L'électricité consommée dans la ville de Bafoussam provient du réseau sud interconnecté qui est alimenté à partir des barrages de Songloulou et Edéa. La ligne électrique qui atteint la ville porte une tension de 90 kVolts. Le poste de transformation principal de Tchouwoung, situé à l'entrée de Bafoussam, abaisse la tension à 15 Kvolts en vue de la distribution en moyenne tension. Le réseau Moyenne Tension dessert une centaine de transformateurs convertissant en basse tension de 220/380 volts avant la distribution aux abonnés.

Une source de production complémentaire provient du groupe électrogène situé à Bamendzi. Au total, les puissances disponibles sont les suivantes :

Tableau 20 : Origine de l'énergie électrique distribuée à Bafoussam

Source de production	Puissance (KWH)
Réseau Interconnecté	11 887 000
Groupe électrogène (Bamendzi)	342 000



La puissance totale disponible au niveau de la ville de Bafoussam est ainsi de 11 887 000 KWH, avec une pointe de 46 KVA/H.

La ville dispose de six transformateurs principaux listés dans le tableau ci-après.

Tableau 21 : Liste des transformateurs d'énergie électrique à Bafoussam

Transformateurs	Puissance (KVA)	Alimentation
BAF DO11	4 050	Bafoussam
BAF DO12	8 340	Bafoussam
BAF DO13	8 410	Bafoussam
BAF DO31	17 640	Bafoussam, Mbouda, Dschang
BAF DO32	11 320	Bafoussam, Foumbot, Fouban
BAF DO33	21 320	Bafoussam, Badiangseu, Bafang,

▪ Consommation

Les consommateurs se divisent en deux catégories : les abonnés industriels et les abonnés ménages estimés à 26 430.

▪ Les problèmes d'électricité à Bafoussam

La distribution de l'électricité par la société AES Sonel connaît certains problèmes dont :

- La vétusté des installations qui est à la source des délestages fréquents dans la ville ;
- L'étendue limitée du réseau ;
- Le recouvrement difficile des factures impayées ;
- La fraude sur le réseau (branchement direct sur les lignes).

4.3.2 Eau potable

L'eau courante consommée à Bafoussam est produite, stockée, distribuée et vendue par Camerounaise des Eaux, héritière de la Société Nationale des Eaux du Cameroun (SNEC) après la liquidation-scission qui a mis sur le secteur la Camwater (le concessionnaire) pour la réalisation des investissements et la

Camerounaise des Eaux pour la distribution.

La Camerounaise des Eaux est une société à capitaux privés, liée à l'État camerounais par un contrat d'affermage. L'autorité concédante, le fermier et le concessionnaire sont tous les trois tenus par des obligations du contrat d'affermage.

Production

La ville de Bafoussam est approvisionnée à partir de trois sources qui sont :

1. la rivière Mifi pour l'usine de production de Bameka
2. la rivière Métchie pour l'usine de production de la Métchie
3. la rivière Nlem pour l'usine de production de Bamougoum. Cette dernière est actuellement à l'arrêt.

La capacité nominale de production actuelle est de 25 920 m³/jour, mais la production actuelle se situe en moyenne autour de 16 144 m³/jour. Mais la quantité d'eau disponible journalièrement est de 12 000 m³ d'eau par jour.



Cette production est acheminée vers le réseau de distribution à travers des sta-

tions de reprise, des réservoirs et des châteaux listés ci-après.

Tableau 22 : Liste des stations de reprise et de pompage à Bafoussam

Ouvrages	Type d'ouvrage	Capacité	Emprise	État
Station de reprise n°1 de Tamdja (entrée finance)	Réservoir semi enterré	200 m3	-	Non fonctionnel
Station reprise n°2 de Tamja (entrée Lycée classique)	Réservoir au sol	200 m3	-	Non fonctionnel
Station de pompage n°2 de Fossango	Réservoir au sol	2 000 m3	1922 m ²	Fonctionnel
Station de Pompage n°3 de Bamougoum	Réservoir semi enterré	2 500 m3	9 000 m ²	Fonctionnel
Station de reprise n°4 de Banengo	02 châteaux d'eau	2 x 500 m3	2 400 m ²	Fonctionnel
Reprise Antenne télé	Château	200 m3	-	Fonctionnel
Reprise Toket (en face du lycée technique)	Château	200 m3	-	Fonctionnel

Le transport de la production est assuré par des canalisations en fonte et en PVC.

Tableau 23 : Réseau de canalisations de transport par type

Matériau	Diamètre	Linéaire en ml
Fonte	DN 200	2 230
	DN 250	3 124
	DN 400	4 710
	DN 500	11 497
	DN 600	7 100
PVC	DN 225	6 400

▪ **Distribution**

La distribution vers les quartiers se fait par un réseau essentiellement palmé, constitué de tuyaux en fonte et en PVC. La desserte couvre essentiellement les

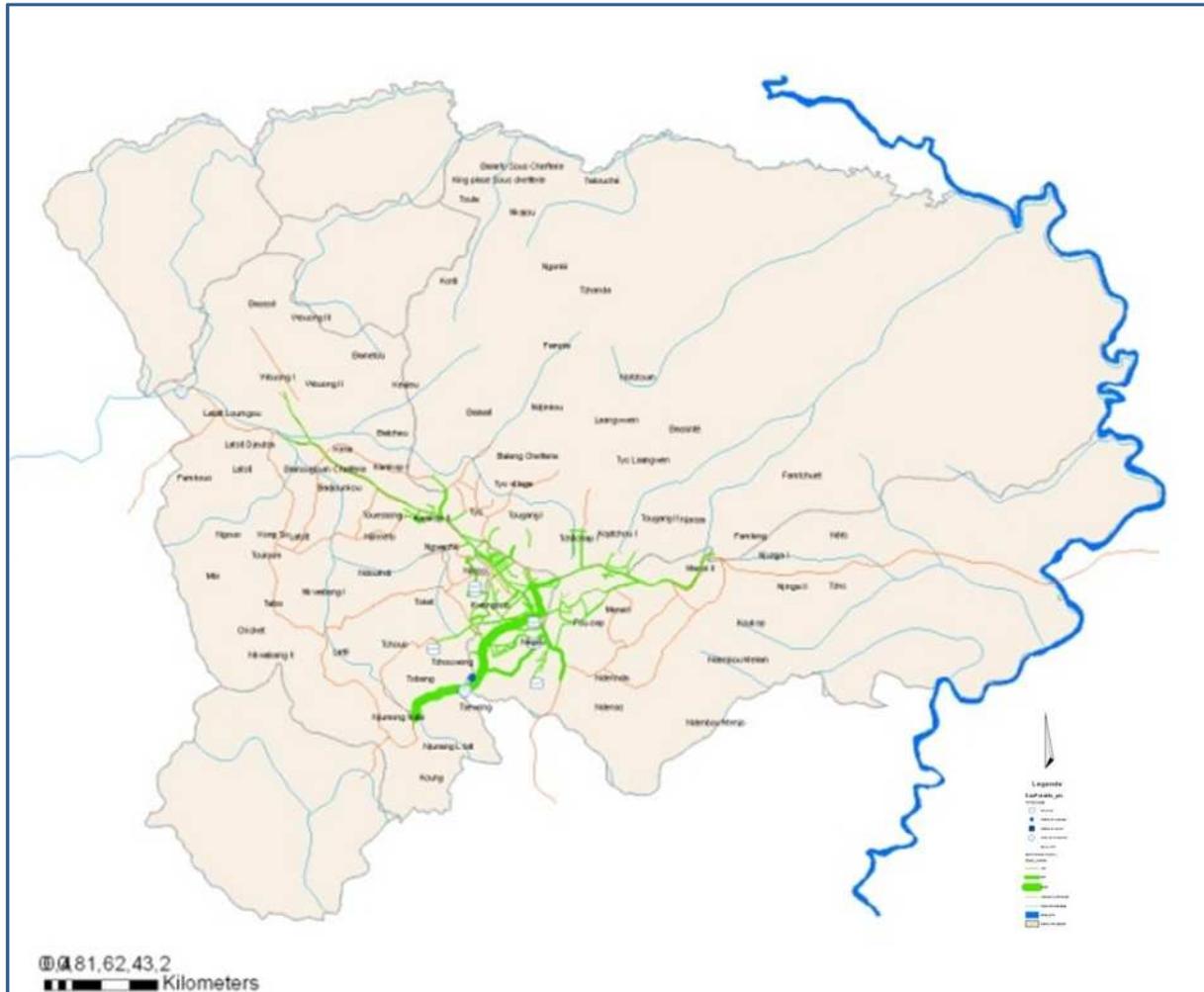
quartiers centraux de la ville. En moyenne 13 600 m3 sont distribués par jour à Bafoussam. L'on estime la qualité de l'eau distribuée comme essentiellement de très bonne qualité.

Tableau 24: Étendue du réseau de distribution d'eau potable à Bafoussam

Fonte		PVC	
Diamètre	Linéaire (ml)	Diamètre	Linéaire (ml)
60	1 500	40	50 000
80	2 000	63	5 400
100	2 500	75	10 650
125	300	90	35 320
150	23 428	110	42 425
175	720	125	550
200	5 710	160	8 370
250	4 246	200	5 700
300	1 730	250	1 810
		280	500



Carte 11: Réseau d'adduction d'eau de Bafoussam



▪ **Consommation**

Il existe deux types de consommateurs dans la ville de Bafoussam : un abonné industriel (les Brasseries du Cameroun) et les 16 268 abonnés ménages qui consomment en moyenne 0,8 m3 par jour.

Ces abonnés représentent essentiellement les habitants des quartiers centraux et quelques quartiers périphériques. Mais la distribution étant limitée dans ces quartiers périphériques, les habitants ont recours à des revendeurs d'eau qui gèrent des bornes fontaines payantes. Cette eau est accessible, mais cependant à un coût parfois prohibitif, 10 à 25 Francs pour 10 litres d'eau, soit environ 2500 FCFA le m3 d'eau.

Le coût de branchements est à la charge des abonnés et est relativement accessible grâce à une campagne de bran-

chement sociaux (environ 25 000 Francs pour les conduites de diamètre 15 mm et 36 000 Francs pour les conduites de 20mm).

▪ **Autres ressources**

Il existe actuellement 7 bornes fontaines publiques qui approvisionnent environs 25 % des habitants. On recense également près de 6000 puits à Bafoussam qui approvisionnent près de 8 % de la population. Le reste de la population s'approvisionne directement auprès des sources ou des marigots.

Il faut noter que la pollution des puits et marigots constitue un risque majeur qui s'aggrave avec à l'augmentation de la consommation d'eau et à l'absence de système d'assainissement des eaux usées.



Il est important de noter qu'il n'existe pas de bouche d'incendie dans la ville de Bafoussam.

▪ **Les problèmes d'eau à Bafoussam**

Les brasseries restent le gros consommateur d'eau à Bafoussam pour environ la moitié de la production actuelle. Cette situation entraîne une sous couverture du réseau d'eau de la ville.

La demande en abonnement ne cesse d'augmenter d'année en année pourtant la production reste stable.

Les usines de production et de pompage de l'eau potable étant tributaires de l'approvisionnement en énergie électrique AES/Sonel.

Tableau 25 : Temps de coupure et déficit de production de janvier à juillet 2009.

Mois	USINE METCHIE		USINE BAMEKA	
	Coupure courant	Déficit en m3	Coupure courant	Déficit en m3
Janvier 2009	18 h 10 min	7 296	35 h 14 min	10 700
Février 2009	56 h 04 min	22 639	66 h 57 min	19 000
Mars 2009	40 h 26 min	15 330	44 h 37 min	13 447
Avril 2009	73 h	43 989	91 h 33 min	30 669
Mai 2009	49 h 58 min	2 998	54 h 23 min	3 263
Juin 2009	36 h 19 min	19 538	29 h 36 min	9 975
Juillet 2009	9 h 12 min	4 842	32 h 33 min	10 416

Le déficit de production est aussi dû à l'arrêt de la production de l'usine de Bamougoum. Le problème est d'ordre environnemental. En effet, la présence des populations sur les rives de la rivière Nlem (source de production) constitue un risque de contamination très élevé en eaux brutes puisque ce cours d'eau traverse l'agglomération urbaine.

Certains châteaux ne sont plus utilisés à cause de la vétusté des installations.

En outre, la Camerounaise des Eaux à Bafoussam fait face à des problèmes tels que :

- La limitation de l'étendue du réseau ;
- L'insuffisance des bornes fontaines pour satisfaire les besoins de la population ;
- Le recouvrement difficile des factures impayées.

▪ **Développement et perspectives.**

La CDE envisage une grande campagne de sensibilisation des populations situées sur les rives de la rivière Nlem.

Un projet de réhabilitation des châteaux vétustes attend d'être mis sur pied.

L'extension du réseau de distribution sera mis en œuvre d'ici peu pour près de 3 000 abonnés.

4.3.3 Information et communications

Dans le passé, le service postal de Bafoussam était entièrement géré par l'État. En raison des nombreuses défaillances et l'attrait de rémunération de certaines services spécifiques, plusieurs opérateurs privés sont rentrés dans la filière. Actuellement le marché des services postaux de Bafoussam est partagé entre des opérateurs privés (DHL, MTA, ESICo) et CAMPOST EMS appartenant à l'Etat. En plus, plusieurs agences de transport ont crée en leur sein un service courrier qui capte une partie de la clientèle.



Quelques uns des problèmes rencontrés dans le secteur des postes sont :

- La lenteur dans la transmission du courrier ;
- La perte des documents et objets de valeur ;
- La rude concurrence entre les opérateurs privés et l'État ;
- Le coût élevé des services postaux offerts par certains opérateurs à l'instar de DHL et E.M.S

CAMTEL est le principal fournisseur des lignes téléphoniques dans la ville de Bafoussam. En effet sur 11200 lignes téléphoniques environ existant dans la province de l'Ouest, la ville de Bafoussam compte à elle seule 5600 lignes, soit près de 50% de l'ensemble du réseau. Cette couverture en télécommunication se fait au moyen des centrales téléphoniques et de transmission. La répartition dans la ville est faite par un réseau de distribution souterraine (voir carte de réseau) et aérien.

Le réseau de téléphonie mobile est partagé entre CAMTEL, ORANGE et MTN. Même si le nombre exact d'abonnés au réseau de téléphonie mobile n'est pas connu, l'on peut penser que le nombre d'abonnés au téléphone a considérablement augmenté.

Le développement du téléphone à travers le pays, et particulièrement du téléphone cellulaire, a considérablement amélioré les communications des populations. Il fait désormais partie des biens d'équipement minimum des ménages, et généralement chaque membre du ménage en possède un.

D'autres problèmes sont également à relever dans le secteur des télécommunications :

- La demande élevée en matière de télécommunications qui n'est pas toujours satisfaite ;

- Des installations devenues obsoètes par manque d'entretien régulier ;
- La rude concurrence entre les principaux prestataires qui semble bénéficier aux clients.

L'internet et les NTIC essaient encore de se frayer un chemin dans la ville de Bafoussam. En effet, la fourniture d'accès à internet reste encore anachronique dans la ville. Les FAI (fournisseurs d'Accès à Internet) se servent pour le moment des moyens utilisant les V-SAT ou l'ADSL des opérateurs comme la CAMTEL, ORANGE ou MTN. La bande passante est par conséquent très faible pour les navigations internet. Des Cybers café distribuent environ 100 ko Bits par seconde seulement. L'opérateur RINGO vient de s'installer avec une bande passante de 255 ko Bits /s, mais avec un signal qui ne couvre pas toute la ville.

Avec l'arrivée d'ici peu de la fibre optique par la CAMTEL, la situation s'améliorera considérablement.

4.3.4 Assainissement urbain

La plupart des routes dans la ville sont situées sur des collines et pour cette raison, les eaux stagnantes sont plutôt rares. En raison de la nature vallonnée du terrain, plusieurs cours d'eau prennent leur source dans la ville et coulent vers l'extérieur. Les ponts sont conçus juste pour enjamber de petits ruisseaux. Très peu d'attention est portée au drainage des routes, l'eau de ruissellement se frayant elle-même son chemin sans difficulté, avec pour conséquence le ravinement des routes en terre et la dégradation accélérée des routes bitumées.



Image 11 : Cours d'un drain naturel obstrué par les constructions



Source: Photo BREIT Consulting – 2009

Les ouvrages d'assainissement n'échappent pas à cette dégradation rapide. Les trottoirs, les caniveaux et les dalots sont sujets à des affouillements lorsque la route est très dégradée. Les panneaux de signalisation et les signaux routiers sont inexistantes.

Les eaux usées et les eaux vannes s'évacuent dans les quartiers de standing par un système d'assainissement autonome. Il est composé de fosses septiques à trois compartiments et d'un puisard. Le système de tuyauterie souvent mal posé, mal utilisé et non entretenu est souvent bouché. La vidange des fosses septiques n'est faite que lorsque celle-ci est pleine.

La vidange des fosses septiques et les latrines traditionnelles se fait par la société Kinmou & Fils et la commune de Bafoussam qui, à partir de leurs camions, déversent le contenu des fosses sur la

berge gauche du fleuve Noun à même le sol. Le lessivage des eaux de pluie draine aussi toutes sortes de déchets dans les eaux du Noun.

Les eaux usées des maisons sont essentiellement dirigées sur la voie publique en passant le plus souvent devant les cours et concessions des voisins.

La ville de Bafoussam possède environ 40 km de caniveaux bétonnés. Faute d'entretien, les eaux de pluie s'évacuent le long des voies causant l'érosion des berges amplifiée elle-même par les fortes pentes.

Les toilettes publiques n'existent à Bafoussam que dans les marchés A et B. Le reste de la ville ne bénéficie pas ce type d'équipement, d'où des odeurs pestilentielles aux abords des murs et les lieux publics (bar, terre-plein des rues).



L'abattoir de Bafoussam est construit au quartier administratif. Tous les déchets qui y sont générés sont déversés sans le moindre traitement dans le cours d'eau en contre bas, d'où des nuisances olfactives et visuelles pour les riverains.

Comme dit dans les sous chapitres précédents, cette situation d'insalubrité est à l'origine de maladies hydriques, de maladies de la peau, de nuisances visuelles, d'une image de désordre et de saleté dans toute la ville et plus encore aux alentours.

4.3.5 Déchets urbains

Les déchets à Bafoussam proviennent de deux sources principales :

- Les déchets produits par les habitants de la ville, généralement des ordures ménagères biodégradables et non dégradables, des excréments humains et des déchets générés par les activités humaines au sein de la ville, comme ceux provenant des garages d'entretien de véhicules, etc.
- Les déchets provenant des industries existant dans la ville.

Bafoussam compte une vingtaine d'usines de production. Certaines d'entre elles, comme les savonneries ou les usines de fabrication des produits cosmétiques produisent des déchets toxiques et d'autres, des déchets inoffensifs.

Que les déchets soient toxiques ou non pour les humains, ils ont d'autres répercussions sur l'environnement. Pour cette raison, chaque type de déchets doit subir un traitement approprié avant d'entrer en contact avec l'environnement. Dans certains cas, les déchets pourraient gêner la population sans forcément leur nuire. Même dans ce cas, ils doivent être gérés convenablement.

Les déchets peuvent être globalement classés en deux catégories, les déchets solides et les déchets liquides. Chaque type de déchets a une méthode standard de traitement et d'évacuation.

▪ Les déchets solides

Les déchets solides générés par les habitants de Bafoussam sont ramassés par la société HYSACAM selon une convention signée avec la Communauté Urbaine de Bafoussam.

Le système de collecte des ordures ménagères dans la ville de Bafoussam est organisé pareillement à celle des villes de Yaoundé et Douala.

Les populations déversent dans les bacs à ordures de 200 litres, 30 m³ et 50 m³ déposés par l'entreprise sur les axes importants de la ville. Aussi, une dizaine de camions bennes sillonnent la ville à des intervalles réguliers pendant la journée et récupèrent directement les ordures auprès des populations (Voir carte). Le balayage des rues par près de 75 balayeurs répartis dans la ville munis de balais, pelles et poubelles contribuent enfin à la collecte de ordures dans la ville. Au total, la ville de Bafoussam produit près de 200 tonnes d'ordures par jour.

Au site de la décharge finale situé à la périphérie de la ville en allant vers Foubot, des individus intéressés par certaines composantes de déchets en font le tri. Par exemple, les débris d'aluminium et de métal intéressent certaines personnes qui n'hésitent pas à les ramasser à des fins artisanales. Il s'agit d'une forme de recyclage. Les éleveurs ramassent des aliments en état de décomposition dans les sacs à ordures et s'en servent pour nourrir leurs animaux. Les déchets biodégradables sont abandonnés au site de décharge. Plus tard, des agriculteurs ramassent les éléments décomposés et transformés



en « compost » pour amender les sols agricoles.

A l'évidence, il est impossible pour HYSACAM d'accéder à toutes les zones de la ville. A l'intérieur des quartiers, des décharges spontanées sont créées sur des espaces inoccupées, dans la plupart des cas, ces sites se trouvent près des cours d'eau. Lorsque la zone est encombrée, les déchets en décomposition sont poussés dans le cours d'eau en saison de pluies. Il existe par conséquent un besoin de développer des programmes en vue de l'éducation des populations de la ville sur le tri des déchets avant leur dépôt, afin de permettre un traitement et une évacuation appropriés.

Le site de la décharge finale est une source de controverse des populations et de la communauté Urbaine. En effet, les précautions environnementales ne sont pas prises. La décharge est sauvage et le risque de pollutions de l'air, du cours d'eau situé en contrebas de la colline et enfin de la nappe souterraine est toujours présent.

Les déchets recensés et admis à la décharge de Banefo comprennent les ordures ménagères (environ 150 à 180T/jour), les résidus provenant du nettoyage urbain, les déchets industriels banals. La collecte de ces déchets est assurée par la société HYSACAM suite à une convention qui lie cette entreprise et la Communauté Urbaine de Bafoussam. HYSACAM dispose de bacs à divers points du cœur de la ville qu'elle vide à des intervalles réguliers. Et dans un certain nombre de quartiers à l'accès moins difficile que dans d'autres, les camions passent et grâce à leur avertisseur sonore, les populations sont invitées à apporter leurs ordures ménagères préalablement stockées dans toutes sortes de récipients et de sacs. Par ailleurs, tout le long des grandes artères, de jeunes gens munis de gants ramassent tous les bouts de papier et les plastiques qui traînent

par-ci par-là. Tous ces déchets sont déversés dans une décharge située à la sortie de la ville en direction de Foubot.

Tableau 26: Quantité totale des déchets déposés dans les bacs ou milieux naturels

Catégories	Quantités (T/J)	Proportion en %
Déchets organiques	10	70
Papier plastique	45	15
Textile	30	10
Verre	6	2
Ferraille	9	3
Total (T/J)	300	100

▪ Déchets liquides

Les déchets liquides comme les eaux – vannes sont traités localement dans les fosses septiques. Dans certains cas, des réservoirs sont construits dans le sol près des cours d'eau, où les excréta sont laissés en transformation aérobie, évacués par la suite dans les cours d'eau pendant les pluies. Certains habitants utilisent des fosses étanches qui sont simplement fermées lorsqu'elles sont pleines.

Les déchets liquides industriels et les eaux de quelques unités de production de savon et de produits cosmétiques, de transformation des produits agricoles sont rejetés dans la nature sans un traitement adéquat. Et en l'absence de contrôle adéquat, cette situation paraît normale aux uns et autres. Il existe un besoin urgent de sensibilisation des industries sur les méthodes appropriées de gestion de tous les types de déchets liquides de la ville dans le cadre d'un audit environnemental prescrit par la loi.



4.4 Services sociaux

4.4.1 Santé

Les statistiques urbaines³ de santé montrent que le paludisme occupe le premier rang des pathologies avec près de 40% des cas recensés. Les anémies et les maladies hydriques viennent en seconde position avec 25%, les infections bronchiques. L'hypertension artérielle, les méningites, les diabètes, la malnutrition font 29% des cas et le SIDA 6%.

Les principaux ratios de couverture sanitaire sont :

- 01 Médecin pour 12 500 personnes ;
- 01 lit d'hospitalisation pour 6316 personnes ;
- 01 hôpital pour près de 75 000 personnes ;
- 01 centre de santé intégré pour 30 000 personnes ;
- 01 infirmier pour 1315 personnes

Le district de santé de la ville de Bafoussam est constitué de 13 aires de santé. On dénombre 10 Centres de Santé Intégré (CSI) dans la ville.

Les équipements sanitaires de la ville de Bafoussam sont présentés dans le tableau qui suit :

³ Source : Délégation Départementale MINSANTE Ouest



Tableau 27: Équipements sanitaires de la ville de Bafoussam

	Aires de santé	Hôpitaux	Centre Médical d'arrondissement	Centre de Santé Intégré	Autres centres de santé
Nombre	13	04	02	10	12

Source : DP MINSANTE - Ouest

i Les formations sanitaires

▪ **Le District de Santé de la Mifi**

Le district de santé de la Mifi compte 10 aires de santé, 08 hôpitaux, 10 centres de santé en conformité avec la réglementation en vigueur et 23 cliniques.

Tableau 28: Données sur le district de santé de la Mifi

Désignation	Année 2007	Année 2008	Année 2009
Médecins	08	09	09
Infirmiers (IDE)	31	43	56
Aides-soignants	64	90	125
Techniciens de laboratoire	22	25	37
Nombre de lits	103	103	117
Formations publiques			05
Formations privées			12

Tableau 29: Taux de fréquentation dans les aires de santé

Aires de santé	Population totale	Taux de fréquentation
Famla	43 667	26%
Badiengbo	16 401	5%
Lafé	25 936	15%
Djeleng	62 416	34%
Kouogouo	7 334	10%
Kamkop	17 027	17%
Tocket	10 102	3%
Tyo	50 678	24%
King Place	31 748	11%
Batoukop	2 800	6%

Tableau 30: Données statistiques de l'hôpital régional en 2009

Désignation	
Médecins	27
IDE	45
Aides-soignants	230
Ingénieurs médico-sanitaires	05
Taux de fréquentation	60%
Nouveaux cas de consul-	3500/mois

tation	
--------	--

▪ **La morgue**

Il existe une seule morgue dans la ville de Bafoussam. Celle-ci se trouve à l'Hôpital Régional.

4.4.2 Education (faire la carte scolaire)

i Les établissements scolaires et universitaires

▪ **L'éducation de base**

Tableau 31: Données sur l'enseignement maternel

Désignation	2007	2008	2009
Elèves	26 677	11 043	11 165
Salles de classe	593	261	238
Enseignants	1 121	503	491
Ratio Enseignant/élèves	1/24	1/22	1/23

Tableau 32: Données sur l'enseignement primaire

Désignation	2007	2008	2009
Elèves	71 225	74 887	77 890
Salles de classe	1 358	1 417	1 468
Enseignants	1 786	1 661	1 846
Ratio Enseignant/élèves	1/40	1/45	1/42



▪ **L'enseignement secondaire**

Tableau 33: Données sur l'enseignement secondaire

Type	Nombre	Effectifs			Nbre de salles	Nbre enseignants	Ratio élèves/ classe
		Garçons	Filles	Total			
Public	9	8 847	9 331	18 178	245	434	74
Confessionnel	2	1 187	1 242	2 429	39	101	62
Privé laïc	20	5 259	6 343	11 602	450	489	26
Total et ratio moyen	31	15 293	16 916	32 209	734	1 024	44

Source : Délégation Départementale des Enseignements Secondaires de la Mifi, 2007.

Tableau 34: Données sur l'enseignement secondaire technique

Type	Nbre	Effectifs			Nbre de salles	Nbre d'enseignants	Ratio élèves/class e
		Garçons	Filles	Total			
Public	2	2 457	1 019	3 476	53	195	66
Confessionnel	3	386	419	805	16	71	50
Privé laïc	13	3 190	1 863	5 053	328	318	15
Total et ratio moyen	18	6 033	3 301	9 334	397	584	24

▪ **L'enseignement supérieur**

Tableau 35: Données sur l'enseignement supérieur

Etablissement	Type	Statut	Nbre d'étudiants	Nbre d'enseignants	Nbre de salles de classe	Localisation
Groupe Tankou Enseignement Supérieur	Technique Commercial	Privé	210/an	25	12	Tyo village

Cet établissement dispose par ailleurs d'une cité universitaire de 20 chambres et de quelques bus pour le transport des étudiants.

- Les filières que l'on y retrouve sont :
- Commerce et Gestion (04 filières) ;
- **Les loisirs et la socialisation**

1 Les loisirs

Depuis la fermeture des salles de cinéma de la ville, les loisirs des populations de Bafoussam tournent principalement autour du sport, des débits de boisson, des hôtels et restaurants où se produisent parfois des artistes, des bars dan-

- Action Commerciale ;
- Informatique de Gestion ;
- Comptabilité de Gestion.

ii Culture et qualité de vie

▪ **Les établissements culturels**

cing que l'on retrouve exclusivement au centre-ville au lieu-dit Akwa. Ce sont là quelques-uns des lieux où ces populations se rencontrent chaque soir à la fin de leur travail ou les jours de matches de football.



2 La socialisation

La socialisation s'opère au travers de diverses associations et de rites propres à chaque communauté présente dans la ville. Ces différentes communautés se retrouvent au moins une fois par semaine dans la ville et autant de fois dans l'année que les occasions le commandent dans la ville ou dans leurs quartiers respectifs.

5 L'économie urbaine

L'économie urbaine est analysée selon plusieurs perspectives :

- la taille qui permet d'apprécier son importance en termes de produit urbain (PIB ramené à l'échelle de la ville),
- la structure, qui permet de déceler les différents secteurs dynamiques qui soutiennent le développement,
- la distribution sectorielle et la spécialisation,
- les marchés de l'économie, les importations et exportations qui permettent de déterminer les relations et les flux avec les autres villes ou pays, le lien urbain- rural,
- l'entreprenariat : distribution sectorielle des entreprises, la création d'entreprise, la productivité de l'économie), l'investissement et l'innovation
- l'emploi et les revenus : activités et leur distribution spatiale, secteurs d'emplois et sources de revenus des populations,
- la synthèse sur l'environnement externe et interne (potentiels, menaces, forces et faiblesses).

5.1.1 Taille et structure de l'économie

Le produit de l'économie de la ville de Bafoussam est étroitement lié à la production agricole des espaces ruraux avoisinants. La ville de Bafoussam se présente ainsi comme une plateforme de facilitation de la production et de la commercialisation de la production agricole.

Ainsi l'économie est- elle dominée par le secteur primaire (agriculture principalement). Le secteur secondaire n'est constitué que de quelques activités de fabrication (produits alimentaires et de boissons, savons et détergents, articles en bois, de vannerie), la production et la distribution de l'électricité et de l'eau.

Mais les activités les plus en vue se trouvent dans le secteur tertiaire : commerces, services d'hébergement et de restauration, transports, intermédiation financière, administration et défense, services sociaux, collectifs ou personnels.

i La production agricole

L'économie de la Région de l'Ouest en général et de la ville de Bafoussam en particulier est essentiellement agricole. La taille de l'économie agricole de la sous- région sera donc considérée comme un indicateur représentatif de l'économie de la ville, et ce d'autant plus que le département de la Mifi ne dispose pas de données spécifiques.

Selon une étude réalisée par le ministère de l'agriculture au Cameroun, il ressort que les cinq premières cultures vivrières pratiquées sont : la tomate, la banane/plantain, le haricot, le maïs et le chou. L'évolution de la production de ces cultures se présente comme ci-après.



Tableau 36: Production des principales cultures vivrières dans la province de l'Ouest

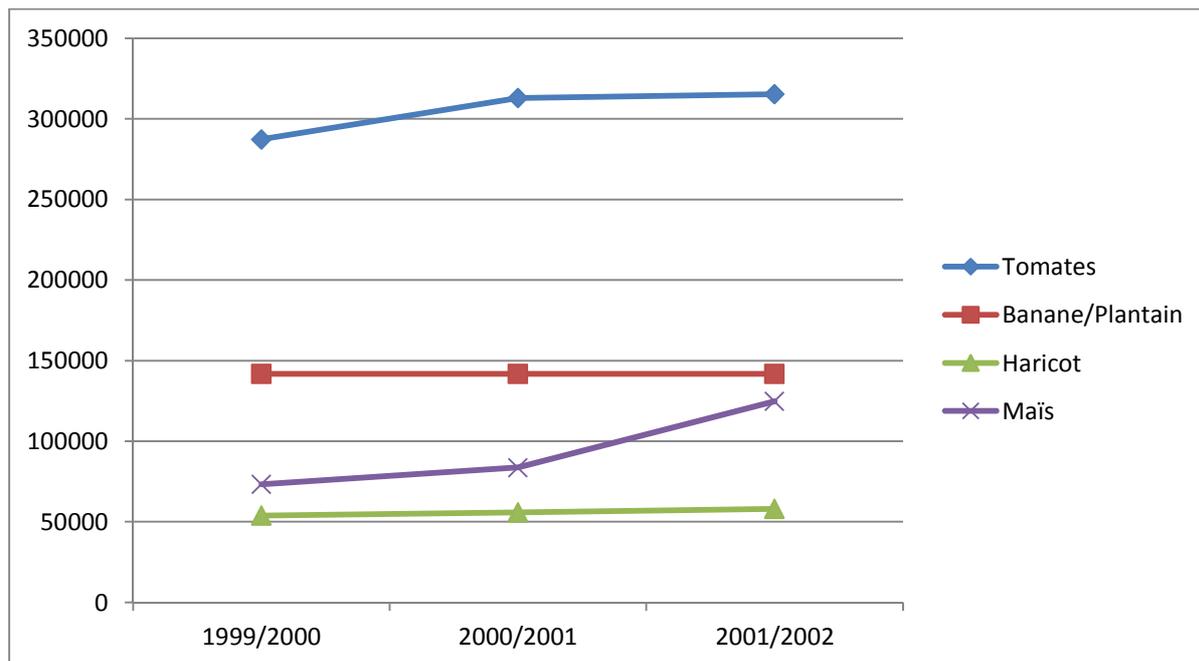
Production des cultures en tonne						
Cultures	1999/2000		2000/2001		2001/2002	
	Ouest	National	Ouest	National	Ouest	National
Tomate	287300	344265	312972	418088	315260	370162
Banane/ Plantain	141850	1038299	141851		...	1586235
Haricot	53911	162815	55910	173432	58059	169162
Maïs	73298	452946	83755	701557	124834	384659
Choux	35614		

Source : Annuaire statistique du Cameroun, 2004

L'on notera que la production pour toutes ces cultures est en croissance continue. Pour le maïs la croissance est de l'ordre de 70% entre 1999/2000 et 2001/2002; elle est de l'ordre de

9,73% pour la tomate; de 7,69% pour le haricot et de 70,31% pour la production de maïs. Le graphique ci-après présente les évolutions constatées dans le temps.

Graphique 6: Évolution de la production des principales cultures vivrières dans la région de l'Ouest



Source : Minader

Les autres cultures vivrières rencontrées sont: l'arachide, l'igname, le macabo/taro, le manioc; la patate douce, les pommes de terre. Le tableau suivant récapitule les différentes cultures selon les superficies utilisées, la production et le nombre d'exploitations agricoles.

Tableau 37: Production vivrière et superficies cultivées dans la sous-région de Bafoussam

--	--	--	--	--	--



N °	Culture	Superficie (Ha)	Production Tonne						
1	Ara-chide	1031	650	336	185	336	1955	0	700
2	Igname	94	6195	0	2700	1134	2954	0	920
3	Maca-bo/ Ta-ro	2493	3773	1960	5632	2086,7	29914	0	26500
4	Manioc	0	0	0	9560	6303,2	9560	0	6640
5	Patate douce	0	0	0	1800	0	853	0	600
6	Plantain	231	7786	0	15871	7208,4	9040,7	0	0
7	Tomate	2	20	38	900	41,9	930	0	0
		3851	18424	1998	36648	17110,2	55206,7	0	35360

Source : Délégation Provinciale de l'Agriculture de l'Ouest ; Revue AGRI-STAT

Malgré l'imprécision des statistiques, ce tableau fait tout de même ressortir une superficie en cultures de l'ordre de 17 000 hectares et une production de l'ordre de 55.000 tonnes à la meilleure année (2000/2001).

L'on constate par ailleurs :

- l'amélioration du rendement et l'augmentation de la production pour l'arachide ;
- la production constante d'igname et la baisse des rendements ;
- l'augmentation de la production et l'amélioration du rendement pour le macabo/ taro ;
- une tendance à la baisse de la production de manioc et de patate douce ;
- une tendance à la baisse de la production de plantain depuis 1999 ;

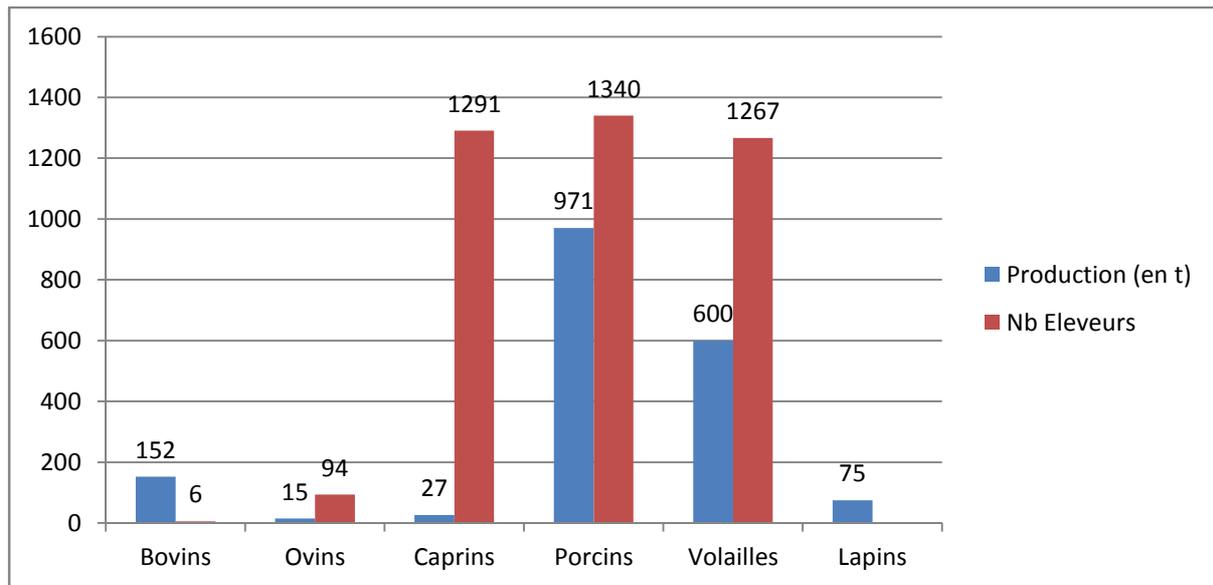
La production de tomates, évaluée à 930 tonnes reflète tout le dynamisme de l'agriculture vivrière et indique des gains en termes de productivité et de valeur ajoutée dans la sous-région.

L'agriculture de rente comprend essentiellement comme produit le café, avec ses deux variétés "Arabica" et "Robusta". La libéralisation de la filière couplée à la chute drastique des cours de ces produits sur le marché international ont contribué grandement à désengager un bon nombre de paysans dans la production du café.

En ce qui concerne l'élevage, l'on comptabilise essentiellement des ovins, caprins, porcins, volailles et lapins. Mais c'est l'élevage de volaille qui fait l'essentiel de la production (92%). L'élevage de bovins est marginal (0,2% seulement).



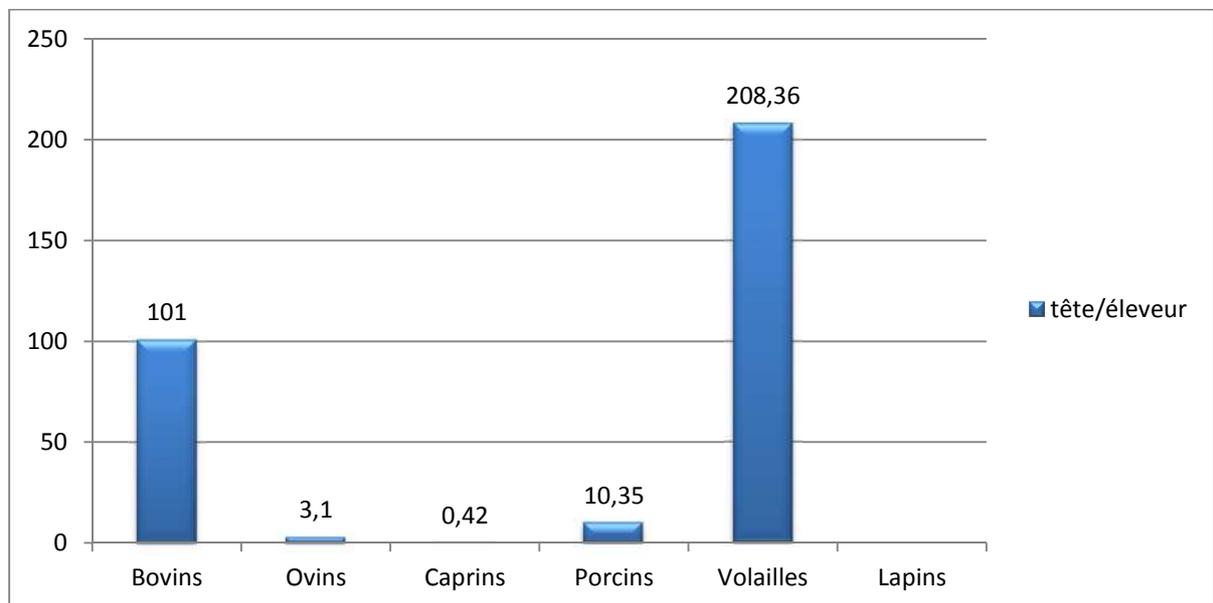
Graphique 7: Production de cheptel et effectif des éleveurs



Le graphique montre que le principal cheptel est constitué par la volaille. L'élevage d'ovins, caprins et lapins est marginal.

A partir des effectifs d'éleveurs, l'on établit la taille moyenne des exploita-

Graphique 8: Taille moyenne des exploitations d'élevage



La production de l'élevage n'est cependant organisé dans ses services annexes comme l'abattage. C'est ainsi que les abattages se font encore de manière incontrôlée et le grand bétail est abattu hors de la Mifi.

tions, excepté pour les lapins. L'on notera ainsi que les exploitations sont relativement petites en taille. Ceci est particulièrement manifeste pour la volaille notamment avec des effectifs moyens de 208 têtes et les porcins.

En ce qui concerne la pêche, l'on dénombre dans la région de Bafoussam quelques 80 étangs piscicoles pour 44 pisciculteurs regroupés avec une production équivalente à 14221 Kilogrammes de Tilapia et 2458 kilo-



grammes de silure. Parmi les 80 étangs piscicoles, cinquante-quatre (54) étangs sont fonctionnels; 4 étangs en création et 22 étangs abandonnés.

ii Le secteur secondaire : les activités de fabrication

Le secteur secondaire est constitué des activités de fabrication dans les domaines des produits alimentaires et des boissons, les savons et détergents, les articles en bois et de vannerie, la production et la distribution d'énergie.

Dans le domaine des produits alimentaires, on pourrait citer les Brasseries du Cameroun (SABC), la Minoterie de l'ouest Cameroun, la Société Camerounaise des Produits Laitiers (CAMLAIT), la Société agro industrielle du Cameroun (SAICAM).

Dans le domaine de la fabrication des savons et détergents, on pourrait noter : la Savonnerie de l'Ouest Cameroun (S.O.C), la Société camerounaise de savonnerie (SCS), le Complexe cosmétique de l'Ouest (CCO), la Nouvelle Savonnerie de l'Ouest (NSO).

D'autres unités de fabrication se rapportent directement aux produits et intrants agricoles : l'Union centrale des coopératives de café de l'Ouest (UC-CAO), la Coopérative des Planteurs de la Mifi (CAPLAMI), la Société de provenderies du Cameroun (S.P.C).

Dans le domaine de la production et de la distribution d'énergie, l'on notera les agences AES- SONEL pour l'électricité, la Camerounaise des Eaux, l'usine de traitement des poteaux bois, l'agence de la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP).

Les autres sociétés œuvrent dans les domaines de la fabrication et de la distribution des matériaux de construction : Société Camerounaises de transformation et de commercialisation du bois (SCTB), Société des tuyauteries

(STP), Société industrielle et commerciale de l'Ouest (SICO).

Enfin l'on enregistre à Bafoussam : la Sté Pro Arts Cam et la Société africaine des médicaments.

La valeur ajoutée apportée par ces différentes entreprises a été difficile à évaluer pour cause de registres fiscaux inaccessibles, absence de statistiques fiables. Cependant, la plupart de ces entreprises annoncent être des succursales d'entreprises mères installées ailleurs.

iii Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est composé des activités de commerces, services d'hébergement et de restauration, transports, l'intermédiation financière, l'administration et la défense, les services sociaux, collectifs ou personnels.

Le commerce de détail est l'activité la plus répandue, si l'on en juge par le nombre incontrôlé de magasins et étales de vente. Il concerne, les matériaux de construction (la plupart des quincailleries d'envergure nationale sont représentés à Bafoussam), les produits de consommation courante, vendus à travers des sociétés distribution (supermarchés), les marchés municipaux, les boutiques ouvertes le long de la plupart des rues importantes, les étales sur les trottoirs et marchés spontanés.

Les services d'hébergement sont assurés par quelques hôtels, dont le standing est généralement bas. Il existe aussi quelques restaurants de renom, mais sans auréole dépassant le cadre de la ville.

Les services de transports sont très développés, que ce soit pour le transport de marchandises ou de personnes. Les services de transport se sont organisés pour écouler les produits agricoles exportés à partir de la ville. Il ne s'agit pas



de grandes entreprises de transport, mais de transporteurs individuels opérant avec un ou quelques véhicules adaptés aux conditions de transport vers le marché d'écoulement (camionnettes, camions généralement pas aménagés pour le transport des vivres). Par contre le transport des personnes est très développé et organisé en petites entreprises de transport disposant d'installations individuelles. Ces services desservent quotidiennement toutes les villes de l'Ouest, ainsi que Douala et Yaoundé.

L'intermédiation financière est assurée par des agences de trois banques nationales : BICEC, CA- SCB, CBC, ainsi que par une multitude d'établissements de micro-finance, d'assurances.

L'administration est présente à travers ses services déconcentrés à l'échelle de la région et du département. Il existe également une garnison militaire et des services de police. Seuls les services de secours (Sapeurs-pompiers) sont absents.

Les services sociaux dans les secteurs de l'éducation et de la santé sont organisés soit par l'État, soit par des promoteurs privés ou des confessions religieuses. Seul l'État assure une représentation dans le domaine des prestations sociales à travers la CNPS.

S'agissant enfin des services collectifs, communautaires ou personnels, on enregistre à Bafoussam un nombre élevé d'associations à caractère communautaire, de groupements d'intérêt commun (GIC) qui complètent la gamme des services du secteur tertiaire.

iv Diversification ou spécialisation

L'analyse du tissu économique de la ville de Bafoussam tend à conclure à une économie spécialisée dans le secteur agricole. Il n'existe à Bafoussam aucune industrie dont les activités sont de

classe nationale ou internationale. La production agricole est orientée vers l'exportation et tous les services présents dans la ville tendent à ne servir que ce secteur dominant.

5.1.2 La compétitivité de l'économie de Bafoussam

i Les marchés de l'économie de Bafoussam

L'économie de Bafoussam, dominée par le secteur agricole, est tournée vers l'exportation. Les principaux marchés d'exportation sont :

- pour l'agriculture vivrière, les villes de Yaoundé et Douala au Cameroun, et le Gabon et autres pays de la CEMAC,
- pour les produits de base, c'est le marché mondial et particulièrement l'Europe avec lequel le Cameroun dispose d'accord d'échanges préférentiels.

Le réseau de communication est facilitateur pour l'économie de la ville :

- le réseau routier bitumé permet de relier en trois (3) heures les villes de Yaoundé et Douala, dont le port. Il est possible également d'atteindre les marchés gabonais et équato-guinéens par la route bitumée à partir de Bafoussam.
- l'aéroport de Bamougoum, est maintenu opérationnel et sert de temps en temps à des vols privés dont certains sont commerciaux.

Les cultures d'exportation particulièrement développées sont le café, la banane/plantain, le haricot, le maïs et la tomate. Le café avait été la principale source des recettes d'exportations jusqu'à l'effondrement des cours sur le marché mondial à la fin de la décennie 80.



Les principaux pays de destination des exportations sont : le Gabon, le Nigéria, la République Centrafricaine, le Tchad et la Guinée Équatoriale. Toutefois, les statistiques ne permettent pas d'établir un volume et en valeur les exportations générées par la ville. Un aperçu de l'importance des échanges est fourni par le tableau ci-après qui retrace les cultures exportées par voie terrestre en 2003 par région et par tonnage

Tableau 38: Cultures d'exportation par destinations principales (en t)

Cultures	Tchad	Nigéria-RCA	Gabon & Guinée
Banane/Plantain			882
Haricot		12,5	73,7
Maïs Farine		23	48,7
Maïs Grain		4549	25,6
Tomate	415,5		234,6

Source : Annuaire statistique du Cameroun, 2004

Cependant un grand nombre d'industriels ne semblent pas avoir une bonne perception du potentiel de développement que présentent les marchés. Selon l'étude de la GTZ sur l'environnement des affaires, 87,8% des entreprises affirment que la taille du marché ne produit aucun impact sur leur activité de production. Seule une petite proportion, reconnaissent un impact positif (7,33%) et faible ou négatif (3,42% des entre-

prises) sur leurs activités de production. L'impact négatif est attribué à la faiblesse du pouvoir d'achat et l'étroitesse du marché. Donc il n'y aurait que 7,33% des entreprises qui s'accommodent de la taille du marché et lui impute un impact positif. Ainsi, il apparaît qu'un nombre limité d'entreprises tirent réellement profit des marchés régionaux et constituent le cluster leader de l'économie.

ii Productivité de l'économie

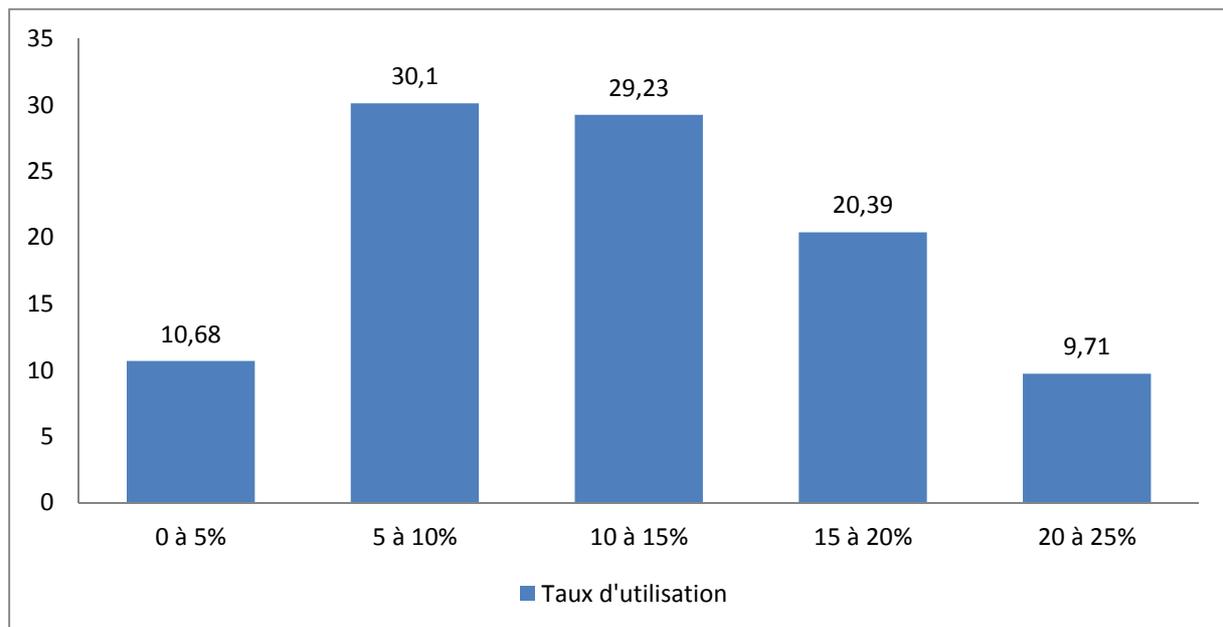
La région de Bafoussam est reconnue comme un pôle de production de poids au Cameroun. Le dynamisme économique des populations locales ou des élites extérieures crée des retombées positives sur l'économie de la zone. Mais la question que l'on se pose à ce niveau est celle de savoir si les facteurs qui concourent à la production sont utilisés de manière optimale.

▪ Au niveau des entreprises du secteur formel

L'indicateur de choix est le taux d'utilisation des capacités de production. Selon une menée par le GTZ en 2007, celles-ci sont sous utilisées dans la ville de Bafoussam. En effet, 30,1% d'entreprises n'utilisent leur capacité de production qu'entre 5 à 10% de et 9, 71% d'entreprises n'en utilisent qu'entre 20 à 25%, ainsi que le montre le graphique ci-après.



Graphique 9: Taux d'utilisation des capacités de production par les entreprises dans la ville de Bafoussam



Un certain nombre de facteurs sont avancés pour expliquer cette sous-utilisation des capacités:

- l'éloignement des marchés: plusieurs structures ne produisent pas pour la ville de Bafoussam. Avec une certaine euphorie, les ressortissants de la ville avaient entrepris une forme de délocalisation de capacités industrielles installées à Douala et Yaoundé, dans une perspective d'exportation. En raison de la concurrence, cette forme de délocalisation des activités ne s'est pas montrée rentable, en raison notamment des coûts de transport, et du fait que peu d'entreprises utilisaient la matière première produite localement.
- la taille du marché local, caractérisé par une forte autoconsommation et une faible propension à consommer de la part des populations pour la plupart actifs agricoles.
- la contrebande, qui constitue une véritable menace pour les entreprises productrices.
- l'environnement des affaires, défavorable et qui se manifeste par des

griefs à l'encontre des services de l'État et de la Communauté Urbaine: pression fiscale élevée, corruption et harcèlement de toutes sortes et origines.

▪ Dans le secteur agricole

A l'inverse du secteur industriel formel, la productivité dans le secteur agricole est assez élevée. La forte production agricole de la région de Bafoussam résulte :

- de la bonne fertilité des sols,
- de l'utilisation de techniques culturales évoluées avec recours aux engrais pour l'enrichissement des sols,
- la constitution en exploitations agricoles modernes qui maîtrisent de plus en plus les techniques de production (vergers et élevage).

Les rendements agricoles obtenus dans la région de Bafoussam sont assez élevés. Ainsi, l'activité agricole rémunère-t-elle assez confortablement ceux qui la pratiquent. Une étude du BIT a révélé que le revenu journalier d'un ouvrier agricole se situe autour de 2500 à 3000 FCFA. Ces rendements élevés expliquent



que les actifs dans ce secteur se soient organisés pour exporter leurs produits jusque dans les pays étrangers.

iii Entreprenariat ('Démographie des entreprise)

Le nombre d'entreprises formelles n'est pas connu avec une bonne précision. La Délégation régionale de la Chambre de Commerce, de l'Industrie et des Mines Ce tableau montre un regroupement des industries principales autour de la fabrication de produits alimentaires et de boissons et des savonneries.

La création d'entreprises est apparemment faible. Aux opportunités que présente la ville s'opposent des contraintes assez fortes sur la création d'entreprises.

De manière générale et au-delà de la difficulté à obtenir des statistiques fiables pour analyser le tissu des PME, l'on observe une prépondérance de l'informel pouvant s'expliquer par :

- Une tradition séculaire du commerce,
- Un faible dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire,
- L'insuffisance des infrastructures,
- Un faible tissu industriel suscitant très peu d'échanges intra-industriels,
- Des PME sans réelle visibilité de moyens et surtout de stratégie bien définie.

iv L'économie informelle

La pratique des activités informelles est frappante dans la ville de Bafoussam. Elle se manifeste le long des rues par des activités commerciales, et de petits projets. L'économie informelle porte en elle- seule 70 à 90% de l'emploi non agricole. Les principales caractéristiques du secteur informel sont :

- la taille de l'entreprise, parfois limitée au seul promoteur,

et de l'Artisanat (CCIMA) a fait état d'une quarantaine d'entreprises affiliées. A ce nombre, il faudrait ajouter la multitude d'agences locales de services d'intermédiation financière et de distribution des biens de consommation.

Le tableau ci- après retrace par type d'activité la distribution des principales entreprises de Bafoussam.

- l'inexistence légale,
- la concentration dans les activités commerciales et de fabrication artisanale (meubles, objets d'art, réparation automobile),
- les sources d'approvisionnement aussi informelles,
- le manque d'installations fixes ou appropriées.

Ces caractères expliquent que les activités informelles soient aussi associées au désordre urbain, d'où les conflits permanents avec les autorités municipales.

La taille du secteur informel reflète un problème d'entreprenariat et constitue une réponse au déficit de création des entreprises durables qui peuvent absorber la demande de main d'œuvre. Cela est d'autant plus vrai à Bafoussam que l'entreprenariat formel reste limité.

v Investissements et Innovation

L'observation des investissements dans la ville ainsi que des secteurs où ils s'effectuent permet de jauger du dynamisme de l'économie urbaine. Dans le cas de Bafoussam, en raison d'une faiblesse des statistiques, il n'a été possible d'observer seulement les investissements nouveaux réalisés sur les fonds propres des entreprises, et ceux soutenus par les banques locales. L'on n'a noté aucun investissement direct étranger (IDE).

Le tableau ci- après présente à l'échelle de la région tout entière, la part des fonds propres dans les investissements nouveaux.



Tableau 39: Pourcentage d'investissements nouveaux financés par les fonds propres

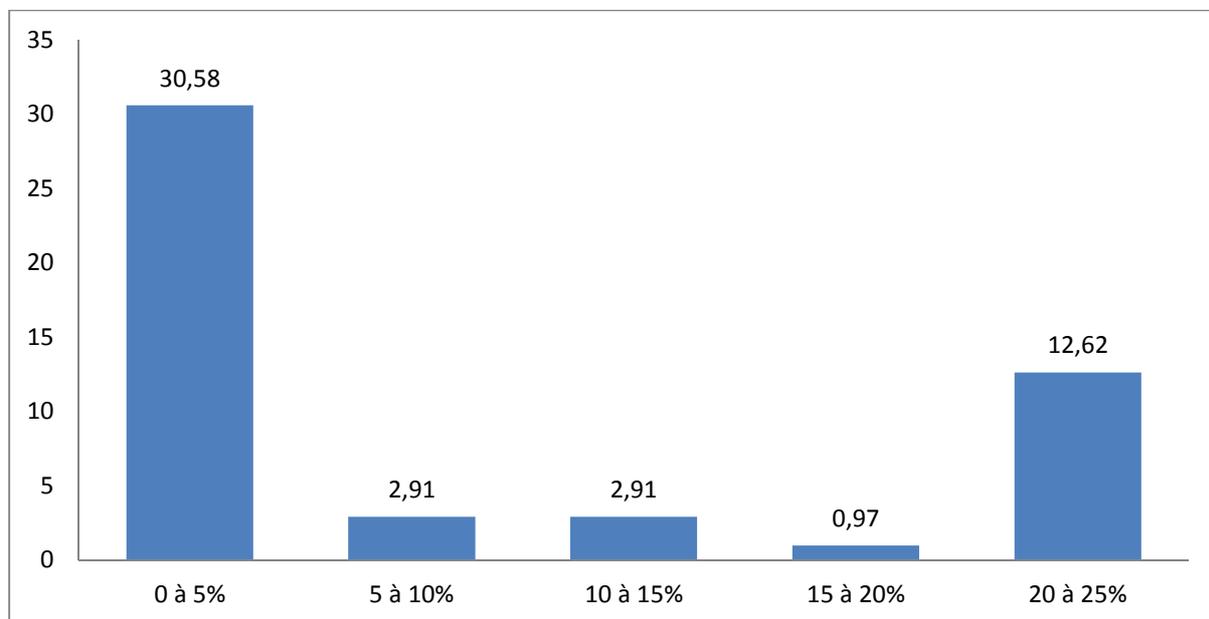
Localisation	Entre 0 et 5%	Entre 5 et 10%	Entre 10 et 15%	Entre 15 et 20%	Entre 20 et 25%	total
Bafoussam	30,58	2,91	2,91	0,97	12,62	49,99
Dschang	11,65		0,97	1,46	4,85	18,93
Foumban	8,25	0,97		0,49	5,83	15,54
Foumbot	8,25	1,46	0,97		4,85	15,53
total	58,73	5,34	4,85	2,92	28,15	100

Source : GTZ Cameroun (2008), Etude sur l'environnement des affaires- Province de l'Ouest.

Ce tableau montre que la part des fonds propres dans la réalisation des investissements nouveaux n'excède pas 25%, elle intervient à moins de 5% pour plus de la moitié des entreprises. L'on notera

cependant que la ville de Bafoussam présente à cet égard la particularité d'avoir les contributions les plus fortes des fonds propres à l'investissement nouveau.

Graphique 10: Part des fonds propres alloués aux investissements nouveaux



Les fonds propres ne constituent pas la seule source de financement des investissements nouveaux. En complément à ceux-ci, le secteur bancaire et de la micro finance contribue également à

l'investissement dans la région de l'Ouest. Le tableau ci-après présente la contribution des banques au financement des investissements nouveaux.

Tableau 40: Part de fonds alloué par les banques aux investissements nouveaux

Localisation	Entre 0 et 5%	Entre 5 et 10%	Entre 10 et 15%	Entre 15 et 20%	Entre 20 et 25%	Plus de 25%	Total
Bafoussam	41,95	2,93	0	0,49	0,49	4,39	50,25
Dschang	12,68	0,49	0,49		0,49	4,39	18,54
Foumban	15,12					0,49	15,61
Foumbot	13,17	0,49				1,95	15,61
Total	82,92	3,91	0,49	0,49	0,98	11,22	100,01

Source : GTZ Cameroun (2008), Etude sur l'environnement des affaires- Province de l'Ouest.



L'on note dans ce tableau que la plupart des entreprises qui bénéficient du financement des banques se trouve dans la ville de Bafoussam (50,25%). En général, la contribution des financements bancaires est faible. Dans la ville de Bafoussam, 41,95% des entreprises bénéficient de 5% environ de contributions de la part des banques.

vi Performances des entreprises leaders

Les entreprises leaders se trouvent dans l'agroalimentaire. Il s'agit notamment des Brasseries du Cameroun. Cependant

5.2 Distribution spatiale des activités économiques

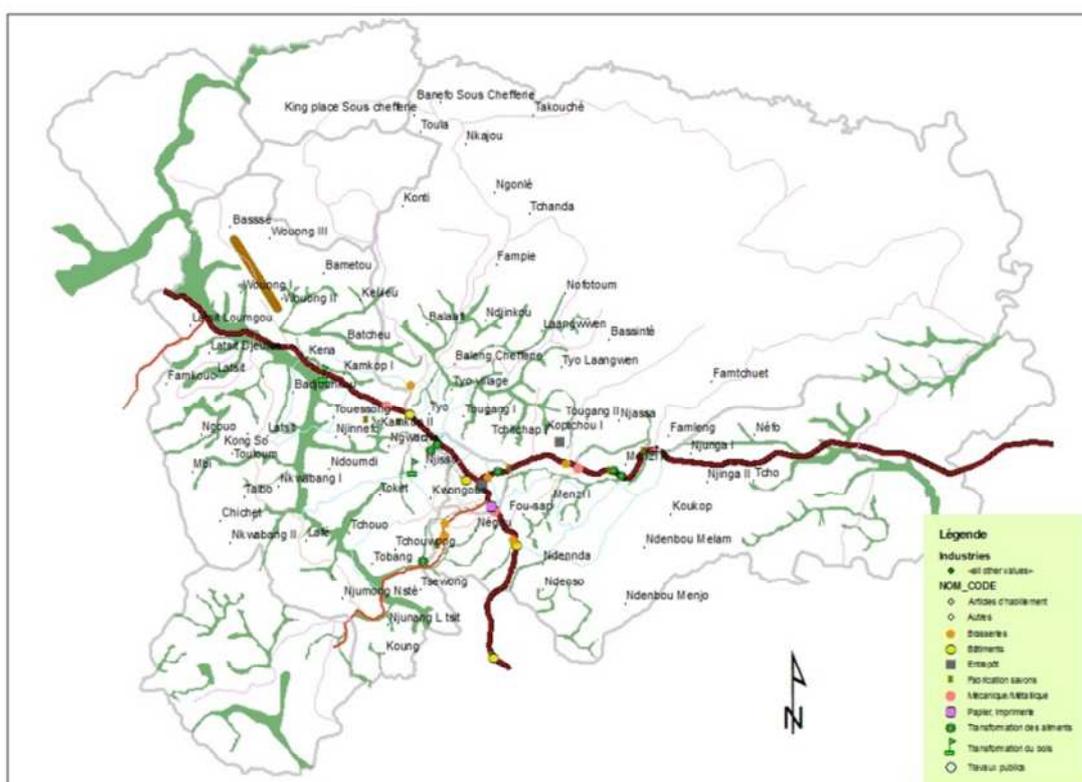
Les activités dans la ville de Bafoussam sont distribuées le long des principaux axes (N4, N6 et D98). En dehors de la *Carte 12 : Localisation des industries à Bafoussam*

il a été impossible d'avoir accès à leurs résultats.

5.1.3 Emplois et revenus

Dans la ville de Bafoussam, les secteurs d'activité qui offrent le plus d'emplois sont par ordre d'importance : l'agriculture, l'élevage et la pêche, le secteur informel et l'industrie. L'agriculture constitue en effet le pilier de l'économie de Bafoussam. L'emploi dans le secteur informel est difficile à quantifier ainsi que dans l'industrie, où l'on n'a pu obtenir des statistiques.

zone industrielle portée sur l'axe de la D98, il n'existe pas de spécialisation spatiale des zones d'activités. Partout dans la ville coexistent l'activité commerciale, l'agriculture urbaine, l'élevage et les industries.



5.2.1 Le centre-ville

Le centre-ville de Bafoussam donne le ton général de la ville. L'on y assiste à une cohabitation d'activités de toutes

natures: fabrication des savons, de produits alimentaires, des huileries, l'élevage en plus des activités commerciales. A Bafoussam I et II, les marchés



constituent les principaux pôles d'attraction (marchés A et B, marché Casablanca).

5.2.2 Les autres pôles d'activités

En marge du centre-ville, les activités sont éparses. Seule la zone industrielle concentre un certain nombre de structures, et cohabite avec les logements..

5.2.3 Liens urbain- rural

Le périmètre de la Communauté urbaine distingue nettement la zone urbanisée et la zone rurale adjacente. Par ailleurs, les plaines de la Mifi Nord et du Noun constituent un bassin de production qui est directement relié à Bafoussam.

Mais, les liaisons routières directes entre ce bassin et la ville sont en mauvais état, de sorte qu'un long contournement est nécessaire pour évacuer les produits.

Par ailleurs, la RN6 place Foubot, la mamelle nourricière de la région à moins de 30 mn de Bafoussam ; ce qui a permis le développement à Bafoussam d'une industrie de logistique, faites d'entrepôts le long de la voie.

Les autres villages autour du périmètre de la Communauté urbaine sont liés à Bafoussam pour divers motifs: zone aéroportuaire, liaisons routières.

5.3 Secteurs d'emplois et sources de revenus

Les principaux secteurs d'emplois à Bafoussam sont constitué dans l'ordre par :

1. L'agriculture qui occupe la majorité de la population;
2. Le commerce et l'artisanat très développé, bien que de manière informelle, dans divers secteurs y compris les transports ;

3. L'administration qui offre des emplois tertiaires du fait de la localisation des principaux services régionaux et départementaux ; ces emplois tendent à relever le niveau de consommation dans la ville.

5.4 Potentiels

5.4.1 Activités industrielles et agricoles

Au plan agricole l'intérieur même des limites de la Communauté urbaine, le potentiel de développement semble limité en raison de la rareté des terres agricoles. Toutefois, la forte production autorise à envisager une industrie de transformation des produits agricoles, pour passer à un stade plus industriel.

Le tissu industriel n'est pas particulièrement appelé à se développer, étant donné leur orientation vers l'exportation et les coûts de leur localisation à Bafoussam. Les surcapacités actuelles, à moins d'être exploitées plus amplement risquent plutôt de tomber en désuétude.

En ce qui concerne les activités commerciales, l'on ne perçoit pas particulièrement une niche pouvant activer le développement. Les biens de consommations échangés sont importés, qu'ils soient d'origine ou de contrebande. Ainsi les activités commerciales se développeront en fonction de la demande locale.

Certains facteurs sont limitant pour le développement de l'économie de Bafoussam: On note tout d'abord la taille du marché régional qui ne favorise pas véritablement la production intérieure. , L'on peut citer ensuite la fraude, la contrebande et la corruption qui influencent négativement le climat des affaires. Un grand nombre d'entreprises se plaignent en outre de la pression fiscale dans la région de l'Ouest et des rela-



tions difficiles avec les services des impôts.

En ce qui concerne l'élevage, l'aviculture constitue une véritable source de revenus et représente encore un potentiel élevé de croissance. En matière de pisciculture, l'on note la production de Tilapias et de silure. Cependant au constat de l'abandon d'un grand nombre d'étangs, (22 étangs environ), l'on peut y également un potentiel de développement si- ces étangs étaient repris en production. .

5.4.2 Le tourisme

L'héritage culturel constitue un premier attrait touristique lorsqu'on entre dans la ville de Bafoussam. Trois chefferies

traditionnelles, aménagées à l'intérieur de bois (forêt sacrée) font de toutes les chefferies des points de curiosité.

Ensuite, de nombreux sites naturels se prêtent au tourisme de vision. La région de l'OUEST compte au total 28 sites touristiques dont 4 se trouvent dans l'aire urbaine de Bafoussam (la Chefferie Bafoussam, le Centre touristique « Venez Voir », le Lac Baleng et les Grottes NDESSI Nekang. A l'image de la route des chefferies créées à Dschang, le fait de relier tous ces sites pourrait booster le développement de cette activité et encourager les voyageurs à s'arrêter à Bafoussam ; ce qui n'est pas pour le moment acquis. Le tableau ci- après liste les différents sites touristiques de la région de Bafoussam.

Tableau 41: Les différents sites touristiques de Bafoussam

N°	Désignation du site	Localisation	Caractéristiques	Observations
1	Lac Baleng	Baleng/Mifi	Lac de cratère accessible	Site aménagé et très fréquenté
2	Grottes NDESSI Nekang (Temple de la magie)	Bamougoum/Mifi	Refuge des populations pendant les guerres tribales	Aménagé et fréquenté
3	Chefferie Bafoussam	Bafoussam/Mifi	Chefferie fondé au 13 ^{ème} siècle	A découvrir
4	Centre touristique « Venez Voir »	Lafe-Baleng/Mifi	Site artificiel fleuri d'un paysan érudit	A découvrir

Source : Délégation provinciale du tourisme de l'Ouest

6 Gouvernance urbaine

6.1 Institutions communales

BAFOUSSAM est une Communauté Urbaine créée par le Décret n° 2008/022 du 18 juillet 2008. Elle est subdivisée en trois Communes d'Arrondissement. Elle intègre les limites du Département de la Mifi dont Bafoussam en est le Chef-lieu les trois Communes d'Arrondissement qui la forment sont :

- Bafoussam Ier dont le ressort territorial couvre l'Arrondissement de Bafoussam Ier (ex Arrondissement de Bafoussam) ;
- Bafoussam IIe dont le ressort territorial couvre l'Arrondissement de Bafoussam IIe (ex Arrondissement de Baleng) ;
- Bafoussam IIIe dont le ressort territorial couvre l'Arrondissement de Bafoussam IIIe (ex Arrondissement de Bamougoum).

6.1.1 Des missions et compétences des institutions de la ville de Bafoussam

i La Communauté Urbaine

La loi du 15 juillet 1987 renforcée par celle du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes permettent d'identifier clairement les domaines de compétences des communes et des communautés urbaines. Ainsi, à la communauté urbaine, il a été dévolu les compétences suivantes :

- La création, l'entretien, la gestion des espaces verts, parcs et jardins communautaires ;
- La gestion des lacs et rivières d'intérêt communautaire ;
- Le suivi et le contrôle de la gestion des déchets industriels ;
- Le nettoyage des voies et espaces publics communautaires ;

- La collecte, l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères ;
- La création, l'aménagement, l'entretien, l'exploitation et la gestion des équipements communautaires en matière d'assainissement, eaux usées et pluviales ;
- L'élaboration des plans communautaires d'action pour l'environnement, notamment en matière de lutte contre les nuisances et les pollutions, de protection des espaces verts ;
- La création, l'entretien et le gestion des cimetières publics ;
- La gestion de toutes les installations à caractère sportif d'intérêt communautaire ;
- Les opérations d'aménagement d'intérêt communautaire ;
- La constitution des réserves foncières d'intérêt communautaire ;
- La création et la gestion des centres culturels d'intérêt communautaire ;
- La construction, l'équipement, la gestion, l'entretien et la maintenance des équipements marchands d'intérêt communautaire, notamment les marchés, gares routières et abattoirs ;
- La participation à l'organisation et la gestion des transports urbains de voyageurs ;
- L'élaboration et l'exécution des plans communautaires d'investissement ;
- La passation avec l'État ou la région de contrats de plan pour la réalisation d'objectifs de développement communautaire ;
- La planification urbaine, les plans et schémas directeurs, les plans d'occupation des sols ou les documents d'urbanisme en tenant lieu. A cet



effet, la communauté urbaine donne son avis sur le projet de schéma régional d'aménagement du territoire avant son approbation ;

- La création, l'aménagement, l'entretien, l'exploitation et la gestion des voiries communautaires primaires et secondaires, de leurs dépendances et de leurs équipements, y compris l'éclairage public, la signalisation, l'assainissement pluvial, les équipements de sécurité et les ouvrages d'art ;
- La création et l'aménagement d'espaces publics urbains d'intérêt communautaire ;
- La coordination des réseaux urbains de distribution d'énergie, d'eau potable, de télécommunications et tous les intervenants sur le domaine public viaire communautaire ;
- Les plans de circulation et de déplacement urbains pour l'ensemble du réseau viaire.

Il est mentionné dans la loi que les compétences de la communauté priment sur celles des Communes Urbaines d'Arrondissement (CUA). C'est dire combien cette entité est d'une importance particulière dans le cadre du processus de développement local.

ii Les compétences des communes d'arrondissement

Les trois lois fondamentales sur la décentralisation de juillet 2004 précisent clairement les compétences de la collectivité territoriale de base qu'est la commune. Aussi ses champs de compétences se présentent-ils ainsi qu'il suit :

Au niveau économique, la commune assure :

- La promotion des activités de production agricole, pastorales, artisa-

nales et piscicoles d'intérêt commun ;

- La mise en valeur des sites touristiques communaux ;
- L'organisation d'expositions commerciales locales ;
- L'appui aux microprojets générateurs de revenus.

Au niveau de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles, la commune est chargée de :

- L'alimentation en eau potable ;
- Le nettoyage des rues, chemins et espaces publics communaux ;
- Le suivi et le contrôle de la gestion des déchets industriels ;
- Le reboisement et la création de bois communaux ;
- La lutte contre l'insalubrité, les pollutions et autres nuisances ; la protection des ressources en eaux souterraines et superficielles ;
- La création, l'entretien et la gestion des espaces verts, des parcs et des jardins d'intérêt communal.

Au plan de l'urbanisme et de l'habitat, la commune est chargée de :

- La création et de l'aménagement d'espaces publics urbains ;
- L'élaboration et l'exécution des POS, des documents d'urbanisme, d'aménagement concentré, de rénovation urbaine et de remembering ;
- L'organisation et la gestion des transports publics urbains ;
- La réalisation d'opérations d'aménagement ;
- La délivrance des certificats d'urbanisme, des autorisations de loisirs, des permis d'implanter, de construire, de démolir ;



- La création et l'entretien des voiries municipales ainsi que la réalisation de travaux connexes ;
- L'adressage et la dénomination des rues, places et édifices publics ;
- La création et l'entretien de routes rurales non classées et des bacs ;
- La contribution à l'électrification des zones nécessiteuses ;
- L'autorisation d'occupation temporaire et de travaux divers.

Au niveau de la santé et de l'action sociale, la commune est chargée de :

- L'état civil ;
- La création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé d'intérêt communal, conformément à la carte sanitaire ;
- L'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;
- Le contrôle sanitaire dans les établissements de conditionnement, de fabrication, de stockage ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides par des particuliers ou des entreprises ;
- La participation à l'entretien et à la gestion des centres de promotion et de réinsertion sociale ;
- L'organisation et la gestion de secours au profit de nécessiteux.

Au niveau de l'éducation, la mairie participe par :

- La mise à disposition de fournitures scolaires et d'équipements ;
- La prise en charge d'enseignants et le renforcement de l'administration scolaire publique par le biais de structures de dialogue et de consultation ;

- L'exécution de plans de lutte contre l'analphabétisme.

Au niveau du sport, la commune assure :

- La promotion et la coordination des sports et des activités de jeunes,
- L'appui aux associations de sport,
- L'organisation des compétitions,
- La construction et la gestion des stades municipaux et de toutes les autres facilités sportives urbaines.

6.1.2 Les organes de la ville de Bafoussam

i Organes de la Communauté Urbaine

Suivant l'article 12 de loi n° 2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux communes, la CUB comprend :

- un Conseil de Communauté, organe délibérant que préside le Délégué du Gouvernement ;
- un exécutif dirigé par le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Bafoussam, nommé par décret présidentiel.

Le Conseil de la Communauté est composé des conseillers municipaux provenant des communes d'arrondissement (le maire plus cinq représentants désignés). Il compte en tout dix-huit (18) membres.

Le Conseil de la Communauté doit se réunir quatre fois par an en sessions ordinaires. Des sessions extraordinaires peuvent être convoquées à la demande du Délégué, de la tutelle ou des 2/3 des conseillers municipaux.

Cependant le Conseil de Communauté ne tient que deux sessions par an :

- La session budgétaire en novembre/décembre ;



- La session pour l'approbation des comptes administratifs en février/mars.

Le Délégué du Gouvernement dispose de deux adjoints nommé par Arrêté du Président de la République. Cependant des postes ne sont pas encore pourvus.

Au plan de la représentativité politique, la plupart des conseillers de la ville de Bafoussam militent dans des partis dits d'opposition au RDPC, le parti au pouvoir. A ce titre Bafoussam pourrait constituer dans le contexte camerounais un laboratoire d'expérimentation de la démocratie locale.

ii Le Délégué du Gouvernement : chef de l'exécutif de la Communauté Urbaine.

Autant le maire dans les communes est le chef de l'exécutif, autant le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine conduit au quotidien la marche de cette dernière.

En ce qui concerne sa désignation, le délégué du gouvernement est nommé par décret présidentiel. Il est le représentant de l'État dans la communauté urbaine. Il est assisté d'adjoints, eux aussi nommés par arrêté du Président de la République. L'exercice de la fonction de délégué du gouvernement auprès d'une communauté urbaine est interdit aux personnes ayant été élues comme conseiller municipal ou maire d'une commune urbaine d'arrondissement.

En ce qui concerne les attributions du délégué du gouvernement, elles sont au nombre de six :

- La préparation et l'exécution des délibérations du conseil de la communauté.
- La préparation et l'exécution du budget de la communauté ;
- L'organisation et la gestion des services de la communauté ;

- La gestion des ressources et du patrimoine de la communauté ;
- La direction des travaux de la communautaires ;
- De la représentation de l'agglomération dans les cérémonies protocolaires.

En plus de ces principales fonctions, le délégué du gouvernement est chargé de représenter la commune dans les actes de la vie civile, il exerce par ailleurs des pouvoirs de police selon les règles prévues par la loi. Le délégué du gouvernement peut en outre convoquer des réunions des conseils municipaux des communes urbaines d'arrondissement et à cet effet, il peut se faire entendre par lesdits conseils.

En tant qu'ordonnateur du budget de la communauté, il est chargé de la confection du compte administratif qu'il présente au conseil de communauté en fin d'exercice pour approbation.

Pour ce qui est de sa destitution, relevant de l'autorité du Président de la République, il ne peut être destitué que par lui.

iii Les organes des Communes Urbaines d'Arrondissement

Les institutions communales des arrondissements de Bafoussam 1^{er}, 2^e et 3^e ont été créées par décret N° 2007/117 du 24/04/2007. De manière générale, ces communes se composent de deux organes, à savoir d'une part, l'exécutif qui comprend le maire et ses adjoints et d'autre part, le conseil municipal qui est l'organe délibérant dans l'administration communale. Le maire et ses adjoints sont assistés dans leurs fonctions par un personnel administratif et des agents communaux.

Aucune de ces communes ne dispose d'un organigramme formel. Le fonction-

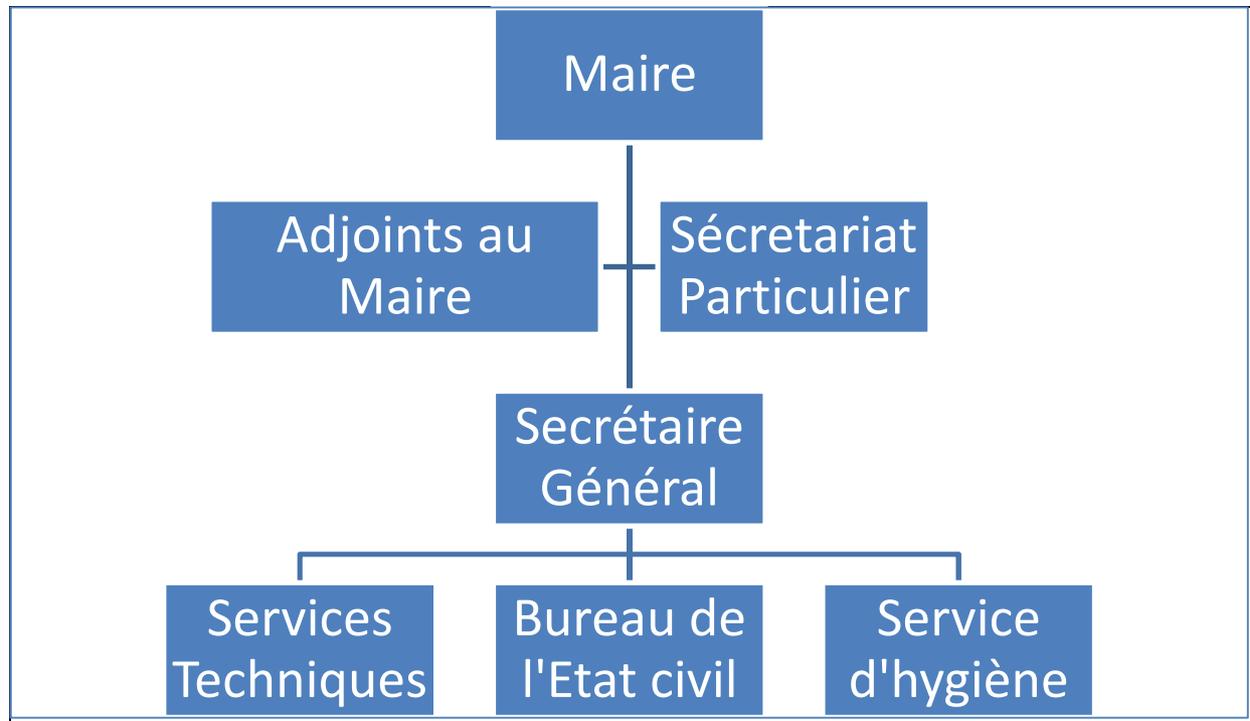


nement de l'administration se fait de façon tacite.

En fonction des postes qui existent et des relations qu'entretiennent les uns et

Schéma 1 : Organigramme type de la Commune d'arrondissement

les autres, le schéma des rapports se présente grosso modo ainsi qu'il suit.



▪ Le maire

Plus spécifiquement, le maire est chargé de la gestion des services municipaux, du domaine patrimonial et de la police municipale. En outre, il a la responsabilité de la préparation et de l'exécution du budget et représente la mairie dans tous les actes de la vie civile. Même si un arrêté récent du MINATD a accordé un certain nombre de prérogatives aux adjoints aux maires, dans la pratique, les maires restent les seuls détenteurs du pouvoir exécutif de la commune et ont la mainmise sur tous leurs services administratifs, ne déléguant certaines de leurs compétences qu'à leur propre gré.

▪ Le conseil municipal

Quant au conseil municipal, il élit le maire et ses adjoints, vote le budget et les délibérations sur les affaires de la commune et adopte le compte administratif. Au sein du conseil municipal, il est mis en place des commissions tech-

niques d'analyse qui font des études préliminaires sur des dossiers ou projets avant la soumission pour délibération à l'ensemble du conseil municipal. En général, trois ou quatre commissions apparaissent quasiment dans chacune des trois communes, à savoir :

- La commission des Grands Travaux
- La commission des Finances
- La commission des Affaires Sociales
- La commission de la Coopération

En plus de ces commissions, la commune de Bafoussam 1^{er} a rajouté :

- La commission de l'Environnement
- La commission des Affaires Juridiques
- La commission de la Jeunesse

▪ Le personnel administratif

Le personnel administratif est essentiellement composé de :



- Le Secrétaire Général

Formé pour assurer l'administration et la gestion des finances de la commune, le secrétaire général devrait en principe être le plus proche collaborateur du maire. Malheureusement, l'immixtion du maire dans ces domaines rend très souvent ses rapports avec le secrétaire général conflictuels. Conformément à la loi 2004-18 du 22 /07/2004, il assure le secrétariat lors des sessions du conseil municipal.

- Le receveur municipal

Il tient la caisse de la mairie, recouvre les recettes et règle les dépenses.

- Le comptable-matières

Il assure le contrôle des biens matériels de la commune et contrôle la régularité des opérations de fourniture ou de prestation des services.

- Le service d'hygiène

Il veille à l'application des mesures d'hygiène au sein de la commune.

- Les services techniques

Ils contrôlent les permis de bâtir et veillent à l'application des règles d'urbanisme.

iv Organigrammes et effectifs en personnels

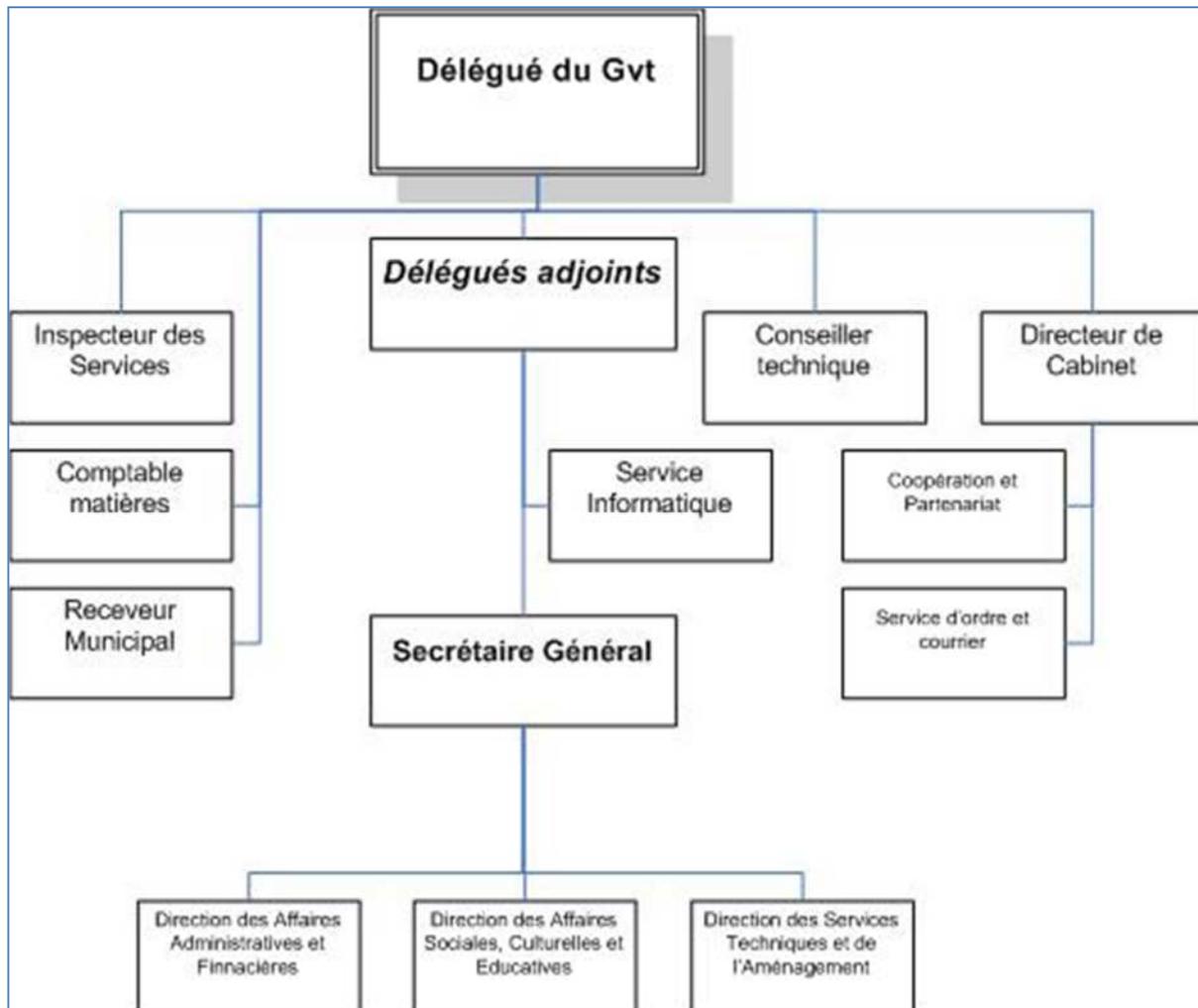
La Communauté Urbaine de Bafoussam dispose d'un organigramme qui distingue le Cabinet du Délégué et l'Administration centrale. Le Cabinet du Délégué comprend, le Directeur de Cabinet, le Conseiller Technique, le Service d'ordre et de courrier et le Service Informatique. L'Inspecteur des services, la Recette municipale et la Comptabilité-matières sont également placés directement sous la responsabilité du Délégué.

L'Inspection des services est structurée en service de coopération avec les communes d'arrondissement et service de suivi.

L'administration centrale, placée sous la responsabilité du Secrétaire Général comprend trois directions : la Direction des Affaires Administratives et Financières, la Direction des Affaires Sociales, Culturelles et Educatives, la Direction des Services techniques et de l'Aménagement.



Schéma 2 : Organigramme de la Communauté Urbaine de Bafoussam



La Direction des Affaires Administratives et Financières comprend :

- la Sous-direction des Ressources Humaines qui compte le Service du personnel, le Service d'état civil
- La Sous-direction des affaires administratives et juridiques qui compte le Service du contentieux et des requêtes
- la Sous-direction des affaires économiques et financières qui compte le Service de l'Assiette et de recouvrement, le Service des dépenses, le Service du budget.

La Direction des services techniques et de l'aménagement comprend les services suivants: Service de l'urbanisme et

droits d'occupation, Service de l'assainissement et réseaux divers, Service des voiries, Service de l'architecture, de construction et de permis de construire, Service de lutte contre le désordre urbain, Service de l'environnement, Service d'hygiène et de salubrité.

- . La recette municipale
- . La comptabilité matière
- . La bibliothèque municipale.

L'effectif en ressources humaines s'élève à 139 agents. la Communauté Urbaine annonce également qu'elle va pourvoir les différents postes de l'organigramme. Sur plusieurs points, cet organigramme ne correspond pas au tableau-type des emplois communaux dé-



finis dans l'Arrêté n° 00136/A/MINALD/DCTD du 24 août 2009. Ainsi certains postes tels que la communication et les relations publiques n'y sont pas inclus.

De surcroît, cet organigramme fait apparaître un resserrement du poste de la coopération et du partenariat en un poste exclusivement réservé à la coopération entre les communes d'arrondissement. Cette situation est susceptible de ne pas favoriser une vision globale de toutes les questions liées à la coopération et au partenariat.

En effet, l'Arrêté n° 00136/A/MINATD/DCTD du 24 août 2009 rendant exécutoires les tableaux-types des emplois communaux prévoit des postes d'importance majeure. Il faudrait intégrer ces postes dans tout organigramme au niveau local comme ceux de la communication et des relations publiques pour diffuser les informations sur les activités de la municipalité. Ce qui permettrait d'informer et faire participer le public dans le souci d'une bonne gouvernance locale.

Il en est de même de l'inspection des services qui, placée sous l'autorité directe du Délégué devrait être mieux structurée pour tenir compte des prescriptions de l'Arrêté susmentionné. Ainsi seraient assurés le contrôle et l'évaluation du fonctionnement, le rendement des services et des projets communaux ainsi que l'information régulière des dirigeants communaux sur la qualité du fonctionnement et du rendement des services.

6.1.3 Du cadre de coopération entre la Communauté Urbaine et les communes d'arrondissement

Le partenariat avec les communes d'arrondissement s'exercera désormais à travers une plateforme de collabora-

tion intercommunale adoptée au cours de la session du Conseil de la Communauté de novembre 2009.

Ainsi tous les problèmes d'aménagement urbain et de contrôle de l'utilisation des sols ainsi que ceux de recouvrement de taxes susceptibles de conflits seront débattus dans cette instance de concertation et de travail.

L'essentiel des conflits entre la CUB et les communes d'arrondissement porte sur le permis d'implanter qui est délivré par ces dernières sans respecter les prescriptions de la loi régissant l'urbanisme sur son champ d'application. Les communes d'arrondissement revendiquent aussi les activités liées à l'état civil comme il se pratique dans les communautés urbaines de Yaoundé et Douala qui ne célèbrent que les « mariages prestigieux ».

6.1.4 Capacités organisationnelles de gestion

L'organigramme de la Communauté Urbaine de Bafoussam doit être pourvu ainsi que le prévoit le décret. Le volume et la diversité des compétences transférées dans le cadre de la décentralisation qui est effective depuis janvier 2010 l'imposent. Les postes vacants devraient rendre la Communauté Urbaine plus performante dans l'exercice de ses nouvelles attributions. L'on devra également pallier au cumul des postes constaté. Le fonctionnement de l'inspection des services doit constituer une priorité dans l'objectif de faciliter la mise sur pied d'un système de suivi-évaluation de l'exécution des missions de cette institution.

L'acquisition de toute la logistique du Programme d'Appui aux Capacités Décentralisées de Développement Urbain (PACDDU) et l'informatisation en cours de toutes les structures de la CUB contribueront à améliorer l'efficacité des services.



La dotation des services en téléphone et en interphone comme le fait apparaître l'inventaire de l'ensemble du matériel est un facteur contribuant à l'amélioration de la communication et de la collaboration internes et externes entre les services.

▪ **Ressources humaines**

Les communes et les communautés urbaines en général ont la réputation d'employer des personnes relativement âgées. Les raisons sont multiples et tiennent surtout au fait que chaque maire ou délégué qui arrive se croit dans l'obligation de recruter quelques parents et amis politiques. Le contrat de travail signé, il devient difficile à son successeur de licencier ces personnes

Tableau 42 : Évolution des recettes

Libellé	2006	2007	2008	2009
Recettes ponctuelles				
Prévisions	177 500 000	130 000 000	240 000 500	700 000 000
Recouvrement	181 878 761	231 538 307	26 777 261	545 967 500
Taux d'exécution (en%)	106.4	178	11.2	78
Recettes en gestion propre				
Prévisions	393 943 243	341 900 000	164 445 752	527 500 000
Recouvrement	161 594 505	171 096 178	91 015 728	196 882 312
Taux d'exécution (en%)	41	50	55.3	37.3
Recettes en gestion partagée				
Prévisions	577 000 000	479 700 000	213 840 051	533 600 000
Recouvrement	411 768 471	244 701 560	164 284 452	178 987 098
Taux d'exécution (en%)	71.4	51	76.8	33.5

Tableau 43 : Évolution des dépenses

Libellé	2006	2007	2008	2009
Dépenses de fonctionnement				
Prévisions	731 700 000	580 199 299	330 094 117	1 236 456 954
Réalisations	468 000 994	382 513 009	267 557 188	685 791 620
Taux d'exécution	64	66	81	55.5
Dépenses d'investissement et d'équipement				
Prévisions	455 700 000	420 000 701	292 905 883	727 943 046
Réalisations	311 525 526	256 010 319	49 880 358	214 145 189
Taux d'exécution	68.3	61	17	29.4

sans que la commune ou la communauté ne leur paye des dommages qui grèvent souvent les budgets des institutions qui les emploient. Cette situation apparaît dans le tableau ci-dessus où plus de la moitié du personnel de la CUB a entre 45 et 55 ans et plus. Il est difficile d'apprécier le rendement de ces personnes, mais on pourrait se demander si leur forte présence n'est pas une source d'inertie de la communauté urbaine.

6.2 Finances locales

6.2.1 Des ressources et leur emploi

Les tableaux qui suivent présentent les ressources de la communauté et des communes d'arrondissement et leur emploi.



Tableau 44 : Évolution des recettes ponctuelles

Libellé	2006	2007	2008	2009
Recettes affectées pour le fonctionnement	1 959 757	1 683 680		6 909 491
Produits des amendes de simple police	177 000	637 800	161 300	2 065 400
Subventions d'équipements reçues	3 000 000		4 214 194	10 000 000

Tableau 45 : Évolution des recettes en gestion propre

Libellé	2006	2007	2008	2009
Produits de la taxe d'abattage	5 028 000	3 559 420	925 500	1 600 000
Produits des droits de fourrière	753 500	494 000	1 304 000	3 282 500
Produits des droits de place sur les marchés	6 360 225	9 510 650	8 650 365	10 382 930
Droits d'occupation temporaire de la voie publique	2 195 351	3 590 000	330 000	269 000

Tableau 46 : Évolution des recettes en gestion partagée

Libellé	2006	2007	2008	2009
Produits de l'impôt libérateur	60 898 140	39 746 925	3 372 385	69 648
Contribution des patentes	119 214 119	124 544 897	109 178 984	89 506 255
Contribution des licences	14 112 114	14 383 990	5 514 408	25 689 020
Centimes additionnels communaux	181 878 761	231 538 307	26 777 261	6 000 000

L'analyse des comptes de la CUB des exercices 2007-2008 laisse apparaître un taux de recouvrement en général faible, donc une insuffisance des recettes par rapport aux enjeux du développement local dans le cadre de la décentralisation. En plus, les dépenses d'investissement ne représentent que 30 % du budget, l'essentiel des ressources étant consacré aux dépenses de fonctionnement.

L'élargissement de la base imposable opérée par la nouvelle loi fiscale,

l'application des taux de loyers légaux dans les marchés et le développement d'autres services marchands ainsi qu'un investissement dans la promotion, la formation du personnel et l'amélioration du matériel contribueront sans nul doute à l'accroissement des recettes.

Dans les tableaux suivants, le service rendu à la population est mesuré par rapport à un certain nombre de ratios caractéristiques.



Tableau 47 : Évaluation du niveau de service rendu à la population de la CUB (environ 282 800 hbts en 2010)

Ratio 1	Richesse de la CUB	Recettes totales/pop. $921\,336\,910/282\,800 =$ 3 258F CFA	Ce ratio traduit le niveau de richesse de la commune sur la base de la contribution de chaque habitant. Il reste faible
Ratio 2	Taux de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement/pop. $685\,791\,620/282\,800 =$ 2 425F CFA	Ce ratio mesure la part du revenu de la CUB par habitant absorbé par le fonctionnement
Ratio 3	Taux d'investissement et d'équipement	Dépenses d'investissement et d'équipement de /pop. $214\,145\,189/282\,800 =$ 757F CFA	Ce ratio mesure la part du revenu de la CUB par habitant absorbé par l'investissement.

Tableau 48 : Situation financière de la CUB

Capacité financière de la CUB			
Ratio 1	Pression fiscale	Recettes fiscales/pop.(2008) $144\,843\,038/268\,720 =$ 539F CFA	Ce taux de 539F CFA calculé sur la base des données qui nous ont été fournies et qui mesure le niveau de la pression fiscale dans la CUB laisse croire que cette pression fiscale est très faible alors même qu'elle est l'une des récriminations que les investisseurs font à la ville.
Qualité de la gestion			
Ratio 2	Taux de recouvrement global des recettes	Recettes recouvrées/ prévisions de recettes (2009) $545\,967\,500/700\,000\,000 =$ 0.78	Ce taux est relativement faible. Il mesure le niveau de réalisation des recettes par rapport à ses propres prévisions.
Ratio 3	Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement/Prévisions de dépenses $50\,785\,632/90\,400\,000 =$ 0,56	Ce taux est très faible. Il mesure le niveau de réalisation des dépenses de fonctionnement par rapport aux prévisions.
Ratio 4	Taux de réalisation des dépenses d'équipement	Dépenses d'équipement/prévisions de dépenses $34\,924\,628/93\,950\,000 =$ 0,37	Ce taux mesure le niveau de réalisation des dépenses d'équipement par rapport aux prévisions. Il est encore plus faible que les autres et témoigne des efforts minimes que fait la CUB en matière d'équipement.



6.2.6 Évolution des finances des communes d'arrondissement

Les difficultés à accéder à certains documents et à obtenir des informations

i Commune de Bafoussam 1^{er}

Tableau 49 : Évolution des recettes

Libellé	2006	2007	2008	2009
Recettes ponctuelles				
Prévisions	220 000 000	177 700 000	810 000 000	615 792 871
Recouvrement	93 913 382	78 117 186	78 117 186	161 105 015
Taux d'exécution (en%)	42,7	44	9,6	26
Recettes affectées pour le fonctionnement				
Produits des amendes de simple police	849 000	387 500	1 190 400	1 322 175
% par rapport aux recettes recouvrées			1.5	0.8
Réserves affectées pour le fonctionnement		1 161 098	695 997	2 207 416

fiables dans les communes de Bafoussam ne nous permettent pas de faire une analyse exhaustive des finances locales desdites communes.

On relève d'énormes disparités dans le taux de recouvrement des recettes ponctuelles entre 2006 et 2009. Mais sur toute la période considérée, la moyenne est plutôt bonne puisqu'elle est de l'ordre de 30.5%.

En dépit de l'indisponibilité des données sur les recettes en gestion propre et en

Tableau 50 : Évolution des dépenses

Libellé	2006	2007	2008	2009
Dépenses de fonctionnement				
Prévisions	150 000 000	124 701 000	459 528 991	395 592 871
Réalisations	93 913 382	69 962 002	161 801 012	243 950 614
Dépenses d'investissement et d'équipement				
Prévisions	80 000 000	52 999 000	350 471 409	220 200 000
Réalisations		8 155 184		

gestion partagée et au vu de la faiblesse des amendes de simple police, on peut raisonnablement penser que les contributions des patentes, des licences et des centimes additionnels communaux constituent l'essentiel des recettes de la commune de Bafoussam 1^{er}.

Tableau 51 : Évolution des recettes de la Commune de Bafoussam II

Libellé	2006	2007	2008	2009
Recettes ponctuelles				
Prévisions			402 000 000	527 150 000
Recouvrement			138 689 887	182 506 095
Recettes affectées pour le fonctionnement				
Produits des amendes de simple police			1 372 879	1 508 764
% par rapport aux re-			0.9	0.3



cettes recouvrées				
Réserves affectées pour le fonctionnement			135 150	613 600

Tableau 52 : Évolution des dépenses

Libellé	2006	2007	2008	2009
Dépenses de fonctionnement				
Prévisions		89 656 505	248 850 000	322 888 934
Réalisations			118 349 685	152 808 694
Dépenses d'investissement et d'équipement				
Prévisions		19 258 236	152 950 000	295 261 066
Réalisations			18 835 438	46 936 326

Commune de Bafoussam 3^{ème}

Tableau 53 : Évolution des recettes

Libellé	2006	2007	2008	2009
Recettes ponctuelles				
Prévisions	106 782 560	83 769 384	77 086 817	73 220 243
Recouvrement	169 443 035	153 600 000	338 110 007	264 900 000
Taux d'exécution (en%)	158.5	183	438	361.7
Recettes affectées pour le fonctionnement				
Produits des amendes de simple police	4 000 000			
Subventions d'équipement reçues	25 347 061	2 000 000	22 404 903	50 000 000

Tableau 54 : Évolution des recettes en gestion propre

Libellé	2006	2007	2008	2009
Produits des droits de fourrière	9 000	32 000	85 000	277 500
Produits des droits de place sur les marchés	1 000 000	95 000	125 925	167 500
Droits d'occupation temporaire de la voie publique	183 700		1 263 625	1 137 000

Tableau 55 : Évolution des recettes en gestion partagée

Produits de l'impôt libératoire	2 546 150	6 990 101	8 475 980	9 480 467
Contribution des patentes	10 140 935	11 184 940	67 746	
Contribution des licences	1 301 018	839 703		10 125
Centimes additionnels communaux	52 836 238	54 179 278	54 179 278	38 294 236



Tableau 56 : Évolution des dépenses

Libellé	2006	2007	2008	2009
Dépenses de fonctionnement				
Prévisions	168 941 000	61 824 100	227 603 250	90 400 000
Réalisations	80 582 423	34 145 140	61 044 568	50 785 632
Taux d'exécution	47.7	56	26.8	56
Dépenses d'investissement et d'équipement				
Prévisions		71 035 000	132 911 150	93 950 000
Réalisations		1 035 686	13 618 174	34 924 628
Taux d'exécution		1.5	10.2	37.2

Graphique 11 : Répartition des dépenses de la commune de Bafoussam 3ème

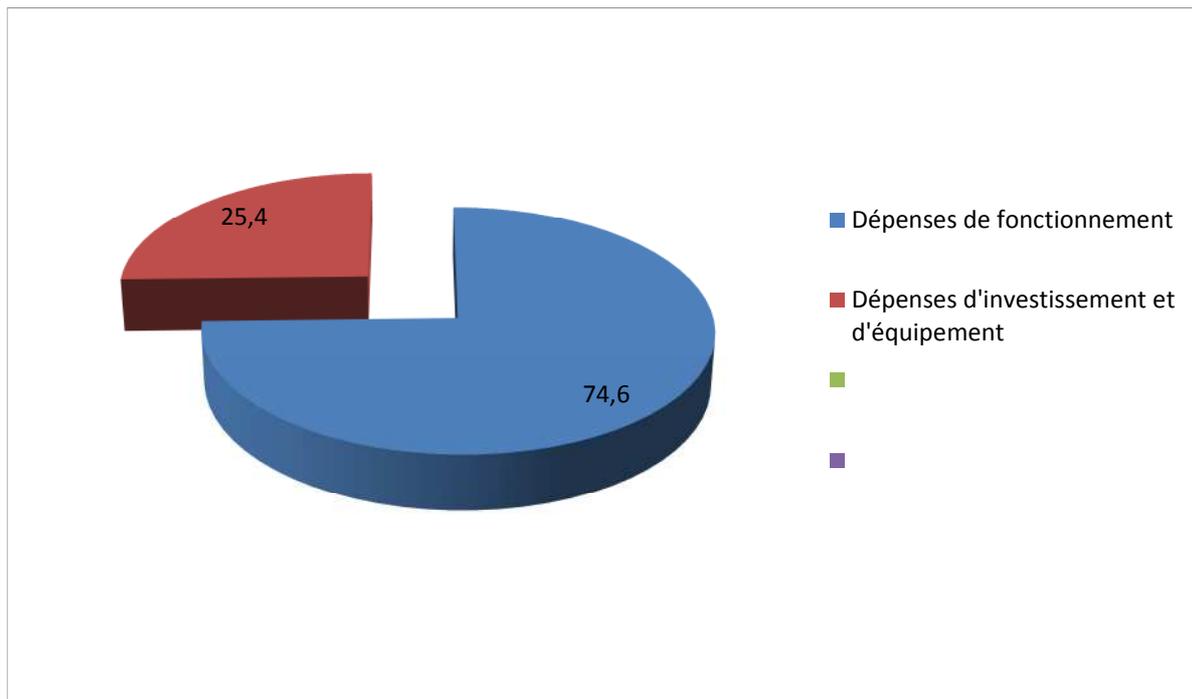


Tableau 57 : Évaluation du niveau de service rendu à la population de la commune de Bafoussam 3^{ème} (environ 69 000 hbts en 2010)

Ratio 1 : Richesse de la commune	Recettes totales/pop. $\frac{325\,483\,700}{69\,000} = 4\,717\text{F CFA}$	Ce ratio qui traduit le niveau de richesse de la commune sur la base de la contribution de chaque habitant reste assez modeste.
Ratio 2 : Taux de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement/pop. $\frac{50\,785\,632}{69\,000} = 736\text{F CFA}$	Ce ratio mesure la part du revenu de la commune de Bafoussam 3è par habitant absorbé pour le fonctionnement des services. Il est très faible.
Ratio 3 : Taux d'investissement et d'équipement	Dépenses d'investissement/pop $\frac{34\,924\,628}{69\,000} = 506\text{F CFA}$	Ce ratio mesure la part du revenu de la commune de Bafoussam 3è par habitant absorbé par l'investissement. Il est également très faible



Situation financière de la commune de Bafoussam 3^{ème}

Tableau 58 : Capacité financière de la commune

Ratio 1 : Pression fiscale	58 774703/69 000 = 851 CFA <u>851F CFA</u>	Ce ratio qui mesure le niveau de la pression fiscale dans la commune reste faible
Qualité de la gestion		
Ratio 2 : Taux de recouvrement global des recettes	Recettes recouvrées/ prévisions de recettes 264 900 000/73 220 243 = 3,6	Ce très bon ratio traduit sans doute le réalisme de l'exécutif communal et sans doute son efficacité à recouvrer ses recettes.
Ratio 3 : Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement/Prévisions de dépenses 50 785 632/90 400 000 = 0,56	Ce taux est très faible
Ratio 4 : Taux de réalisation des dépenses d'équipement	Dépenses d'équipement/prévisions de dépenses 34 924 628/93 950 000 = 0,37	
Ratio 5 : Taux d'investissement et d'équipement	34 924 628/69 000= 506F CFA	Ce ratio qui évalue l'effort financier de chaque habitant de la commune pour les dépenses d'investissement également est très faible

De l'examen de cette documentation, il ressort que la nomenclature budgétaire communale fait la distinction entre les opérations de fonctionnement et celles d'investissement. Les recettes de fonctionnement désignent les recettes qui se renouvellent. Toutes les opérations de la section fonctionnement sont annuelles et ont donc vocation à se renouveler. Par contre, les opérations de la section d'investissement sont celles qui auront un impact sur le patrimoine de la collectivité.

En effet, les recettes communales proviennent :

- Des produits des recettes fiscales ou impôts communaux suivant la terminologie adoptée par la loi n° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;
- Des centimes additionnels ;
- Des taxes communales directes (taxe d'eau, produit d'éclairage public, de fonctionnement de l'ambulance municipale ...)

- Des taxes communales indirectes (taxe d'abattage, d'inspection sanitaire, droits de place sur les marchés...)
- Produits de l'exploitation du domaine et des services communaux (loyers occupés par les agents communaux, droits de quai, produits de la bibliothèque, produits des emplacements publicitaires...)
- Des ristournes et redevances consenties par l'État (vente des terrains domaniaux, ristournes forestières...)
- Produits financiers (intérêts reçus sur dépôts bancaires, intérêts sur prêts à long terme...)
- Transferts reçus (transferts dans le cadre de la coopération internationale...).
- Autres produits et profits divers (indemnités d'assurances reçues...).
- Reprise sur amortissement ;

Les recettes d'investissements proviennent :



- Des fonds de dotation (fonds de dotation de base, dons et legs reçus pour l'investissement...);
- Des réserves (réserves affectées pour l'investissement...);
- De cessions d'immobilisation (comptes 21, 22, 25, 26);
- Des subventions d'équipement reçues de la Communauté Urbaine (subventions d'équipement reçues de l'État, du FEICOM...);
- Des emprunts à long et à moyen termes (emprunts à long et à moyen termes remboursables en monnaie nationale, emprunts à long et à moyen termes remboursables en devises...);
- Autres dettes à long terme et à moyen termes (avances de l'État à plus d'un an);
- Remboursements des prêts et autres créances à long et à moyen terme (cautionnements versés à récupérer...);
- Amortissements des immobilisations corporelles (production d'immobilisations corporelles par la commune pour elle-même –auto équipement).

L'analyse des comptes de la CUB des exercices 2007-2008 laisse apparaître un

taux de recouvrement en général faible, donc une insuffisance des recettes par rapport aux enjeux du développement local dans le cadre de la décentralisation. En plus, les dépenses d'investissement ne représentent que 30 % du budget, l'essentiel des ressources étant consacré aux dépenses de fonctionnement.

Le budget prévisionnel total de la Communauté urbaine pour l'exercice 2010 est de 1.964.400.000 FCFA, comparé aux prévisions d'investissement formulées dans le cadre du projet PACDDU (50 milliards sur cinq ans), l'on constate :

- d'une part le retard en investissement de la ville,
- d'autre part l'incapacité de la commune à assurer un service convenable aux populations.

L'élargissement de la base imposable opérée par la nouvelle loi fiscale, l'application des taux de loyers légaux dans les marchés et le développement d'autres services marchands ainsi qu'un investissement dans la promotion, la formation du personnel et l'amélioration du matériel contribueront sans nul doute à l'accroissement des recettes.

Tableau 59: Répartition des effectifs du personnel par niveau de qualification

	Effectif	Pourcentage
Sans niveau et sans connaissances élémentaires	12	10,43
Sans niveau mais avec connaissances élémentaires	14	12,17
CEPE et équivalent	34	29,57
CEPE + deux années en secondaire	5	4,35
BEPC	11	9,57
PROBATOIRE	9	7,83
BACCALAURÉAT	14	12,17
BTS	14	12,17
LICENCE	2	1,74
Total	115	100,00

La Communauté Urbaine étant un important employeur dans la ville, on pourrait s'appuyer sur le tableau ci-

dessus pour illustrer le niveau d'éducation relativement bas ainsi que les problèmes d'employabilité de la ville



qui ont été évoqués. En effet, les personnels ayant au maximum le BEPC représentent à eux seuls 66.09% et dans cette proportion 87% ont au plus le CEPE et 02 années de secondaire. Moins de 20% ont le probatoire ou le baccalauréat et à peine 14% ont le BTS et la li-

Tableau 60: Répartition des effectifs du personnel par sexe

cence. Dans ces conditions, il est évident que le travail d'exécution prime sur la conception avec pour conséquence le fonctionnement peu efficient de l'institution.

	Effectif	Pourcentage
féminin	24	20,87
masculin	91	79,13
Total	115	100



Tableau 61: Répartition des effectifs du personnel par sexe et catégorie d'âge

		Catégorie d'âge			
sexe		25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 ans et plus
féminin	Effectif	7	13	4	0
	%	33,33	30,23	12,90	0,00
masculin	Effectif	14,00	30,00	27,00	20,00
	%	66,67	69,77	87,10	100,00
Total	Effectif	21,00	43,00	31,00	20,00
	%	100,00	100,00	100,00	100,00

Les ressources humaines de la CUB se caractérisent comme suit :

- Un personnel ni très jeune, ni très vieux ;
- Un personnel en majorité masculin dans toutes les tranches d'âge ;
- Un personnel peu qualifié ;
- Les diplômés les plus élevés se situent dans les tranches d'âge de 35-44 ans.

En effet il s'agit d'un personnel qui a connu un renouvellement et un redéploiement-restructuration avec des départs forcés et volontaires suite aux recommandations du Programme d'ajustement Municipal réalisé dans le cadre du PACDDU.

Au cours du dernier trimestre 2009, ce personnel a connu un renforcement par le recrutement des Ingénieurs et des agents de maîtrise conformément aux dispositions de l'Arrêté n° 00136/A/MINALD/DCTD du 24 août 2009 rendant exécutoires les tableaux-types des emplois communaux.

ii État du patrimoine de la communauté urbaine

- Les réserves foncières sont quasi inexistantes ; ce qui hypothèque toute action d'aménagement urbain ;
- Les terrains sont pour la plupart non immatriculés ;

- La CUB partage ses terrains avec d'autres services publics qui parfois, en occupent toute la superficie.

iii Le matériel roulant

L'état du matériel roulant révèle un problème sérieux de capacité de maintenance à la CUB :

- Les engins lourds pour les travaux de génie civil sont tous en très mauvais état pourtant la ville fait face à un grand défi de réhabilitation et d'entretien de la voirie, comme facteur primordial de sa réconciliation avec la population ;
- Problème de responsabilité pour l'entretien des véhicules de fonction.

6.3 Institutions représentatives

Bafoussam est la Capitale de la Région de l'Ouest. Tous les Départements Ministériels y sont représentés par des Délégations Régionales et Départementales. C'est aussi la capitale financière de cette région avec la présence de la BEAC. La ville abrite également un certain nombre d'organismes parapublics d'intervention dans divers secteurs comme la MAETUR, le CFC, la MAGZI, le FNE, l'ARMP, le FEICOM, ainsi que les délégations régionales des sociétés distributrices de l'eau et de l'électricité



Par ailleurs, on note la présence d'un important réseau peu exploité de Projets et organismes de développements (PNDP, GTZ, ...) d'ONG et d'associations à l'échelle de la région, de la ville et des quartiers dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du développement durable.

6.4 Environnement des affaires

L'environnement des affaires à Bafoussam présente un caractère contrasté. Aux considérables opportunités que ce secteur offre sur certains plans s'opposent des contraintes assez fortes sur d'autres.

De manière générale et au-delà de la prépondérance de l'informel et de la difficulté à obtenir des statistiques fiables pour analyser le tissu des PME, l'environnement des affaires à Bafoussam se caractérise par :

- Une tradition séculaire du commerce ;
- Un faible dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire d'où la prolifération des activités de l'informel qui représentent 70 à 90% de l'emploi non agricole ;
- L'insuffisance des infrastructures ;
- Un faible tissu industriel suscitant très peu d'échanges intra-industriels ;
- Une présence quasi exclusive des locaux et des régionaux dans les PME existantes ;
- Un grand nombre de petits artisans commerçants locaux qui intéressent la micro finance ;
- Des PME sans réelle visibilité, de moyens et surtout de stratégie bien définie.

Certaines faiblesses des infrastructures telles que les récurrentes coupures d'électricité qui font perdre aux entreprises 15 à 20% de leur chiffre d'affaires, l'absence de crédits ainsi que les ponc-

tions formelles et informelles effectuées par les services fiscaux pénalisent énormément les entreprises privées de Bafoussam.

Dans l'accompagnement, les services financiers comme la micro finance se développent sans cependant qu'un accent soit mis sur le financement des entreprises moyennes, la méso finance. Ce secteur constitue actuellement un vide à Bafoussam comme du reste dans l'ensemble du pays. Il n'existe pas de programmes et de produits de méso finance que ce soit pour le fonds de roulement ou pour les investissements.

Certes l'entreprise a besoin de liquidités, mais les services financiers sont aussi importants voire plus importants que les services financiers. Ce sont les services de formation, information, transferts de technologies, d'aide à la structuration de partenariats et groupements interentreprises qui manquent le plus à Bafoussam.

Toutefois, la capitale de la région de l'Ouest dispose d'un potentiel hydro agricole important ainsi que des terres aménagées dans les bas-fonds de la vallée du Noun qui offrent la possibilité de diversification et d'intensification des cultures irriguées. De la même manière, son écosystème est favorable au développement des cultures maraîchères et fruitières pour les marchés intérieurs et pour l'exportation.

Enfin, le tourisme et l'hôtellerie apparaissent comme des secteurs d'avenir qui devraient apporter une valeur ajoutée considérable à l'environnement général des affaires à Bafoussam.

Les griefs des habitants de Bafoussam portent un certain nombre de problèmes tels que :

- l'état de dégradation de la voirie et la pollution de l'environnement ;
- la pression fiscale ou le harcèlement fiscal ;



- la corruption excessive dans les services publics ;
- les tracasseries policières.

6.5 La participation locale

La participation locale est en principe une façon dont les décisions doivent être prises au sein d'une municipalité. Les élus, au terme des élections municipales, demeurent certes les seuls détenteurs du pouvoir décisionnaire, mais ils peuvent décider de s'appuyer sur l'avis et l'expérience des habitants de la ville qu'ils ont à gérer, et ce afin de le faire de la manière la plus efficace possible et d'améliorer les services offerts à la population.

La participation locale à Bafoussam est composée d'un large panel d'instances conçues comme autant de lieux de consultation, de concertation, d'échanges et de confrontation des idées qui permettent aux élus de prendre les décisions les mieux adaptées et au plus proche de leurs populations.

Bien qu'elle ne soit pas formellement instituée, on peut cependant observer que la participation locale se met progressivement en place à Bafoussam où les autorités aussi bien administratives que municipales se retrouvent avec les représentants de certains groupes d'acteurs de la vie sociale et économique de la ville à l'occasion de crises ou dans le cadre de l'élaboration de certains projets de développement. De ce point de vue, un certain nombre d'instances ont été recensées à divers niveaux dont :

- Les opérateurs économiques du secteur formel ;
- Les opérateurs du secteur informel ;
- Les organismes de développement ;

Sans que la liste soit exhaustive, on compte :

Au niveau des opérateurs économiques du secteur formel :

- L'association des opérateurs économiques ;
- Le réseau des entrepreneurs du Cameroun.

Quant aux opérateurs du secteur informel, l'on a identifié :

- L'Association des Commerçants des Marchés de Bafoussam (ACOMAB) ;
- La Chambre des Artisans (CHART) ;
- L'Association des Conducteurs de mototaxi de Bafoussam (AMOTABAF) ;
- Bend Skin du Cameroun ;
- Groupement des mécaniciens ;
- L'Association des Vendeurs à la Sauvette de l'Ouest ;
- L'Association des Mototaximen de la Mifi (ASSMI) ;
- Le Groupement des Femmes du textile de Bafoussam ;
- L'Association des Producteurs Agro Sylvo Pastoraux de l'Ouest (APASPO).

Au niveau des organismes d'appui au développement, on a identifié :

- Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) ;
- Le Groupe d'Appui aux Initiatives de Développement (GAID) ;
- Le Centre d'Etudes et de Coopération aux Initiatives de Développement (CECID) ;
- Etudes – Transformation – Formation – Matériaux Locaux (ETRAFOR - MATELO) ;
- Le Centre d'Education Populaire et d'Animation pour le Développement (CEPAD) ;
- Le Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD).

Ainsi que des Comités d'Animation pour le Développement (CAD) des quartiers à :

Famla 2 – Djeleng 3 et 4B – Banengo Ville A, Ville B et Ville C- Djeleng 3 et 5 –



Djemoun – Tamdja – Kopchou – Toun-
gang Ville A et Ville B – Kamkop 2 Tyo
Ville 3A – Ngouache 3 – Bamendzi –
Kouogouo Sud - Tchitchap.

**Par ailleurs, il existe au niveau des
communautés sociologiques :**

- Un Comité de Développement Gé-
néral de Bafoussam 3 (Bamou-
goum) ;
- Une Amicale des Originaires du
Grand Nord

Les populations apprécient la gouver-
nance locale avec réserve. Les griefs des
habitants de Bafoussam portent sur un
certain nombre de problèmes tels que :

- l'état de dégradation de la voirie et
la pollution de l'environnement ;
- la pression et/ou le harcèlement
fiscal (e) ;
- la corruption excessive dans les
services publics ;
- les tracasseries policières.



7 Synthèse du diagnostic

7.1 Atouts, contraintes, potentialités, menaces

7.1.1 Sur le contexte national et régional

Le rôle affirmé de Bafoussam comme chef de lieu de région et comme carrefour situé au centre des échanges inter-régionaux en fait un atout déterminant pour le développement futur de la ville.

Opportunités/ Potentialités	Forces/ Atouts
	<p>1- Chef de lieu de région: les services administratifs tirent la croissance du secteur des services.</p> <p>2- Position de carrefour permet d'élargir l'influence régionale sur le Nord- Ouest et l'Adamaoua.</p> <p>3- Poids significatif de la population dont la dynamique prédit un prolongement de ses tendances démographiques.</p>
Menaces	Faiblesses
<p>1- L'émigration est importante, à cause de l'attrait de Yaoundé et de Douala.</p> <p>2- La proximité de Dschang, ville universitaire limite le rayonnement de la ville.</p> <p>3- La faible distance avec les villes voisines du sud réduit l'attrait de la ville pour toute la région.</p>	



7.1.2 Sur le site naturel

Le site présente à la fois un atout et des contraintes au développement.

Opportunités/ Potentialités	Forces/ Atouts
<p>1- La plaine du Noun représente un potentiel de développement des activités agricoles qui tendra à renforcer le rôle économique de la ville de Bafoussam.</p> <p>2- La beauté du site naturel offre des possibilités d'exploitation aux fins du tourisme de vision.</p>	<p>1- La fertilité élevée des sols d'origine volcanique, la forte pluviométrie et l'altitude sont propices au développement de la production agricole.</p> <p>2- Le régime régulier des cours d'eau garantit une disponibilité permanente des ressources.</p> <p>3- Le site collinaire favorise le drainage naturel et réduit le risque d'inondation.</p> <p>4- Le potentiel de site urbanisable reste grand au regard de la croissance de la population.</p>
Menaces	Faiblesses
<p>1- Les risques naturels, particulièrement le risque sismique, sont à prendre en compte dans le développement des constructions et implantations humaines.</p> <p>2- Le déboisement avancé est de nature à contribuer aux perturbations climatiques.</p> <p>3- Les ressources naturelles sont menacées par les pollutions dues aux activités humaines (agriculture, déchets industriels et mauvaise localisation de la décharge HYSACAM).</p>	<p>1- Le relief de type collinaire très accentué est limitant pour le développement des infrastructures (voies de contournement difficiles).</p> <p>2- La diminution du couvert végétal et la surexploitation des terres réduisent la production de matières organiques dans les sols.</p>
	<p>nomie, mais un manque de diversité dans les qualifications professionnelles.</p>

7.1.3 Sur le capital humain

On relève une forte croissance démographique, un savoir-faire dans les domaines des secteurs porteurs de l'éco-

Opportunités/ Potentialités	Forces/ Atouts
<p>1- La croissance démographique élevée soutiendra durablement le développement de la ville.</p> <p>2- L'esprit d'entreprise est de nature à limiter considérablement le chômage.</p> <p>3- Attachement des populations à leur terroir</p>	<p>1- Une population numériquement importante (plus de 300.000 âmes), dont le taux de croissance reste élevé (4,1% par an).</p> <p>2- Le niveau de vie est supérieur à la plupart des autres régions du Cameroun (exception faites des grandes métropoles Douala et Yaoundé).</p> <p>3- Le statut de propriété, majoritairement "en propriété", constitue un avantage pour la sureté des ménages.</p>
Menaces	Faiblesses



1- Emigration importante: le solde migratoire de la région de l'Ouest est devenu négatif.

- 1- L'accès au foncier est difficile en raison de la forte pression sur les terrains.
- 2- Les conditions de vie ne sont guère satisfaisantes: accès aux services de base, standing des logements.
- 3- Qualifications professionnelles sont peu diversifiées, malgré un savoir-faire élevé dans l'agriculture.
- 4- Problèmes sociaux graves: délinquance et criminalité.
- 5- Une offre déficiente dans le secteur de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche

7.1.4 Sur le capital physique

Le stock de capital physique est important, mais très dégradé.

Opportunités/ Potentialités	Forces/ Atouts
1- Position de ville carrefour propice au développement de l'activité de transport	<ul style="list-style-type: none"> 1- La construction des bâtiments est dynamique. 2- Infrastructures de transport de bonne qualité (aéroport, routes nationales). 3- Infrastructures de production et de distribution de l'énergie (électricité, eau, hydrocarbures) présentes. 4- Activité de transport très développée. 5- Patrimoine culturel (chefferies) entretenu.
Menaces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> 1- Qualité des constructions peu sûre, paysage urbain peu attrayant et présentant de nombreuses caries urbaines. 2- Absence de trafic dans l'aéroport de Bamougoum 3- Réseau routier urbain très dégradé dans sa partie centrale et non aménagée dans les quartiers, 4- Drainage perturbé par l'occupation des bas fonds occupés par les habitations ou les activités d'agriculture urbaine, 5- Désorganisation des transports et de la circulation urbaine: fonctionnement anarchique des motos taxis, désordre dans la circulation, carrefours mal aménagés. 6- Congestion et encombrement des chaussées. 7- Irrégularité dans la distribution des ser-



7.1.5 Synthèse sur l'économie urbaine

L'économie de Bafoussam est dynamique. Tirée par l'agriculture, elle est tournée vers l'exportation. Cependant

vices publics: eau courante, électricité.
8- Insuffisance des équipements et espaces publics de loisirs.

elle ne pourrait pas suffir à provoquer un saut qualitatif dans le développement de la ville.

Opportunités	Forces
<ul style="list-style-type: none"> 1- Marchés extérieurs proches (Yaoundé, Douala, Gabon- Guinée Equatoriale) 2- Infrastructures de transport (aéroport et routes) en bon état. 3- L'élite est riche et représente un puissant potentiel d'investisseurs. 4- Le tourisme présente des potentialités encore inexploitées: héritage culture, sites naturels. 	<ul style="list-style-type: none"> 1- Un savoir-faire développé dans l'agriculture. 2- Organisation d'exploitations de moyenne importance tournée vers l'exportation. 3- Secteur tertiaire fournit à l'agriculture les services d'appui satisfaisants. 4- Réseau de micro-finance très développé.
Menaces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> 1- Les fluctuations des cours des matières premières impactent sur les revenus de la ville. 2- Le cluster "Agriculture" reste vulnérable. 3- Raréfaction des terres agricoles (disponibilité, appauvrissement). 	<ul style="list-style-type: none"> 1- Faible diversification: en dehors de l'agriculture, les activités de fabrication restent extrêmement limitées. 2- Industrie de première transformation des produits du cru est encore balbutiante. 3- Services de soutien à l'économie quasi-inexistants: la représentation de la CCIM est atone. 4- Répartition spatiale des industries: source de menaces pour les populations et l'environnement. 5- La productivité est faible pour les industries de fabrication: le taux d'utilisation des capacités de production est bas. 6- Malgré les apparences, la création d'entreprises est faible. 7- L'informalité et/ou la clandestinité semblent être la caractéristique de la plupart des activités. 8- Gestion erratique des espaces réservés aux industries: absence d'intervention de la ville. 9- Services liés au tourisme (hébergement, restauration) de très faible qualité.



7.1.6 Synthèse sur la gouvernance urbaine

Les institutions communales sont encore faibles, la participation locale est balbutiante et l'environnement des affaires ne semble pas facilitateur.

Opportunités/ Potentialités	Forces/ Atouts
<p>1- Erection de la ville en communauté urbaine devrait permettre l'amélioration de la gestion de la ville</p> <p>2- Le cadre de la décentralisation constitue une opportunité pour améliorer la gestion urbaine.</p>	<p>1- La participation locale est assez développée grâce à de nombreux projets antérieurs</p>
Menaces	Faiblesses
<p>1</p>	<p>1- L'organisation et le fonctionnement des services de la Communauté urbaine restent à construire. En particulier les services techniques et financiers sont inefficients.</p> <p>2- Les services des communes d'arrondissement sont à structurer.</p> <p>3- Le cadre de collaboration entre la communauté urbaine et les communes d'arrondissement reste source de conflits</p> <p>4- Les finances locales sont inadéquates.</p> <p>5- L'environnement des affaires se caractérise par l'absence de mesures tendant à favoriser leur développement, en revanche de nombreuses récriminations sont portées contre les gestionnaires de la ville.</p> <p>6- Le cadre d'expression de la participation locale n'est pas encore optimal.</p> <p>7- Intercommunalité est peu développée.</p> <p>8- Gestion urbaine défaillante et faite par intervention sporadiques.</p> <p>9- Trop grande dépendance des interventions de l'Etat.</p>



7.2 Le problème central

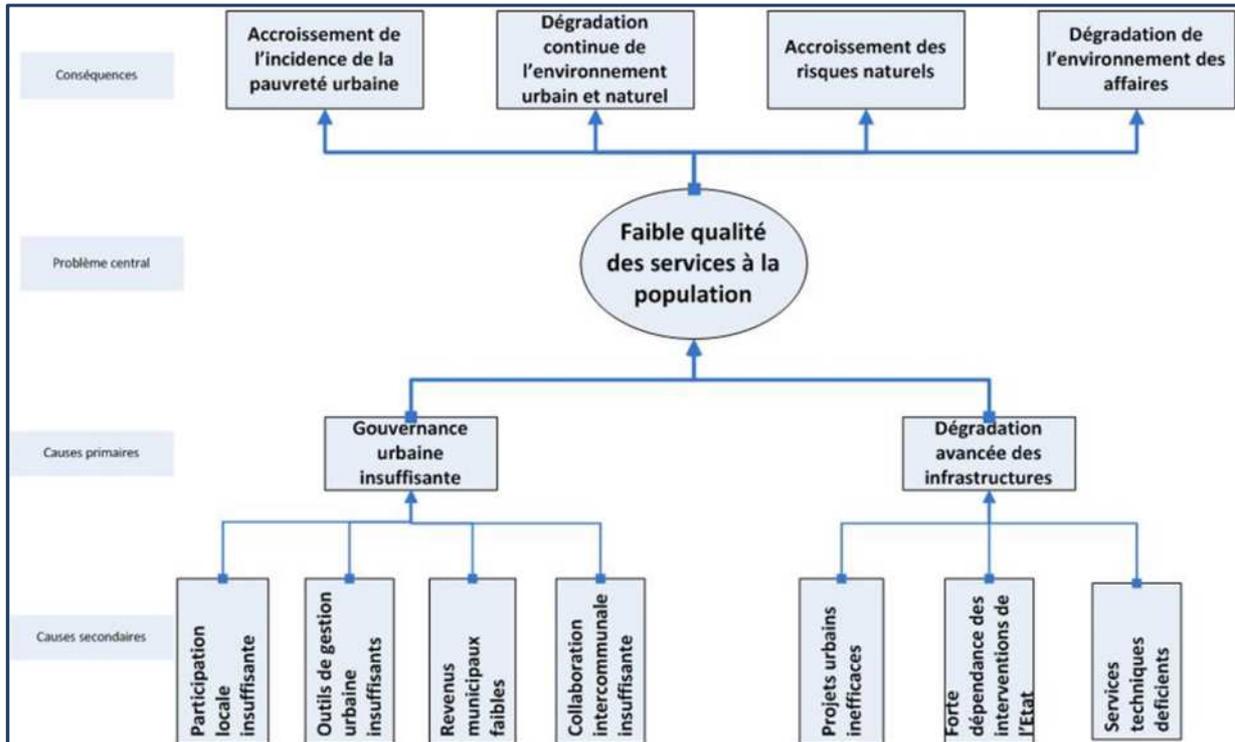
Au regard du diagnostic précédent, le problème central de la ville de Bafoussam est la **faible qualité des services offerts à la population**.

Deux causes principales sont imputables à cette situation :

- 1- la gouvernance urbaine de qualité insatisfaisante,
- 2 la dégradation avancée des infrastructures.

Les causes secondaires qui justifieront les propositions d'aménagement sont présentées ci- après.

Schéma 3: Problème central de Bafoussam et ses causes





7.3 Vision et orientations stratégiques

Pour répondre aux besoins de la ville, la vision peut s'énoncer ainsi.

"A l'horizon 2025, la ville de Bafoussam sera radieuse, ouverte et offrant de nombreux attraits pour les affaires".

Les objectifs stratégiques du Plan Directeur d'Urbanisme seront par conséquent les suivants:

- 1- Renforcer la position de carrefour par la constitution d'un hub logistique pour les échanges avec l'extérieur de la ville;**
- 2- Encourager le développement des capacités de production et de transformation des produits du cru;**
- 3- Améliorer le cadre de vie des populations et préserver l'environnement.**

Cinq programmes stratégiques ont été arrêtés pour la concrétisation de ces objectifs:

1- Amélioration de la gouvernance urbaine:

- Amélioration des revenus municipaux
- Développement des services communautaires et de l'intercommunalité,

2- Réhabilitation des infrastructures et services urbains

- Voirie urbaine,
- Aéroport de Bamougoum,
- Distribution d'eau et d'électricité,

3- Promotion des activités exportatrices:

- Zone industrielle de BAPI:

- Aménagement des sites touristiques

4- Recomposition urbaine:

- Création des centres secondaires de Baleng et Nkong So,
- Construction des infrastructures et équipements structurants,

5- Amélioration du cadre de vie:

- Promotion de l'habitat salubre,
- Assainissement urbain,
- Espaces de détente et de loisirs.



8 Tableaux complémentaires



Tableau 62: Les principaux établissements culturels et collectifs de la ville

N°	Type	Qté	Nom	Localisation	Propriétaire
1	Bibliothèque	2	Bibliothèque mobile	Tamdja	
			Bibliothèque pilote régionale	Tamdja 2	Etat
2	Centres culturels	13	Bureau SDF	Djeleng 1	Privé
			FECADAMES	Djeleng 4	Etat
			Foyer Evangélique	Djemoun 2	Privé
			Centre d'accueil	Tchitchap	Privé
			Salon du jour	Tamdja	Privé
			RDPC (Section Mifi)	Quartier administratif	Etat
			CEPAB	Entrée hôpital régional	Privé
			CEPROLAC	AES Sonel Nylon	Privé
			Leducanet	Face Tribune	ONG
			Arcades de l'Ouest	Djeleng 5	Privé
			Palais royal Bafoussam	Tamdja 2	Communautaire
			Palais royal Baleng	Baleng	Communautaire
			Palais royal Bamougoum	Bamougoum	Communautaire
3	Centre des handicapés	1	CAPH	Tchitchap	Privé
4	Cimetière	1	Cimetière de Bafoussam	Tyo Ville	CUB
5	Espace de la foire	1	Terrain de la Foire	Derrière la CUB	Etat
6	Place des Fêtes	1	Tribune	Tamdja 2	Etat
7	Musée	1	Musée de la chefferie Bafoussam	Tamdja	Communautaire
8	Hall communautaire	1	Palais des Congrès	Quartier administratif	Etat



Tableau 63: Liste des églises et mosquées de la ville de Bafoussam

N°	Dénomination	EEC	Catholique	Mosquée	Autres
1	Paroisse EEC Plateau	•			
2	Paroisse EEC Tchitchap	•			
3	Mission Eglise Evangélique du Cameroun	•			
4	Paroisse St François-Xavier Koptchou		•		
5	Paroisse annexe EEC Bamendzi	•			
6	Paroisse EEC Tamdja	•			
7	Paroisse EEC Kouougou	•			
8	Paroisse St Barnabé Tocket		•		
9	Paroisse St Albert – Le Grand Tamdja		•		
10	Paroisse St Joseph - Cathédrale		•		
11	Paroisse EEC Toungang	•			
12	Paroisse EEC Ndiangdam	•			
13	Paroisse EEC Tocket	•			
14	Paroisse St Mathias Kamkop		•		
15	Paroisse Ste Trinité Toungang		•		
16	Paroisse St Atcha Tougui		•		
17	Grande Mosquée quartier Haoussa			•	
18	Grande Mosquée quartier Tamdja			•	
19	Paroisse EEC Kamkop	•			
20	Paroisse Ste Cécile Kouougou				
21	Paroisse EEC	•			
22	Eglise Apostolique Assemblée de Tchitchap				•
23	St Patrick Parish		•		
24	Assemblée Royaume des T. de J Tchitchap, Tocket, MAETUR, Djeleng, Evêché, Banengo)				•
25	Paroisse Ste Marie reine de Kamkop		•		
26	Paroisse St Daniel Lafé				
27	Paroisse EEC Lafé	•			
28	Paroisse Ste Thérèse Lafé		•		



Tableau 64: les principaux équipements sportifs et de loisir de la ville

N°	Type	Nbe	Nom	Localisation
1	Stade Omnisport	1		Banengo
2	Stade municipal	1		Bamendzi
3	Terrain de football	3	Terrain de foot du Lycée classique	Tamdja
			Terrain de foot de Bamougoum	Camp militaire
			Terrain de foot du Lycée de Baleng	Lycée de Baleng
4	Court de lawn tennis	3	Tennis club de Bafoussam	Quartier administratif
5	Terrain de handball	2	Terrain du Complexe Mairie urbaine	Quartier administratif
			Terrain du Lycée classique	Tamdja
6	Terrain de basket-ball	4	Terrains du Complexe Mairie urbaine (02)	Quartier administratif
			Terrain de basket	Tamdja
			Terrain de basket	Camp militaire
7	Terrain de volley-ball	4	Terrains du Complexe Mairie urbaine (02)	Quartier administratif
			Terrain du Lycée classique	Tamdja
			Terrain du Camp militaire	Camp militaire
8	Restaurants	Plus de 10		
9	Snack/dancing	Assez nombreux		Lieu-dit Akwa au centre-ville

Source : SMAUL, CAMGIS 2007



Tableau 65: Différentes entreprises de région de Bafoussam

N°	Désignation de l'entreprise	Activité	Classe ISIC
1	Société Camerounaise des produits laitiers (CAMLAIT)	Production de produits alimentaires	C10
3	Société agro industrielle du Cameroun (SAICAM)	Travail des grains et fabrication de produits amy-lacés	C10
14	Minoterie de l'Ouest Cameroun (MINOCAM)	Fabrication de la farine de blé	C10
15	Union centrale des coopératives de café de l'Ouest (UCCAO)	Transformation du café	C10
17	Société de provenderies du Cameroun (S.P.C)	Fabrication de la provende pour bétail et élevage	C10
11	Brasseries du Cameroun	Fabrication des boissons hygiéniques et gazeuses Fabrication de boissons	C11
9	Sté Pro Arts Cam.	Production de bois et d'articles en bois et en liège (sauf fabrication de meubles)	C31
12	Société Camerounaises de transformation et de commercialisation du bois (SCTB)	Sciage de bois	C16
4	Société des tuyauteries (STP)	Fabrication de produits chimiques	C20
5	Savonnerie de l'Ouest Cameroun (S.O.C)	Fabrication de savons et détergents, de produits d'entretien, de parfums et de produits pour la toilette	C20
6	Société camerounaise de savonnerie (SCS)	Fabrication de savons et détergents, de produits d'entretien, de parfums et de produits pour la toilette	C20
7	Complexe cosmétique de l'Ouest (CCO)	Fabrication de savons et détergents, de produits d'entretien, de parfums et de produits pour la toilette	C20
8	Nouvelle Savonnerie de l'Ouest (NSO)	Fabrication de savons et détergents, de produits d'entretien, de parfums et de produits pour la toilette	C20
10	Sté Africaine des médicaments	Fabrication de préparations pharmaceutiques, de produits chimiques à usage médicinal et de produits d'herboristerie	C21
13	Usine de traitement des poteaux bois	Production des poteaux électriques et de téléphone Sylviculture et autres activités d'exploitation forestière	C21
2	Société industrielle et commerciale de l'Ouest (SICO)	Fabrication d'ouvrages en métaux (sauf machines et matériel)	C25
16	CAPLAMI	Collecte et vente de café	C46
18	Société des dépôts pétroliers (SCDP)	Stockage et distribution des produits pétroliers	C91

Source : Rapport socio-économique de la province de l'Ouest ; 2003.



Tableau 66: Répartition des effectifs du personnel par catégorie d'âge et selon la qualification

Qualification		Catégorie d'âge			
		25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 ans et plus
Sans niveau et sans connaissances élémentaires	Count	2	3	5	2
	%	9,52	6,98	16,13	10,00
Sans niveau mais avec connaissances élémentaires	Effectif	4,00	3,00	4,00	3,00
	%	19,05	6,98	12,90	15,00
CEPE et équivalent	Effectif	3,00	8,00	13,00	10,00
	%	14,29	18,60	41,94	50,00
CEPE+ deux années en secondaire	Effectif	1,00	2,00	2,00	0,00
	%	4,76	4,65	6,45	0,00
BEPC	Effectif	0,00	6,00	2,00	3,00
	%	0,00	13,95	6,45	15,00
PREMIÈRE	Effectif	2,00	3,00	3,00	1,00
	%	9,52	6,98	9,68	5,00
BAC	Effectif	4,00	9,00	1,00	0,00
	%	19,05	20,93	3,23	0,00
BTS	Effectif	5,00	7,00	1,00	1,00
	%	23,81	16,28	3,23	5,00
LICENCE	Effectif	0,00	2,00	0,00	0,00
	%	0,00	4,65	0,00	0,00
	Effectif	21,00	43,00	31,00	20,00
	%	100	100	100,00	100



Tableau 67: Inventaires des bâtiments et terrains communaux

N°	DESIGNATION	SUPERFICIE	NATURE IM-MEUBLE	OBSERVATIONS
01	Réserve destinée pour la gare routière et le marché	8.165 m2		
02	Parcelle de Djeleng III abritant le marché C dit marché Taka	1.394 m2	Bâti	
03	Parcelle de tamdja réservée pour place de fête	4.995 m2	bâti	
04	Parcelle de Banengo supportant l'abattoir municipal	4.324 m2	bâti	
05	Parcelle de Tyo-ville abritant le marché B de Bafoussam	5.006 m2	bâti	
06	Parcelle de Bamendzi abritant le stade municipal	1 ha 48 a 41 ca	bâti	
07	Parcelle de Banengo supportant le garage municipal	2 ha 10a 41ca	bâti	
08	Parcelle du centre urbain abritant l'hôtel de ville	2ha 11a 51ca	bâti	Hôtel de ville, bâtiments servant de bureaux et infrastructures sportives
09	Parcelle de Tamdja abritant le service social	1.111 m2	bâti	
10	Parcelle de Famla abritant le dispensaire urbain (02 bâtiments)		bâti	Abrite les locaux du Dispensaire et les bâtiments du service d'hygiène
11	Parcelle de Banengo abitant le marché SOCADA		bâti	
12	Parcelle de Djeleng II abritant le marché des chèvres		Non bâti	
13	Parcelle de Kamkop abritant le marché de CASABLANCA	Non levé	bâti	
14	Parcelle du lotissement du centre urbain abritant le domicile du S.G de la CUB	Non levé	bâti	Cette parcelle se trouve dans le T.F du CETIC
15	Parcelle du lotissement du centre urbain abritant le marché A	3ha 50a	bâti	
16	Parcelle du lotissement du centre urbain abritant le domicile du S.G.A de la CUB	Non levé	bâti	Fait partie du T.F. du camp B.C.D.
17	Lotissement du centre administratif		bâti	Abrite l'école maternelle du centre administratif
18	Lotissement du centre administratif		bâti	Abrite le G.M.I/3
19	Lotissement du centre administratif		bâti	Abrite l'Emigration
20	Lotissement du centre administratif		bâti	Abritant le service d'hygiène
21	Lotissement centre administratif		Non bâti	
22	Lotissement du centre administratif		bâti	Abrite l'école publique centre 3/A1
23	Derrière la Présidence			Ancien bâtiment
24	Derrière la BEAC		bâti	Abritant d'autres bâtiments appartenant à la CUB
25	Derrière la BEAC		bâti	Bâtiment qui se trouve



				avant la CAPLAMI
--	--	--	--	------------------